

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,  
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

THE FACULTY OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR HUMAN,  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND  
TRAINING IN SCIENCE OF EDUCATION  
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

\*\*\*\*\*

# IDENTITÉ SOCIALE ET RESOCIALISATION DES EX-DÉTENUS TOXICOMANES DE LA PRISON CENTRALE DE KONDENGUI.

*Mémoire rédigé et soutenu le 23 juillet 2025 de l'obtention du Diplôme de Master en  
Sciences de l'Éducation*

*Filière : Éducation Spécialisée  
Spécialité : Handicaps Sociaux et Conseil*



Par

**NGO NOUNGA Stéphanie Flore**

(Licence en Géographie)

**22V3947**

Composition du jury

<b>Président</b>	<b>Pr MGBWA Vandelin</b>	<b>Pr</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>Dr MENGOUA Placide</b>	<b>CC</b>
<b>Examineur</b>	<b>Dr MBIAKOP Martial Thierry</b>	<b>CC</b>

**Juillet 2025**

## SOMMAIRE

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	iv
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE .....	3
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE RECHERCHE .....	4
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	25
CHAPITRE 3 : THÉORIES EXPLICATIVES .....	70
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....	89
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	90
CHAPITRE 5 : ANALYSES, INTERPRÉTATIONS ET DISCUSSIONS DES RÉSULTATS .....	107
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	127
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	129
ANNEXES .....	IX
TABLE DES MATIÈRES .....	XV

À

Mon papa Mr Hans GWET BI KON

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'endroit de mon encadrant, Docteur MENGOUA Placide chargé de cours qui m'a toujours accompagné et soutenu. Ce mémoire conserve ses empreintes, consignes, remarques et ses stratégies continuent à me servir. Je lui dis tout simplement merci !

Remerciements spéciaux au Pr GWBA Vandelin, chef de département D'EDS pour les suggestions particulièrement utiles apportées dans la réalisation de ce mémoire.

Merci à tous mes professeurs (res) du département d'Éducation Spécialisée, qui d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ma formation académique.

Je tiens à remercier mon époux Mr FOGHAP Cédric, et mes enfants, GWET BI Foghap, NDAGOE Foghap, WOMBO Belvanie et mon tout dernier MBOUTOU Foghap, qui m'ont appuyé et soutenu dans ce projet combien important pour moi.

Professeur SOBZE, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour le temps que vous avez consacré à la lecture et à la correction de mon texte, ainsi que pour les conseils et directives avisés que vous m'avez transmis. Toute ma gratitude également à Mme SOBZE, ma mère de cœur. Mes remerciements vont enfin au Dr MBIAKOP Thierry pour son aide précieuse tout au long de la rédaction de ce travail.

Enfin, je dois avouer que cette réussite n'est pas un succès personnel, mais le fruit des efforts de beaucoup de personnes. Certains sont au-devant de la scène et d'autres travaillent en arrière. Néanmoins, c'est à la faveur de leur soutien que je puis parvenir à réaliser ce travail.

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACAT :	Action Des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
AMNESTY:	International Amnesty
CICR :	Comité National de la Croix Rouge
CNDHL :	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés du Cameroun
DAP :	Direction de l'Administration Pénitentiaire
ESIM:	Elaborated Social Identity Model
FCCI:	Frontline Fighters for Citizen Interest
HG	Hypothèse Générale
HS	Hypothèse Spécifique
MOH :	Model de L'Occupation Humaine
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OG :	Objectif Général
OIP :	Observatoire International des Prisons
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONUDC :	Office des Nations Unies pour la Drogue et le Crime
OS :	Objectif Spécifique
RBR :	Risques des Besoins de la Réceptivité
TCC :	Thérapie Cognitivo Comportementale
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : mécanismes de l'identité personnelle développée par soulier (2001) .....	30
Figure 2: social identity theory tajfel- turner (1973).....	32
Figure 3 : Théorie de l'identité sociale adaptée d'après Capozza et Volpato, 1994 .....	34
Figure 4 : Un modèle de l'engagement social, Pasquier, (2005). .....	46
Figure 5 : Modèle de l'Occupation humaine (Mignet, Doussin et Marcaux, 2024) .....	47
Figure 6 : Localisation de la prison centrale de Yaoundé. ....	61
Figure 7 : Schéma du système de soutien social, Trainer & Church 1984 in Carling 1995 ....	71
Figure 8 : Modèle de l'atténuation du stress (adapté de Cohen, Gottlieb et Underwood, 2000).....	75
Figure 9 : Théorie des conflits réalistes développés par Shérif (1966).....	78
Figure 10 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le genre.....	107
Figure 11 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon l'âge.....	108
Figure 12 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le style parental ..	109
Figure 13 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le niveau d'éducation.....	109
Figure 14 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le type de famille	110
Figure 15 : Diagramme en bar chart de la moyenne de la resocialisation selon la taille de la famille.....	111
Figure 16 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le niveau socio-économique .....	112
Figure 17 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le rang familial ...	113

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données synoptiques.....	97
Tableau 2 : Classification des participants en fonction du Genre .....	100
Tableau 3 : Classification des participants en fonction de l'âge .....	100
Tableau 4 : Classification des participants en fonction du type parental .....	101
Tableau 5 : Classification des participants en fonction du niveau d'éducation .....	101
Tableau 6 : Classification des participants en fonction du type de famille.....	102
Tableau 7 : Classification des participants en fonction de la taille de famille .....	102
Tableau 8 : Classification des participants en fonction du niveau socio-économique.....	103
Tableau 9 : Classification des participants en fonction du rang dans la Fratrie.....	103
Tableau 11 : Variations de la resocialisation en fonction du genre.....	107
Tableau 12 : Variations de la resocialisation en fonction de l'âge des participants.....	108
Tableau 13 : Variations de la resocialisation en fonction de du style parentale .....	108
Tableau 14 : Variations de la resocialisation en fonction du niveau d'éducation.....	109
Tableau 15 : Variations de la resocialisation en fonction du type de famille .....	110
Tableau 16 : Variations de la resocialisation en fonction de la taille de la famille.....	111
Tableau 17 : Variations de la resocialisation en fonction du niveau socio-économique .....	112
Tableau 18 : Variations de la resocialisation en fonction du dans la fratrie .....	113
Tableau 19 : Matrice de corrélation entre identité personnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	114
Tableau 20 : Matrice de corrélation entre identité relationnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes .....	114
Tableau 21 : Matrice de corrélation entre identité publique et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	115
Tableau 22 : Matrice de corrélation entre identité collective et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	115
Tableau 23 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité personnelle .....	116
Tableau 24 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité relationnelle.....	116
Tableau 25 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité publique.....	117

## RÉSUMÉ

Cette recherche met en lumière les obstacles auxquels sont confrontés les ex-détenus toxicomanes lors de leur retour en société. Elle s'appuie sur un ensemble de données empiriques retraçant leurs parcours après leur libération de prison. L'objectif général est d'analyser le lien entre l'identité sociale et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de Kondengui, à partir d'un échantillon de 92 participants recrutés par la méthode d'échantillonnage en réseau. Les informations ont été recueillies grâce à un questionnaire auto-administré, intégrant l'échelle de l'identité sociale développée par Cheek et ses collaborateurs (Cheek et Briggs, 1982 ; Cheek, 1989 ; Cheek, Smith et Tropp, 2002 ; Cheek et Briggs, 2013 ; Cheek et al. 2014), ainsi que l'échelle de resocialisation de Cao et al. (2022). La recherche s'appuie sur la théorie du soutien social, qui souligne que le sentiment d'être aimé, soutenu et intégré dans un réseau social favorise la capacité d'un individu à gérer le stress, atténuant ainsi les effets négatifs des situations stressantes sur la santé physique et mentale. À l'aide du logiciel SPSS V.23, des analyses descriptives et corrélationnelles ont été menées. L'hypothèse générale selon laquelle l'identité sociale est liée la resocialisation des ex-détenus toxicomanes a été partiellement confirmée. Les résultats révèlent que l'identité personnelle ( $r=0.454$  ;  $p < 0,01$ ), l'identité relationnelle ( $r=0.409$  ;  $p < 0,01$ ) et l'identité publique ( $r=0.435$  ;  $p < 0,01$ ) sont significativement liées à la resocialisation, tandis qu'aucune relation significative n'a été observée entre l'identité collective ( $r=0.165$  ;  $p=0.272$ ) et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**Mots-clés :** *identité sociale, resocialisation, détenus*

## ABSTRACT

This research highlights the obstacles faced by drug-addicted ex-inmates when returning to society. It is based on a set of empirical data retracing their journeys after their release from prison. The main objective is to analyze the link between social identity and the resocialization of drug-addicted ex-inmates of the Kondengui central prison, based on a sample of 92 participants recruited by the network sampling method. Information was collected using a self-administered questionnaire, integrating the social identity scale developed by Cheek and his colleagues (Cheek and Briggs, 1982; Cheek, 1989; Cheek, Smith and Tropp, 2002; Cheek and Briggs, 2013; Cheek et al., 2014), as well as the resocialization scale by Cao et al. (2022). The study draws on social support theory, which emphasizes that feeling loved, supported and integrated into a social network promotes an individual's ability to manage stress, thereby mitigating the negative effects of stressful situations on physical and mental health. Using SPSS V.23 software, descriptive and correlational analyzes were conducted. The main hypothesis according to which social identity is linked to the resocialization of drug-addicted ex-inmates has been partially confirmed. The results reveal that personal identity ( $r = 0.454$ ;  $p < 0.01$ ), relational identity ( $r = 0.409$ ;  $p < 0.01$ ) and public identity ( $r = 0.435$ ;  $p < 0.01$ ) are significantly linked to resocialization, while no significant relationship was observed between collective identity ( $r = 0.165$ ;  $p = 0.272$ ) and resocialization. drug addicted ex-convicts.

**Keywords:** *social identity, resocialization, prisoners*

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Notre recherche porte sur « l'identité sociale et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de Kondengui ». Cette recherche analyse la réalité du milieu pénitentiaire camerounais, en soulignant ses fonctions ambivalentes de punition et de rédemption (Bounougou, 2014), tout en mettant l'accent sur la problématique de la toxicomanie en prison et les défis de resocialisation. Il s'appuie sur des données récentes, des recherches académiques et des rapports institutionnels pour dresser un état des lieux critique, tout en évoquant les efforts politiques et institutionnels pour améliorer la situation. Le système pénitentiaire camerounais est historiquement conçu comme un espace de punition, marqué par un excès d'interdictions, de sanctions négatives et une rigidité procédurale visant à isoler les détenus du monde extérieur (Zambo, 2019). Cette approche, qualifiée d'« institution totale », vise la répression du crime par l'enfermement et la discipline, mais engendre souvent une dégradation de l'estime de soi chez les détenus.

Cependant, la prison est aussi envisagée comme un lieu de vie, de protection et de rédemption, notamment à travers l'éducation et l'encadrement pédagogique, qui peuvent contribuer à la reconstruction de l'estime de soi et à la socialisation des personnes en détresse. Cette dualité de mission est au cœur des débats sur la réforme du système carcéral, qui cherche à concilier sécurité, respect des droits humains et préparation à la réinsertion. Malgré les réformes engagées depuis le décret de 1992 et la création d'un comité ad hoc en 2001, les conditions de détention restent déplorables. Les prisons camerounaises souffrent d'une surpopulation chronique : en août 2023, on y comptait 34 337 détenus pour une capacité d'accueil de 17 895, soit un ratio de presque 2 pour 1 (DAP, 2023). La majorité des détenus sont des récidivistes (plus de 28 000 sur 34 000), ce qui traduit l'échec des politiques de resocialisation et la persistance d'un « cercle vicieux » de l'incarcération. Les conditions matérielles (promiscuité, manque d'hygiène, alimentation insuffisante, soins de santé défaillants) aggravent la précarité des détenus et entravent leur réhabilitation. Malgré des efforts récents (construction de nouvelles prisons, réfection des infrastructures, augmentation du budget alloué à l'administration pénitentiaire), la situation reste critique, en particulier pour les populations vulnérables comme les jeunes et les toxicomanes. La toxicomanie est un phénomène largement répandu dans les prisons camerounaises. Selon plusieurs rapports, environ 10 % des détenus consomment des drogues illicites (hors cannabis) pendant leur incarcération et une proportion significative consomme régulièrement du cannabis et de

l'alcool. L'héroïne est la deuxième drogue la plus courante après le cannabis. Cette consommation est à la fois une cause et une conséquence de l'incarcération, aggravant la marginalisation et les difficultés de réinsertion<sup>1</sup>.

Des mesures ont été prises pour humaniser les prisons (législations, réformes administratives, interventions d'ONG), mais elles restent insuffisantes face à l'ampleur des besoins. La réponse à la toxicomanie reste principalement punitive, avec une forte proportion de détenus incarcérés pour des infractions liées aux stupéfiants. Les dispositifs de soins spécialisés sont rares et sous-dotés, alors même que la prise en charge institutionnelle et le soutien collectif sont essentiels pour accompagner les jeunes et les adultes dans un parcours de désintoxication et de réinsertion.

Malgré leur libération, de nombreux anciens détenus restent enfermés dans un cycle d'exclusion, de rejet et de précarité. Nos observations de terrain ont révélé que ces individus, souvent jeunes, sortent de prison sans aucun accompagnement, ni orientation. Livrés à eux-mêmes, confrontés à la stigmatisation sociale, au rejet familial et à l'indifférence institutionnelle, ils peinent à retrouver une place digne dans la société.

En particulier, nous avons été témoins de récits poignants d'ex-détenus rejetés par leur famille, marginalisés par leur communauté et ignorés par les services sociaux. Le retour à la vie civile se transforme ainsi en lutte solitaire contre les souvenirs carcéraux, l'addiction, et l'étiquette sociale de « bandit ».

Notre recherche, intitulée « Identité Sociale et Resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de Kondengui », est structurée en deux grandes parties. La première partie constitue le cadre théorique. Elle commence par un premier chapitre consacré à la problématique, incluant le contexte, la formulation du problème, les questions de recherche, les objectifs, et d'autres éléments clés. Le deuxième chapitre explore la littérature relative à nos variables, tandis que le troisième chapitre traite de l'insertion théorique. La deuxième partie, le cadre opératoire, se compose de deux chapitres : le quatrième présente la méthodologie de la recherche, et le dernier chapitre présente l'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats, ainsi que les perspectives de recherche futures.

## **PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE**

# CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE RECHERCHE

Il est question dans ce chapitre d'aborder la problématique de la recherche. Il s'agira de traiter les aspects tels que : le contexte et la justification de la recherche, le problème de la recherche, les questions des recherches, l'hypothèse conceptuelle de la recherche, les objectifs de la recherche, les intérêts et délimitations de la recherche, et enfin le type de la recherche.

## 1.1. Contexte de recherche

### 1.1.1. Contexte historique

Selon sa finalité première notamment la punition, le milieu pénitencier présente des risques pour le détenu en raison de l'excès d'interdiction et de sanctions négatives, un univers d'applicabilité rigide des procédures visant à exclure les détenus du monde extérieur, à leur priver de liberté avec pour aboutissement une dégradation de l'image de soi (Zambo, 2019). L'environnement carcéral se présente ainsi comme une institution close régie par les normes, lois et textes stricts (Morelle, 2013), une organisation maximalement coercitive (excès d'interdit), chargé de stigmates se présentant comme un labyrinthe (Vianelo, 2007), fondé aussi sur une institutionnalisation du pouvoir informel comme gage de respect des règles édictées par les réglementations en vigueur. Goffman, (1968) le qualifie dès lors d'institution totale dont l'objectif principal est la punition et le respect de règles comme moyen ultime de renoncement au crime. Or, le milieu carcéral est aussi un milieu de vie, de rédemption, de protection des détenus notamment par l'éducation, l'encadrement pédagogique avec un espace de valorisation et de reconstruction de l'estime de soi (Bounoungou, 2014). Dans ce sens, l'environnement carcéral se voit attribué une mission de socialisation pour les personnes en détresse, à besoin spécifique, des personnes à bout qui nécessitent une seconde chance.

Le programme de Développement Durable est un cadre international de référence à l'horizon 2030 dans lequel doivent converger les différentes politiques publiques pour assurer un monde plus juste, plus durable et pacifique. Le Cameroun a adhéré aux Objectifs de Développement Durable (ODD), lesquels reprennent les 8 objectifs du Millénaire pour le développement dont le gouvernement s'était engagé à poursuivre la mise en œuvre jusqu'à l'horizon 2020 dans le cadre du développement socio-culturel et économique. Capitalisant les bonnes pratiques reçues de la mise en œuvre des ODD à savoir : la définition de la vision à l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne réajuster son programme économique pour prendre en compte les ODD.

Bien que le programme de développement durable des Nations Unies ne traite pas spécifiquement de la situation des détenus toxicomanes, ses objectifs généraux de santé, d'égalité et de justice sont pertinents pour améliorer leur prise en charge et leur réinsertion : L'objectif 3 des ODD vise à "permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge". Cela inclut l'accès aux soins de santé pour les populations vulnérables comme les détenus.

L'objectif 10 des ODD prône la réduction des inégalités. Les détenus toxicomanes font partie des populations marginalisées qui doivent pouvoir bénéficier d'un accès équitable aux services de réinsertion et de traitement de la toxicomanie.

Plus de Vingt ans après le décret du 27 mars 1992 portant organisation du régime pénitentiaire, le discours relatif aux conditions de détention dans les prisons reste toujours d'actualité. Les personnes condamnées par la justice ou en attente d'être jugées connaissent toujours une misère indescrivable. De nombreux rapports et études réalisés par les organismes nationaux et internationaux ont révélé le parcours du combattant des détenus camerounais. La détention au Cameroun se fait dans un contexte déshumanisant qui fragilise considérablement le processus de préparation prédéfini des prisonniers mais aussi une entrave à leur réhabilitation sociale. Ce qui a induit (Bounoungou, 2014) à qualifier les prisons du Cameroun comme « un cercle vicieux » où règne toute forme de dégradation de la personne humaine malgré les ratifications aux conventions et droits des personnes détenus. Dans de telles conditions de précarité, d'absence de plan défini, l'on peut penser en se fondant sur le contexte fonctionnel de la prison centrale de Yaoundé qu'il est difficile de penser à une potentielle resocialisation réussie des ex-détenus. On peut lire que les conditions de détention dans cette promiscuité sans pareille ne peuvent, en aucun cas, favoriser l'amendement des détenus ni faciliter leur resocialisation, bien au contraire, elles modifient leur identité (Bounoungou, 2014).

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT, 2011) montre qu'au Cameroun en 2010, la population carcérale était de 24 238 pour une capacité d'accueil de 17000 réparties dans soixante-quatorze prisons opérationnelles. Selon des statistiques de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés du Cameroun (CNDHL). Un certain nombre de mesure a été pris par le Cameroun pour humaniser les prisons, et améliorer les conditions de détention d'une manière générale. C'est grâce aux facteurs d'ordre économiques et politiques. C'est ainsi que nous voyons des pays les plus avancés économiquement, subordonner l'octroi de leur aide aux pays pauvres au degré de respect des Droits de l'Hommes atteint par ces pays. Et l'action des Organisations non-gouvernementales

et internationales à l'instar d'AMNISTY Internationale. Cet éveil des consciences a suscité une pluralité de législation dans le domaine de l'amélioration des conditions de détention des toxicomanes.

### **1.1.2. Contexte juridique**

Le Président de la République a créé en 2001 un comité ad hoc chargé de la réforme du système carcéral et de l'élaboration d'une nouvelle politique pénitentiaire. Le Décret N°2004/320 procède à une réorganisation de l'administration pénitentiaire en la rattachant désormais au Ministère de la justice. Toute cette volonté politique n'a pourtant pas suffi à faire sortir les prisons parmi les sujets de débats récurrents de la société camerounaise.

De nombreuses recherches démographiques de la population carcérale au Cameroun ont montré que près de 70 à 80% des détenus sont récidivistes (Baliaba, 2013, Bounougou, 2014, Zambo, 2020). Ce qui favorise l'augmentation de la population carcérale observée, au-delà des possibilités infrastructurelles, lorsqu'on réalise que la plupart des détenus ont déjà effectué au moins un séjour en prison.

Selon les statistiques de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour le mois d'août 2023, on note 34 337 détenus au Cameroun. Parmi eux, 28 341 étaient des récidivistes, soit un taux de 8%. Même si les raisons pour lesquelles ces détenus se retrouvent dans ces milieux sont variables, il faut dire que cette situation est critique et interpelle. L'analyse de la population carcérale par rapport à la capacité d'accueil des prisons et au personnel d'encadrement révèle dans l'ensemble que les prisons du Cameroun sont surpeuplées et le personnel insuffisant. En effet, fonctionnellement, les prisons peuvent, dans l'ensemble, accueillir 17 895 détenus, mais en contiennent en août 2023 presque 34 337, soit un ratio de 1,5. De plus, à la faveur de dotations spéciales accordées par le Chef de l'Etat, Paul BIYA, le Ministère de la Justice a progressivement multiplié les acquisitions pénitentiaires en lançant la construction de nouvelles prisons à l'instar des prisons de Mbankomo, Toubouro, Douala-Ngoma, Bali et Limbé. Il a aussi procédé à la réfection du système électrique de plusieurs prisons et au renforcement du système de sécurité de plusieurs autres. Le budget alloué à ce département ministériel a été revu à la hausse en 2018, précisément au chapitre concernant l'enveloppe de l'Administration Pénitentiaire pour améliorer la santé et l'alimentation des détenus. En 2020, l'univers carcéral s'est aéré suite à l'exécution de la Lettre-Circulaire n°02/17016/SC/DAPG/MJ du 17 avril 2020 du Garde des Sceaux portant application du Décret n°2020/193 du 15 avril 2020 portant remises et commutations des peines.

### **1.1.3. Contexte social**

L'incarcération a pour conséquence d'isoler la personne non seulement de la société, mais aussi de sa famille. Plusieurs auteurs se sont intéressés aux facteurs permettant d'expliquer l'apparition de comportements déviants chez les adolescents. Selon (Lanctôt, & al, 2002), les comportements déviants suivent une logique et il est possible de les détecter avant même l'adolescence. Ainsi, les enfants qui ont un faible lien d'attachement à leur milieu scolaire auraient davantage tendance à adopter, éventuellement, des comportements délinquants (Spratt, & al, 2000). Selon Laventure, Déry & Pauzé (2006), pour les jeunes ayant un trouble de conduite, la consommation serait due à l'envie d'oublier, l'envie de se calmer ou, tout simplement d'éprouver du plaisir. Par ailleurs, parmi les autres éléments pouvant permettre d'anticiper les comportements délinquants, on mentionne les caractéristiques du milieu familial, tel que le fait de vivre dans une famille monoparentale ou être née d'une mère adolescente (Spratt, & al, 2000). (Lanctôt, 2005) mentionne d'ailleurs que plusieurs des adolescentes judiciairisées sont de jeunes mères monoparentales et que ces caractéristiques familiales peuvent, à leur tour, expliquer les comportements délinquants.

Pour Chen (2003), les dépendances aux drogues, qu'il s'agisse du début et/ou du maintien subviendraient après un excès d'évènements stressants négatifs comme les conflits familiaux. Toutefois, (Savignac, 2009) soulève qu'on ne peut pas prendre la monoparentalité, par exemple, comme seule et unique explication aux comportements délinquants. En effet, selon cette auteure, ce serait davantage ce qu'implique la monoparentalité, comme le temps insuffisant à consacrer aux enfants ou la situation financière difficile qui, rendant le contexte familial précaire, pourraient être associés aux comportements délinquants des adolescents.

Selon Lafrenière (2015), Les adolescents qui consomment des substances illicites sont souvent impliqués dans des comportements criminels, ce qui augmente leur risque d'incarcération. Le stress financier joue un rôle aggravant en créant un environnement où ces jeunes se sentent acculés, ce qui peut les amener à commettre des infractions pour échapper à leur situation économique désespérée, la violence domestique ou la séparation conjugale, ce qui affecte directement les jeunes. Ces facteurs peuvent créer un cycle de vulnérabilité qui augmente le risque d'incarcération.

## **1.2.Problème de recherche**

### **1.2.1. Observations**

Lors de nos descentes sur le terrain, nous avons observé que de nombreux anciens détenus rencontrés dans les quartiers périphériques comme Tam-Tam, Simbock ou Efulan vivaient dans des conditions de grande précarité. Certains, sans domicile fixe, dormaient dans

des abris faits de bâches ou dans des garages désaffectés. Nous avons vu un jeune homme, récemment libéré, installé sous un kiosque abandonné, dormant à même le sol avec un petit sac pour seul bien. Ce que nous avons aussi remarqué, c'est que les anciens détenus sortent sans aucune forme de préparation ni d'orientation. Plusieurs nous ont confié qu'ils ont été simplement libérés à la date prévue, sans accompagnement, sans informations sur les structures sociales disponibles, sans argent ni carte d'identité. L'un d'eux, âgé de 31 ans, disait avoir marché pendant des heures après sa sortie de Kondengui sans savoir où aller, car sa famille avait déménagé pendant sa détention et coupé tout contact.

Certains ex-détenus à leur sortie, ne sont pas accueillis par leurs proches, certains allant jusqu'à changer de domicile ou de numéro de téléphone pour couper les ponts. Stéphane, 18 ans, nous a témoigné qu'après trois ans de détention, il est rentré chez sa mère, mais celle-ci lui a dit froidement : « Tu n'as plus ta place ici. Va chercher ta vie ailleurs. » Le rejet familial est parfois justifié par une peur diffuse que l'ex-détenu « entache la réputation » de la famille ou soit une mauvaise influence pour les plus jeunes. Ils ne sont pas autorisés à rendre visite aux enfants, des frères et sœurs « par précaution ».

Dans les quartiers où ils vivent, les voisins participent parfois à une forme d'amplification sociale des soupçons. Ils exagèrent les faits ou inventent des histoires. Cette hypervigilance, nourrie par les stéréotypes, génère des tensions sociales constantes. D'autres voisins vont jusqu'à exprimer leur peur de voir l'ex-détenu influencer négativement les enfants du quartier, en les supposant porteurs de déviance. Les parents demandent souvent à leurs enfants de ne pas s'approcher de ceux qu'ils appellent « les bandits libérés », par peur qu'ils leur parlent de la drogue ou de mauvaises choses.

Des jeunes du quartier refusent d'inviter les anciens détenus à leurs événements sociaux, comme les fêtes, les anniversaires ou les matchs de quartier. Même les anciens camarades de classe font comme s'ils n'existaient plus. Ils pensent qu'ils sont devenus bizarres. » Cette exclusion nourrit un profond sentiment de solitude et de rejet. Chez les enfants et adolescents, les étiquettes collées par les adultes se propagent rapidement. Les enfants du quartier les évitent quand ils passent, ou les regardent avec peur.

Dans les foyers, la présence d'un ancien détenu est source de conflits familiaux et de tensions permanentes. Plusieurs nous ont fait part de disputes fréquentes, de reproches lancés à tout moment : « C'est à cause de toi que la famille a honte », « Tu as ramené la malédiction ici », « On a souffert à cause de ta bêtise ». Ce climat alimente un sentiment de culpabilité, d'indignité, et parfois même de révolte. Certains sont poussés à repartir, à errer dans les rues plutôt que d'endurer ce rejet quotidien.

Face à l'absence d'accueil, voire à l'hostilité manifeste de leurs proches, les jeunes sortis de prison se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité où leur retour à la vie civile est marqué par un profond isolement. Privés du soutien familial, qui devrait pourtant constituer un socle essentiel pour leur réinsertion, ces jeunes sont souvent contraints de chercher refuge dans des centres d'accueil. Ces structures, bien que temporaires et parfois limitées en ressources, deviennent alors leur unique lieu de stabilité et de sécurité. Dans ces centres, ils trouvent un toit, un cadre structurant et parfois un accompagnement social ou psychologique qui leur permet de faire face aux difficultés quotidiennes

Ce que nous avons également observé, c'est l'absence presque totale de dispositifs publics de suivi. Ni les centres sociaux de quartier ni les services municipaux ne semblent disposés ou préparés à accompagner ces individus. Lors de notre passage à un centre social de Yaoundé VI, un agent nous a dit que les ex-détenus ne sont pas leur public cible, à moins qu'ils soient en situation d'errance totale. Pourtant, certains essaient sincèrement de changer. À la mission catholique de Nsimeyong, nous avons rencontré un homme qui, après une peine de trois ans, s'est engagé dans un programme d'alphabétisation et de catéchèse. Il expliquait que c'était grâce au soutien des prêtres qu'il avait pu rester sobre et trouver une certaine paix. Mais ces cas restent rares. La majorité dépend de l'aide informelle : la générosité d'un voisin, la tolérance d'un frère, la solidarité d'un pasteur ou d'une ONG.

Enfin, nous avons noté que l'absence de formation professionnelle en prison contribue fortement à l'échec de la réinsertion. Aucun des anciens détenus interrogés n'avait bénéficié de formation certifiante durant sa peine. À la sortie, ils n'ont ni diplôme, ni expérience, ni contacts. Ils se tournent alors vers les activités informelles, travaillant parfois comme pousseur dans un marché, sans stabilité ni revenu régulier. Une fois, au marché Mfoundi, nous avons été témoins de l'arrestation d'un jeune accusé de vol. Un commerçant a murmuré : « Il est sorti il y a trois mois... je savais qu'il allait recommencer ».

Lors de nos observations prolongées sur le terrain, nous avons été frappés par les regards de méfiance que la société porte sur les anciens détenus, même lorsqu'ils ne représentent objectivement aucun danger. Dans la rue, nous avons pu remarquer que certains passants changeaient de trottoir ou jetaient des coups d'œil furtifs dès qu'ils reconnaissaient un ex-prisonnier dans le quartier. Bien qu'ils soient désormais libres et sans antécédent de récidive, le regard des autres les suit comme une ombre constante, réduisant chaque tentative de normalité à un malaise permanent.

### **1.2.2. Constats**

À leur sortie de prison, les ex-détenus toxicomanes se retrouvent souvent dans une position de grande vulnérabilité. Ayant déjà endommagé leurs relations familiales et sociales, ils redoutent le rejet de leurs proches et l'indifférence de leur communauté. Bien qu'ils aient, dans de nombreux cas, le désir de se réinsérer et de reconstruire leur vie, les tensions et la méfiance accumulées durant leur période d'addiction et d'incarcération constituent des obstacles redoutables. Le soutien de la famille et des amis, bien que vital, est souvent absent, et ce manque d'appui compromet fortement leurs chances de réintégration. Manaouda (2023) rappelle que la réinsertion des ex-détenus ne peut s'accomplir sans une base sociale et affective solide, et que le rejet et l'abandon augmentent le risque de marginalisation et de récidive.

Ces réalités observées sur le terrain ressortent les constats selon lesquels, même après avoir purgé sa peine, l'ancien détenu reste prisonnier du regard des autres, du silence de la famille, de l'exclusion sociale et du rejet économique. La prison semble parfois continuer dehors, sous une forme plus insidieuse, plus diffuse, mais tout aussi destructrice. Ce constat appelle à une profonde réflexion sur la manière dont la société camerounaise considère ceux qui reviennent de détention, et sur l'urgence de bâtir un système de réinsertion digne, structuré, et humain. Privés de soutien affectif et souvent confrontés à l'isolement, ces individus témoignent fréquemment de souffrances profondes telles que l'angoisse constante, un stress intense, des insomnies récurrentes et une perte totale de repères. Ce mal-être psychique n'est pas simplement une conséquence secondaire de leur expérience carcérale, mais bien une réalité quotidienne qui freine leur capacité à se reconstruire et à s'intégrer durablement dans la société.

La recherche d'un emploi stable constitue un défi quasi insurmontable pour les anciens détenus, en particulier ceux ayant été confrontés à des problèmes de toxicomanie. Malgré des compétences techniques parfois solides ou un niveau d'instruction relativement élevé, ces individus se heurtent systématiquement à la double peine de leur passé judiciaire et de la méfiance sociale qui en découle. Le simple fait que leur casier judiciaire soit accessible ou même la propagation de rumeurs dans leur entourage professionnel suffisent à fermer de nombreuses portes. Ainsi, même dans des secteurs où la demande de main-d'œuvre est importante, comme les ateliers industriels, les chantiers de construction ou les petits commerces locaux, ces anciens détenus voient leurs candidatures rejetées sans réelle considération de leurs qualifications. Cette exclusion professionnelle ne résulte pas uniquement d'une volonté délibérée des employeurs, mais souvent d'une peur diffuse liée à

l'image stigmatisée des ex-détenus toxicomanes, perçus à tort comme peu fiables ou à risque. Cette marginalisation systématique engendre un cercle vicieux où l'absence d'emploi stable renforce l'isolement social et augmente les risques de récidive ou de rechute dans la consommation.

Ainsi, notre présence sur le terrain nous a permis de constater que la sortie de prison est loin d'être une libération. Elle est souvent le début d'une nouvelle forme de marginalisation sociale, marquée par la pauvreté, l'errance, le rejet, et parfois la rechute. Ces constats soulignent la nécessité d'une prise en charge globale, préparée en amont, accompagnée en aval, et ancrée dans une vision humaniste et inclusive de la justice sociale. Les centres d'accueil ne remplacent pas la chaleur humaine ni le sentiment d'appartenance qu'une famille peut offrir. De plus, la vie en institution peut engendrer un sentiment de stigmatisation supplémentaire, renforçant ainsi leur marginalisation. En s'appuyant quasi exclusivement sur ces centres pour subsister, ces jeunes peuvent aussi développer une forme de dépendance à ces environnements institutionnels, rendant plus difficile leur autonomie et leur pleine réintégration dans la société. Ce constat met en lumière le double échec : celui des familles qui rejettent leurs proches, mais aussi celui des dispositifs sociaux souvent insuffisants pour accompagner durablement ces jeunes vers une vie stable et épanouie. Il souligne l'urgence d'un travail conjoint entre familles, institutions et associations afin de créer un véritable réseau de soutien capable d'offrir à ces jeunes non seulement un toit temporaire, mais aussi des perspectives réelles d'avenir.

Ainsi, lorsque les ex-détenus sont relâchés dans la société sans le soutien de leurs, ils se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes, sans repères affectifs ni guide pour les aider à s'orienter vers des choix de vie plus constructifs. Cette absence de soutien aggrave leur isolement social, les rendant plus vulnérables aux rechutes et aux comportements déviants. Livrés à eux-mêmes, et sans ressources personnelles suffisantes pour résister à la tentation de la rechute, nombre d'entre eux replongent dans la toxicomanie, incapable de trouver une alternative viable. Les familles des personnes toxicomanes vivent un calvaire silencieux, confrontées aux comportements destructeurs induits par l'addiction. En effet, l'incarcération d'un proche, en lien avec sa dépendance, crée un choc émotionnel au sein de la famille. Cette incarcération provoque souvent stress, isolement et conflit, brisant la cohésion familiale et détériorant les liens entre les membres. Les comportements illégaux associés à la toxicomanie, tels que le vol ou l'agression, aggravent le malaise et l'isolement des familles, qui se retrouvent stigmatisées et ostracisées par la société. La perte de confiance entre les

membres, alimentée par des actes de manipulation ou de violence, fragilise profondément la cellule familiale.

### **1.2.2. Lien théorique**

Les observations que nous avons faites sur le vécu de l'ex détenu nous semblent en lien avec les difficultés de resocialisation. La resocialisation en premier lieu se réfère selon (Rossi, 2006), à un processus par lequel un individu ayant vécu en marge de la société, notamment en raison de comportements déviants ou de criminalité, est accompagné dans la réintégration de normes et de valeurs acceptées socialement. Pour lui, ce processus de réadaptation est essentiel pour éviter la récidive et favoriser la réintégration dans le tissu social. La resocialisation est également définie selon (Pugh, 2015), comme le processus par lequel les individus restructurent leurs pratiques et croyances pour s'adapter aux exigences économiques et culturelles changeantes, souvent en réponse à des forces économiques. Dans le cadre de cette recherche, la resocialisation se manifeste de la manière suivante :

- **Prise de conscience et acceptation du changement**

La première étape de la resocialisation consiste souvent en une prise de conscience de la nécessité de changement. L'individu doit reconnaître ses comportements passés, leurs conséquences et l'impact qu'ils ont eu sur sa vie et celle des autres. Cette acceptation est cruciale, car elle ouvre la voie à une volonté de se réformer et d'adopter de nouveaux comportements. La prise de conscience implique une réflexion profonde sur soi et ses comportements. Selon Prochaska & al (2005), ce processus peut être compris à travers leur modèle transthéorique du changement, qui identifie plusieurs étapes, dont la prise de conscience est la première. Pour les ex-détenus toxicomanes, cette étape consiste à reconnaître l'impact de la toxicomanie sur leur vie, leurs relations et leur santé. Miller & al (2013) soulignent que cette reconnaissance est souvent accompagnée de sentiments de culpabilité et de honte, mais elle est indispensable pour susciter la motivation au changement.

Une fois la prise de conscience établie, l'acceptation du changement devient cruciale. Cette acceptation signifie non seulement reconnaître la nécessité d'un changement, mais aussi s'engager activement dans ce processus. Lundgren & al (2010) affirment que l'acceptation du changement est souvent facilitée par un environnement de soutien, où les ex-détenus peuvent explorer leurs sentiments et recevoir des encouragements. Les groupes de soutien et les thérapies cognitivo-comportementales jouent un rôle fondamental à ce stade, car ils aident les individus à développer des stratégies d'adaptation et à renforcer leur confiance en leur capacité à changer.

- **La déconstruction de l'ancienne identité**

Les ex-détenus toxicomanes sont souvent confrontés à une identité stigmatisant façonnée par leurs expériences passées. Cette identité, caractérisée par des comportements autodestructeurs et des actes criminels, se construit sous l'effet de la honte, de la culpabilité et du rejet social. Comme le note Maruna (2001), la perception que les individus ont d'eux-mêmes peut influencer leur capacité à se conformer aux normes sociales

La nécessité de dépasser une identité marquée par la déviance et l'addiction est ainsi cruciale pour faciliter un parcours de resocialisation réussie. La déconstruction de cette identité nécessite une introspection et un travail de réflexion. Selon Harlow (2008), la réhabilitation ne peut se faire sans une prise de conscience des comportements passés et de leurs conséquences. Les programmes de réhabilitation et les groupes de soutien offrent des espaces où les ex-détenus peuvent partager leurs expériences et entamer un dialogue, contribuant ainsi à réduire la honte et à faciliter le processus de changement

Une fois l'ancienne identité déconstruite, il est essentiel de construire une nouvelle identité positive. Thompson (2014) évoque l'importance d'un environnement soutenant pour permettre aux ex-détenus d'acquérir de nouvelles compétences et de redéfinir leur image personnelle. Des activités telles que le bénévolat, l'éducation et l'engagement communautaire sont des moyens efficaces pour renforcer l'estime de soi et forger une identité alternative. Ce processus de reconstruction est également soutenu par les interventions de pairs, qui jouent un rôle clé dans la formation de nouvelles perceptions de soi.

Le soutien social est un facteur déterminant dans la déconstruction de l'ancienne identité et la reconstruction d'une nouvelle. Sampson & Laub (2003) soulignent que le soutien familial et communautaire est essentiel pour faciliter le processus de réinsertion des ex-détenus. L'interaction avec des proches, des amis et des pairs permet de créer des liens de confiance et d'appartenance, renforçant la conviction que le changement est possible. Ces relations peuvent également atténuer les effets de la stigmatisation et aider à établir un réseau de soutien solide.

- **Accompagnement et soutien**

L'accompagnement des ex-détenus toxicomanes se manifeste sous plusieurs formes, allant de l'aide psychologique à la réinsertion professionnelle. Selon Merrill & al. (2010), un accompagnement structuré peut faciliter la transition vers la vie en dehors des murs de la prison en fournissant des outils pratiques et émotionnels. Les programmes de réhabilitation qui offrent un suivi individualisé ont montré des résultats positifs en termes de réduction de la récidive et d'amélioration de la qualité de vie.

Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC), comme l'indiquent Hofmann & al. (2012), sont souvent intégrées dans les programmes de soutien. Ces thérapies aident les ex-détenus à développer des compétences de gestion des émotions et des comportements, leur permettant ainsi de faire face à des situations stressantes sans recourir à la toxicomanie. L'accompagnement psychologique joue un rôle fondamental pour construire une base solide sur laquelle les individus peuvent s'appuyer pour opérer des changements durables dans leur vie.

Le soutien social, qu'il provienne de la famille, d'amis ou de groupes de pairs, est également crucial pour la resocialisation. Sampson & al, (2003) soulignent que des réseaux sociaux solides contribuent à une meilleure adaptation et à un sentiment d'appartenance, deux éléments clés pour la réhabilitation des ex-détenus. Les relations interpersonnelles positives peuvent atténuer le sentiment d'isolement souvent ressenti par ceux qui sortent de prison, renforçant ainsi leur engagement envers le processus de changement.

Des groupes de soutien tels que les Alcooliques Anonymes ou les Narcotiques Anonymes offrent des espaces sécurisés où les individus peuvent partager leurs expériences et recevoir des encouragements. Moos & Timko, (2008) affirment que ces interactions renforcent le sentiment de communauté et fournissent des modèles de comportement positif, essentiels pour la réintégration. Selon Drake & al. (2001), l'accompagnement efficace des ex-détenus toxicomanes nécessite également une approche interdisciplinaire. Combiner des services de santé mentale, de traitement des dépendances et de réinsertion sociale améliore considérablement les chances de succès des programmes de réhabilitation. Une telle approche holistique permet de traiter non seulement les problèmes de toxicomanie, mais aussi les facteurs sous-jacents qui peuvent contribuer à la délinquance, comme la santé mentale ou le manque d'opportunités économiques.

### **1.3. Formulation du problème**

Les observations et constats faites révèlent que les détenus toxicomanes vivent une situation particulièrement difficile due à la difficulté d'acceptation dans les familles, souvent sans abri ni ressources, ils sont confrontés à un profond isolement social et familial. Ces derniers sont libérés sans préparation ni accompagnement, ils se retrouvent fréquemment rejetés par leurs proches, qui craignent pour la réputation familiale ou redoutent une mauvaise influence sur les plus jeunes. Cette stigmatisation s'étend au voisinage, où les ex-détenus sont soupçonnés, exclus des événements sociaux et surveillés avec méfiance. L'absence quasi totale de dispositifs publics de réinsertion, conjuguée au manque de formation professionnelle en prison, les condamne à la marginalité et à l'instabilité économique, les poussant parfois

vers l'errance ou des emplois informels précaires. Seules quelques structures d'accueil ou initiatives religieuses offrent un soutien ponctuel, mais la majorité dépende de la solidarité informelle, tandis que le regard suspicieux de la société pèse durablement sur leur tentative de réintégration.

Or, la préparation à la sortie commence en amont, en prison, par l'élaboration d'un projet de vie incluant l'accès à un logement stable, la formation ou la reprise d'un emploi, ainsi qu'un accompagnement administratif pour l'obtention des documents nécessaires (carte d'identité, couverture sociale, inscription à Pôle emploi). Tout d'abord, un accompagnement personnalisé est essentiel, avec des professionnels formés capables d'évaluer ses besoins spécifiques et de lui proposer un suivi adapté, incluant un soutien psychologique pour l'aider à surmonter les traumatismes liés à l'incarcération. Ensuite, l'accès à une formation professionnelle certifiante durant la détention, ou immédiatement après la sortie, doit être garanti afin de permettre à l'ancien détenu d'acquérir des compétences valorisées sur le marché du travail. Par ailleurs, des dispositifs d'aide à l'emploi doivent être mis en place, comprenant des partenariats avec des entreprises prêtes à offrir des stages ou des emplois encadrés. L'accès au logement stable est également fondamental pour éviter la précarité et l'errance, avec des solutions adaptées comme des logements sociaux ou des foyers de réinsertion. Cependant, pour Mote & al (2025), la politique pénitentiaire camerounaise prône l'accueil et l'insertion socio-économique de tous ceux qui, pour une raison ou une autre a expérimenté les rigueurs et les douleurs des peines privatives. À cet effet, l'article 22 du décret de 2010/365 du 29 Novembre 2010 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire stipule que « le corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire est chargé de la préparation à la réinsertion sociale des personnes placées sous-main de justice ». Le décret de 1992 portant régime pénitentiaire au Cameroun fait chorus au précédent texte en indiquant, en son article 12, que « le service des activités socio- culturelles et éducatives est chargé de la formation des détenus » afin de faciliter leur possible réinsertion.

Or nous retrouvons un écart considérable entre ce qui devrait être notamment le décret de (1992) et la réalité sur le terrain à travers nos observations. Le problème de cette de recherche est donc celui de la difficulté de resocialisation des ex-détenus.

#### **1.4. Problématique spécifique**

L'adolescence représente une phase critique de développement, durant laquelle les jeunes sont particulièrement sensibles aux influences de leur environnement familial. Les

conditions de vie au sein de la famille, notamment la stabilité émotionnelle, la communication et le soutien affectif, sont déterminantes pour le bien-être et le comportement des adolescents. Malheureusement, de nombreux jeunes grandissent dans des milieux familiaux dysfonctionnels, caractérisés par la violence, la négligence ou la pauvreté, ce qui peut favoriser des comportements délinquants et, par conséquent, accroître le risque d'incarcération. Selon (Halsey & Jong, 2016), les adolescents issus de familles instables sont plus susceptibles de développer des comportements à risque, alimentant ainsi le cycle de la délinquance.

Les adolescents issus de foyers instables, où la communication est déficiente et où règnent des conflits fréquents, sont plus susceptibles d'adopter des comportements à risque. Selon un rapport de l'UNICEF (2016), la désintégration familiale, souvent liée à des problèmes économiques ou à la violence domestique, augmente les chances de délinquance chez les jeunes. Les enfants qui grandissent dans de telles conditions peuvent développer des mécanismes de défense qui les poussent à se tourner vers la délinquance pour obtenir une forme de reconnaissance ou de soutien émotionnel. Or comme le souligne (Bowlby, 1969) dans la théorie de l'attachement, les enfants naissent avec un instinct inné de former des liens d'attachement, essentiel pour leur survie. Ce besoin ne se limite pas à la recherche de nourriture, mais vise à établir une base de sécurité qui permet aux enfants d'explorer leur environnement. De plus, (Siennick & Osgood, 2008) soulignent l'importance des relations familiales dans le développement des comportements criminels, démontrant que les tensions au sein de la famille augmentent les chances d'engagement dans des activités illégales. Ainsi, il est crucial de comprendre comment ces conditions familiales interagissent avec d'autres facteurs sociaux et économiques pour mieux appréhender les parcours menant à l'incarcération des adolescents.

La pauvreté est également un facteur déterminant dans le parcours de nombreux adolescents vers l'incarcération. (Lanahan & al, 2001) soulignent que les adolescents vivant dans des familles à faible revenu sont plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes émotionnels et comportementaux.

Alors que la vie familiale joue un rôle crucial dans le développement des adolescents, ses dysfonctionnements peuvent rapidement se transformer en facteurs de risque conduisant à la détention. Les tensions au sein du foyer, engendrent souvent un sentiment d'aliénation chez les jeunes. Dans ce contexte, ces adolescents, en quête d'identité et de reconnaissance, peuvent être tentés de s'engager dans des comportements déviants pour trouver un sens à leur existence ou pour s'affirmer au sein de groupes de pairs. Cette recherche d'appartenance les

expose à des influences négatives qui, couplées à un manque de supervision parentale et de soutien, augmentent les risques de délinquance.

Le milieu carcéral pour les jeunes adolescents, souvent perçu comme une réponse à la délinquance, représente une étape supplémentaire dans ce cycle de violence et d'aliénation. Les conditions de détention des adolescents au Cameroun sont souvent inadaptées à leur âge et à leur vulnérabilité (Noumbissi, 2008) Les relations entre adolescents détenus peuvent également être complexes. D'une part, le surpeuplement et le manque de ressources créent un environnement où la compétition et les rivalités peuvent émerger. (Akam, 2020) souligne que les tensions entre détenus peuvent conduire à des conflits violents, exacerbant ainsi l'isolement et le stress. D'autre part, ces jeunes peuvent former des liens solides pour faire face à l'ensemble aux défis de la détention. Ces relations de soutien mutuel peuvent être bénéfiques ou pas pour leur santé mentale et leur réhabilitation. Les jeunes détenus sont souvent en contact direct avec des individus plus âgés ou ayant un parcours criminel plus avancé, ce qui peut conduire à des dynamiques de pression de groupe (Nkeng, 2020).

Les relations familiales jouent un rôle crucial dans le bien-être des jeunes détenus. Selon le rapport de Human Right Watch (2021), les restrictions sur les visites familiales et la communication peuvent être évitées. Les conditions de détention des adolescents au Cameroun sont fortement influencées par leurs relations avec le personnel pénitentiaire, les autres détenus et leur famille. Les abus et le manque de soutien familial aggravent leur vulnérabilité, tandis que l'absence de programmes de réadaptation limite leurs opportunités de développement personnel. Pour améliorer ces conditions, des réformes sont nécessaires afin de promouvoir des relations positives et de favoriser la réhabilitation des jeunes détenus

De nombreux détenus ont des soupçons de consommation de drogues avant leur incarcération. (Fazel et al, 2006) jusqu'à 60 % des délinquants présentent un problème de toxicomanie à leur admission en prison. Les conditions de vie en prison jouent un rôle crucial dans l'initiation et le maintien des comportements addictifs. La solitude, la violence et le stress inhérents à l'environnement carcéral créent un climat propice à la consommation de drogues. Selon (Canat, 2012), l'accès facile aux substances illicites, qu'elles proviennent du trafic ou de prescriptions médicales, contribue à cette dynamique. Les jeunes détenus utilisent souvent les drogues comme un moyen d'échapper aux difficultés quotidiennes et à l'anxiété liée à leur situation. L'entrée en prison est vécue comme un choc psychologique. L'enfant peut ressentir un sentiment d'injustice, de peur et de solitude. (Goldson, 2002) souligne que les jeunes détenus entrent souvent en prison avec une perception négative d'eux-mêmes, se sentant stigmatisés par leur environnement familial et social.

Les toxicomanes détenus, après leur libération, font face à de nombreux défis, tant sur le plan social que sur celui de leur santé. La transition de l'univers carcéral à la vie en liberté est un moment critique qui expose ces individus à divers risques, notamment la chute dans la toxicomanie et la récidive criminelle. La stigmatisation sociale constitue l'un des premiers obstacles pour les ex-détenus toxicomanes (Wacquant, 2001). L'effet des étiquettes sociales négatives qui sont souvent associées à la criminalité et à la toxicomanie peuvent limiter l'accès à l'emploi, au logement et aux réseaux sociaux favorables à une réinsertion réussie.

La resocialisation des ex-détenus, en particulier ceux ayant des antécédents de toxicomanie, est un enjeu crucial pour la société moderne. Ce processus vise à réintégrer ces individus dans la communauté tout en les aidant à abandonner leurs comportements destructeurs et à adopter de nouvelles normes sociales.

La famille, en tant qu'institution première de socialisation, influence de manière significative l'identité sociale de l'individu (Durkheim, 1893). Dès la naissance, l'enfant apprend à travers ses interactions avec ses parents et ses proches les normes, les valeurs et les comportements attendus au sein de la société. Dans le cadre de la resocialisation, particulièrement après une période de rupture sociale comme la prison ou la toxicomanie, la famille peut jouer un rôle clé en réaffirmant ces repères. L'importance de la famille réside également dans sa capacité à offrir un cadre de stabilité et de réassurance. Selon (Lévy 2020), les familles capables de s'adapter et de soutenir leurs membres dans des périodes de crise jouent un rôle déterminant dans la resocialisation. Les échanges affectifs, la communication ouverte et la solidarité familiale sont des éléments qui facilitent le retour à des comportements sociaux acceptables.

Les amis sont souvent perçus comme des soutiens émotionnels qui aident les individus à traverser les épreuves de la vie. Putnam (2020) souligne que ces relations permettent aux gens de partager leurs préoccupations, d'obtenir des conseils et de bénéficier d'un soutien pratique. Ce soutien social est particulièrement important dans les moments de crise ou de transition, tels que la réhabilitation après une dépendance, le changement de carrière ou la réinsertion sociale. En offrant une écoute empathique et un encouragement mutuel, les amis contribuent à renforcer la résilience des individus face aux défis. Putnam (2020) avance également que des réseaux d'amitié solides favorisent la cohésion sociale au sein des communautés. En effet, les relations amicales créent des liens entre les individus, facilitant la collaboration et l'entraide. Cette dynamique est essentielle pour la construction d'une communauté résiliente, où les membres s'investissent activement pour le bien-être des autres.

Une communauté où les amis soutiennent les uns les autres est plus à même de faire face aux défis sociaux, qu'il s'agisse de problèmes économiques, de crise sanitaire ou de délinquance.

Les institutions, qu'elles soient éducatives, judiciaires ou sociales, jouent un rôle central dans ce processus. Les institutions qui favorisent la détermination chez les jeunes offrent des environnements dans lesquels ces derniers peuvent apprendre à se fixer des objectifs et à travailler pour les atteindre. (Duckworth, 2015) souligne que la détermination est essentielle pour surmonter les échecs et les défis. Dans un cadre éducatif ou communautaire, des programmes qui mettent l'accent sur la définition d'objectifs à court et à long terme, ainsi que sur les étapes nécessaires pour les atteindre, permettent aux jeunes de développer une mentalité de croissance.

Parmi les facteurs clés qui influencent ce processus, l'identité sociale joue un rôle central. Lorsqu'un individu rejoint un nouveau groupe, il peut adopter les normes et les valeurs de ce groupe pour faciliter son intégration (Tajfel & Turner, 1986). Par conséquent, les institutions sociales qui favorisent une identité positive peuvent jouer un rôle crucial dans la resocialisation, en offrant des modèles de comportement et des opportunités d'appartenance.

La sortie de prison des adolescents toxicomanes est un processus complexe qui nécessite une attention particulière pour assurer leur resocialisation et prévenir la rechute. Ainsi, plusieurs questions se posent : Comment le passage par la prison et l'expérience de la toxicomanie influencent-ils la reconstruction de l'identité sociale chez les ex-détenus en phase de resocialisation ? Comment l'identité sociale influence-t-elle sur la resocialisation des anciens détenus toxicomanes ? En quoi les mécanismes sociaux qui facilitent ou freinent la reconstruction de l'identité des ex-détenus toxicomanes dans le cadre de leur resocialisation ? Comment l'identité personnelle influence-t-elle la réaffirmation positive de l'identité sociale des ex-détenus en voie de resocialisation ?

## **1.5. Questions de recherche**

### **1.5.1. Question principale de recherche**

La question principale de cette recherche est la suivante : L'identité sociale est-elle significativement liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de nkodengui ? En d'autres termes, dans quelle mesure l'identité sociale, façonnée par les stigmates et les appartenances sociales, est-elle liée au processus de resocialisation des ex-détenus ayant souffert de toxicomanie ?

### **1.5.2. Questions secondaires**

Selon Cheeks et ses collègues (Cheek et Briggs (1982) ; Cheek (1989) ; Cheek, Smith et Tropp (2002) ; Cheek et Briggs (2013) ; Cheek et al. (2014)), l'identité sociale renvoie à : l'identité personnelle, l'identité relationnelle, l'identité publique et l'identité collective. Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé la méthode de (Reuchlin, 2003) pour formuler les questions de recherche suivantes :

**QS1.** L'identité personnelle est-elle liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes ?

**QS2.** L'identité relationnelle est-elle liée à la resocialisation des ex détenus toxicomanes ?

**QS3.** L'identité publique est-elle liée à la resocialisation des ex détenus toxicomanes ?

**QS4.** L'identité collective est-elle liée à la resocialisation des ex détenus toxicomanes ?

### **1.6. Objectifs de recherche**

L'objectif peut être appréhendé comme la cible visée après une expérience. Ainsi il indique l'action qu'on souhaite voir se réalisée après avoir effectué une expérience suivant l'application des méthodes précises. Il constitue le but visé par la question de recherche.

Dans l'optique de la quête de la convenance, la présente recherche est constituée d'un objectif général, qui obéit à la question principale de recherche, et de même que trois objectifs spécifiques qui obéissent également aux trois questions secondaires posées en amont. La logique étant que le premier objectif spécifique vise la première question secondaire, le deuxième objectif spécifique vise la deuxième question secondaire, le troisième objectif spécifique vise également la troisième question secondaire et le quatrième objectif spécifique vise également la quatrième question secondaire.

#### **1.6.1. Objectif général**

**OG.** L'objectif de cette recherche est d'examiner le lien entre l'identité sociale et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de Nkodengui.

#### **1.6.2. Objectifs spécifiques**

**OS1.** Examiner le lien entre L'identité personnelle et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**OS2.** Examiner le lien entre L'identité relationnelle et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**OS3.** Examiner le lien entre L'identité publique et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**OS4.** Examiner le lien entre L'identité collective et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

## **1.7.Pertinence de la recherche**

La recherche en éducation spécialisée, en particulier celle portant sur la resocialisation, connaît actuellement une réorientation marquante. Cette évolution reflète un besoin croissant de réinventer les pratiques éducatives et sociales pour mieux accompagner les populations vulnérables, telles que les ex-détenus toxicomanes, dans leur réintégration au sein de la société. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte mondial où la réhabilitation et la réinsertion sociale sont des enjeux cruciaux pour réduire la délinquance.

La recherche sur l'identité sociale et la resocialisation des anciens détenus au Cameroun et précisément ceux de la prison centrale de Kondengui est importante afin de questionner l'investissement qui se consacre seulement sur des mesures de sécurité en oubliant l'aménagement des personnes en prison qui doivent être préparées à réintégrer la société pour mener une vie en conformité avec les dispositions de la loi et un vivre digne en tant que personne. Bien que « La réinsertion sociale est un processus parsemé d'embûches au cours duquel un individu faisant face à la justice peut bénéficier d'interventions lui permettant d'être une personne autonome, intégrée à sa communauté et respectueuse des lois. » (Dubois & Ouellet, 2020), il convient d'examiner en profondeur les défis rencontrés par des ex détenus dans le cadre de leur processus de réinsertion sociale. C'est pourquoi on tentera d'évaluer l'influence de l'identité sociale sur la réintégration sociale afin de comprendre comment l'identité des anciens détenus de la prison de Kondengui est affectée par leur expérience en prison et comment cela influence leur capacité à se réintégrer dans la société. Cette compréhension aiderait à concevoir des initiatives appropriées pour les soutenir dans leur transition vers une vie pro-sociale qui sera une solution à une éventuelle récidive.

Par ailleurs, dans cette recherche, il est entrevu la réduction de la stigmatisation. Un fait est sûr, cette population subit les stigmates d'une société intransigente à leur égard. En étudiant leur identité sociale dans le processus de leur resocialisation, il est possible de mieux comprendre les processus de stigmatisation auxquels ils sont confrontés à leur sortie de prison. Car « Le casier judiciaire stigmatise les condamnés, constituant une importante barrière à la réinsertion sociale. De même, le casier judiciaire réduit les possibilités d'accès à un appartement, un programme d'études et des relations sociales durables » (Dubois & Ouellet, 2020,) Cette connaissance peut aider à élaborer des approches visant à réduire la stigmatisation et à favoriser une meilleure intégration des anciens détenus dans notre société.

Plus loin, notre recherche peut favoriser la promotion de la justice sociale lorsqu'elle pourra mettre en lumière les inégalités et les injustices subies par les anciens détenus. Ce qui favorisera à promouvoir des actions visant à garantir leurs droits au niveau social et

économique. Bref, une meilleure compréhension du lien entre l'identité sociale et la resocialisation des anciens détenus de Kondengui peut contribuer à promouvoir une société plus inclusive et à soutenir une resocialisation réussie des personnes libérées de prison.

### **1.8.Intérêt de la recherche**

Du point de vue psychosocial, l'étude de l'identité sociale des anciens détenus est essentielle pour comprendre comment l'incarcération affecte leur estime de soi, leur image sociale et leur relation avec autrui. La période en détention peut entraîner une perte de repères sociaux, une stigmatisation et une exclusion sociale, ce qui peut avoir des répercussions significatives sur la santé mentale et le bien-être des anciens détenus. Comprendre les processus de reconstruction de l'identité sociale après la libération peut permettre d'élaborer des approches psychosociales plus adaptées pour soutenir leur réintégration dans la société.

Sur le plan scientifique, ce sujet présente un intérêt en termes de recherche empirique et de développement de théories. En étudiant les processus de resocialisation des anciens détenus, nous pouvons contribuer à l'avancement des connaissances dans les domaines de la psychologie sociale, de la sociologie et de la criminologie. Les résultats de telles recherches peuvent également contribuer à l'élaboration de politiques publiques basées sur des données probantes, visant à améliorer la réintégration sociale des anciens détenus.

### **1.9.Objet et champ de la recherche**

#### **1.9.1. Objet de la recherche**

Notre étude se concentre sur deux dimensions principales :

- L'identité Sociale : Cette dimension examine comment le passé criminel et les problèmes de toxicomanie influencent l'identité personnelle et sociale des ex-détenus. Les stigmates associés à la détention et à la dépendance peuvent altérer la perception de soi et la manière dont les autres perçoivent ces individus. La recherche s'intéresse à la manière dont ces personnes peuvent reconstruire leur identité en dehors des étiquettes qui leur sont souvent attribuées, et comment elles peuvent développer un sentiment d'appartenance à la société.
- La resocialisation : Ce volet explore les processus et les programmes qui favorisent la réinsertion des ex-détenus toxicomanes dans la société. Cela inclut l'analyse des interventions psychosociales, des programmes de réhabilitation, et des initiatives communautaires qui visent à soutenir ces individus dans leur parcours de resocialisation.

### **1.9.2. Champs de la recherche**

La thématique de l'identité sociale et de la resocialisation des ex-détenus toxicomanes soulève des questions importantes sur le handicap social. L'identité sociale et le handicap social sont deux concepts qui interagissent de manière complexe. L'identité sociale se réfère à la façon dont les individus se présentent en fonction de leur appartenance à différents groupes (ethniques, culturels, professionnels, etc.), tandis que Le handicap social se manifeste lorsque des individus rencontrent des limitations dans leur participation à la vie sociale en raison de facteurs structurels ou relationnels.

### **1.10. Limite de la recherche**

Notre recherche s'est déroulée au Cameroun dans la région du Centre capitale politique et siège des institutions, département du Mfoundi et particulièrement dans les centres de resocialisation des anciens détenus toxicomanes dans l'arrondissement de Yaoundé IV au Cameroun. Ce choix n'est pas au hasard c'est parce que Les centres de resocialisation offrent un encadrement et un accompagnement personnalisé essentiel pour aider les ex-détenus à relever les défis de resocialisation, comme trouver un logement et un emploi. Cette recherche couvre la période de l'année 2023/2024.

Elle s'inscrit dans le cadre des recherches en sciences de l'éducation. D'une manière générale, elle concerne la resocialisation dans une acception plutôt large. Plus particulièrement notre recherche s'intéresse à certaines variables du processus de resocialisation de ce que l'on peut appeler abusivement « masse marginalisée » ou « personnes à bout ». Nous examinerons donc les variables qui interviennent dans la resocialisation de cette catégorie de personnes dans la société. Parmi ces variables, figurent Programmes de désintoxication, prévention de la rechute, Prise en charge des traumatismes subis en détention et liés à la toxicomanie, les dispositions mises sur pieds pour assurer la continuation de l'encadrement intellectuelle, les programmes d'éducation de base, et d'alphabétisation, l'encadrement psychologique et la formation à un métier des ex détenus toxicomanes. De toutes ces variables et bien d'autres encore, dépend la pleine resocialisation du toxicomane dans la société. Cette resocialisation peut être quantifiable à travers un certain nombre de faits observables parmi lesquels figurent : l'épanouissement, son admission dans un cycle scolaire normal, la prise de conscience du sens de la dignité et de la valeur personnelle, de son devoir de vivre en harmonie avec les lois de sa société.

### **1.11. Type de recherche**

Le type de recherche consiste à décrire comment les variables ou les concepts interagissent et comment ils peuvent être associés (N'da, 2015). Dans notre cas, notre recherche vise à examiner l'incidence de l'identité sociale sur le processus de resocialisation des ex détenus de la prison centrale de Yaoundé. Notre recherche s'inscrit dans une approche quantitative, plus précisément dans une étude descriptive et corrélationnelle. Son caractère quantitatif est dû au fait qu'elle mobilise des instruments de mesure qui collectent des données essentiellement chiffrées (Etoundi, 2020). Cette approche se justifie par le fait que notre recherche vise à fournir une compréhension plus fine nuancée des défis de la resocialisation, ainsi que des pistes concrètes pour améliorer les programmes d'accompagnement et de resocialisation des personnes ayant un passé carcéral et de toxicomanie.

## CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Ce chapitre vise à effectuer une revue de littérature critique sur l'identité sociale, et la resocialisation. Cette analyse de la littérature nous permettra de récapituler l'état actuel des connaissances dans ce domaine et de positionner notre étude par rapport aux recherches antérieures. Ce chapitre sera organisé en trois sections : la première abordera l'identité sociale, la seconde traitera de la resocialisation, et la dernière présentera les résultats de plusieurs études portant sur la relation entre ces variables.

### 2.1. Identité sociale

#### 2.1.1. Historique et émergence de l'identité sociale

Marx (1859) cité par Dortier (2015) dans son avant-propos de la critique de l'économie politique, a révolutionné la théorie sociale en proposant une vision critique du capitalisme et de l'histoire centrée sur des notions de crise et de lutte des classes. L'auteur met en avant l'importance de l'identité sociale dans la formation des classes sociales. Selon lui, les classes sociales ne sont pas simplement des groupes d'individus qui partagent des caractéristiques économiques ou sociales, mais plutôt des groupes qui partagent une conscience commune de leur situation dans la société et qui ont une identité sociale partagée par ailleurs, (Marx, 1859) considère que l'identité sociale est déterminée par les conditions de vie communes, les valeurs et l'identité sociale partagées par les individus qui en font partie. Cela signifie que les individus qui partagent ces caractéristiques communes développent une conscience de classe commune, ce qui les rend capables de se reconnaître comme appartenant à une classe sociale spécifique (Dortier, 2015).

Weber (1922) a apporté sa contribution à la compréhension de l'identité sociale en mettant l'accent sur la stratification sociale. Weber, a développé une approche multidimensionnelle de la stratification sociale, en opposition à la vision de Marx (1859), Weber (1922) cité par (Weber, 2022), considère que la stratification sociale ne se réduit pas uniquement aux classes sociales, mais englobe trois sphères d'activité sociale distinctes : la classe (ordre économique), le statut (ordre social) et le parti (ordre politique). Il met en avant le fait que les individus sont regroupés selon divers critères tels que la possession de biens, le prestige social, et l'adhésion à des groupements politiques. Contrairement à (Marx, 1859), (Weber, 1922) souligne l'autonomie de ces différents ordres et met en lumière la complexité des interactions entre eux, soulignant ainsi la diversité des mécanismes de stratification sociale (Weber, 2022)

À la suite de Weber (1922), Goffman (1960) a développé la théorie de l'interactionnisme symbolique qui met l'accent sur la manière dont les individus construisent leur identité sociale à travers les interactions quotidiennes. Goffman n'a pas développé une théorie générale, mais il s'est concentré sur l'analyse de l'ordre de l'interaction, et des situations sociales de face-à-face (Adams et Sydie, 2006).

Développée par Tajfel (1970), la théorie de l'identité sociale que Turner (1980) et ses collaborateurs ont complétée par la théorie de l'auto-catégorisation, exerce une influence prépondérante sur les approches psychosociales du groupe, de l'identité et des relations intergroupes (Licata, 2007). Elle est devenue l'approche de référence en matière d'études et d'explications des comportements groupaux et les conflits intergroupes. Pour comprendre l'identité sociale, il est important d'abord de pouvoir cerner la notion d'identité. L'identité est une notion bipolaire et paradoxale (Noumbissie, 2019). Il y a quatre paradoxes sur l'identité :

- Premier paradoxe : l'identité présente deux significations pratiquement opposées. D'une part, elle renvoie au caractère de ce qui est identique, c'est-à-dire des objets ou des êtres parfaitement semblables, d'autre part, elle signifie le caractère de ce qui est singulier, c'est à-dire ce qui se distingue et se différencie des autres (Noumbissie, 2019) ;
- Deuxième paradoxe : l'individu doit penser aux autres pour penser à lui-même, dans la relation à autrui, il prend donc conscience de lui et construit sa propre identité ;
- Troisième paradoxe : pour avoir une identité l'individu lui-même doit avoir une certaine constance et cohérence dans le temps. Ce paradoxe concerne le fait que l'individu hésite entre la stabilité, « être soi-même encore », et les désirs et projets qui nécessitent un changement ;
- Quatrième paradoxe : est le prolongement du troisième. En effet, la dichotomie stabilité/changement est accompagnée d'une seconde entre identité personnelle et identification à d'autres personnes, à des valeurs et à des croyances (identité sociale).

Ce dernier paradoxe s'inscrit largement dans le sillage de l'étude de l'identité sociale. Le concept d'identité encré dans un contexte social serait selon (Kastersztein, 1990) cité par (Noumbissie, 2019) une structure polymorphe et dynamique basée sur des éléments constitutifs psychologiques et sociaux. Ainsi donc, l'« identité sociale » d'un individu serait « la somme des relations d'inclusion et d'exclusion par rapport aux sous-groupes constitutifs d'une société » (Manço, 1999). Plus récemment, des auteurs comme Hall (1960) cité par (Cevulle, 2019), ont exploré l'identité sociale dans le contexte de la culture et des médias.

Hall considère que l'identité est un processus de construction et de reconstruction, qui se produit à travers les interactions sociales et les expériences individuelles (Cevulle, 2019). L'identité sociale permet de situer l'individu dans la société. Elle se réfère à un rôle social, à un statut. L'identité sociale est souvent une identité attribuée selon (Mucchielli, 1999) dans la mesure où ses caractéristiques sont définies par la société. Elle correspond à tout ce qui permet à autrui d'identifier de manière pertinente un individu par les statuts, les codes, les attributs qu'il partage avec les autres membres des groupes auxquels il appartient ou souhaiterait appartenir. Ces groupes correspondent aux différentes catégories sociales dans lesquelles les individus peuvent se ranger en fonction notamment de leur sexe, leur âge, de leur métier, de leur statut dans la famille, de leur localisation géographique, de leur nationalité, de leur ethnie, de leurs occupations, loisirs ou sports favoris, de leur appartenance à un parti politique. Les caractéristiques de l'identité sociale ne sont pas toujours déterminées par l'individu, mais le plus souvent prescrites par la société comme moyen de reconnaissance, d'identification de l'extérieur (Mucchielli, 1999).

L'attribution des caractéristiques identitaires à un individu est aussi un moyen de classer et d'ordonner les membres d'une population sur une base de critères prépondérants. Un même individu peut être perçu comme ayant plusieurs identités sociales en fonction du domaine particulier qui est considéré. L'identité sociale peut être positive ou négative selon le positionnement du groupe dans l'échelle des groupes sociaux. Selon (Turner, 1975), ce n'est pas la simple constitution de groupe qui engendre des discriminations, mais la motivation pour un individu d'obtenir ou de maintenir une identité sociale positive. C'est donc la construction ou le maintien d'une identité sociale positive qui va à l'aide de comparaisons favorables pousser les groupes à acquérir une évaluation positive. (Tajfel, 1974) affirme : « un individu aura tendance à rester membre d'un groupe ou alors désirer l'appartenance à un autre si ces groupes peuvent contribuer à ce qu'il ait une identité sociale positive ». Concernant le processus de manifestation de l'identité sociale, (Tajfel, 1981) suggère que c'est « Cette partie du concept de soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social, ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance. » Par-là, il convient de souligner le paradoxe des communautés sociales. Lors des modifications de leur personnalité, les individus, tout comme les groupes sociaux, ont la possibilité de choisir le groupe d'appartenance, le groupe de référence ou la communauté à laquelle ils veulent appartenir. La production et l'affirmation de l'identité se réalise par l'intermédiaire des processus complémentaires d'identisation et d'identification (Tap, 1979).

- Par identisation, l'acteur social se distingue, il affirme son individualité, il devient autonome.

- L'identification selon Freud (1923) cité par Chauvel (2002) est :

« l'assimilation d'un moi à un autre, étranger, en conséquence de quoi ce premier moi se comporte, à certains égards, de la même façon que l'autre, l'imité et, dans une certaine mesure, le prend en soi... L'identification est une forme très importante de la liaison à l'autre, vraisemblablement la plus originelle ».

Après avoir retracé l'historique et l'émergence de l'identité sociale, nous allons maintenant explorer quelques définitions qui permettront de mieux comprendre ce phénomène.

### **2.1.2. Analyse notionnelle de l'identité sociale**

Pour comprendre le concept de l'identité sociale, il est nécessaire au préalable de cerner celui de l'identité.

L'identité, selon Castra (2012), est un concept dynamique qui englobe l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui définissent un individu ou un groupe en tant qu'entité distincte, tant pour eux-mêmes que pour les autres. Que ce soit à l'échelle individuelle ou collective, elle n'est pas une entité figée, mais plutôt le produit d'un processus continu de construction et de négociation.

Fisher (2020), définit l'identité comme étant : la conscience sociale que l'individu a de lui-même. L'auteur souligne que l'identité est, dans une large mesure, une actualisation au niveau individuel d'un certain nombre de composantes sociales ; cela implique une définition de soi par les autres et des autres par soi-même, Le concept de l'identité est devenu incontournable dans le domaine des sciences sociales.

Selon la définition de Tajfel, (1981) l'identité sociale est « la partie du soi qui provient de la conscience qu'a l'individu d'appartenir à un groupe social (ou à des groupes sociaux), ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance ».

Bloch et al (1996) définissent l'identité sociale comme étant : « une partie de la représentation que l'individu se fait de lui qui est liée aux rôles et aux statuts des groupes sociaux ou catégories auxquels ils appartiennent ». Autrement dit, il s'agit d'un concept exprimant l'articulation du psychologique et du social chez l'individu.

Mead (1934) cité par Fisher, (1996) propose une définition de l'identité sociale en disant qu'il s'agit des relations sociales génératrices de l'individualité citée. L'individu se construit donc en tant qu'être d'une part, en intégrant les rôles sociaux et les valeurs de son groupe (le moi) et d'autre part en y réagissant (le je).

L'identité sociale, Pour Juskenaitė & al (2016), implique les rôles sociaux (Ces rôles se définissent comme les positions qu'un individu occupe dans des structures sociales, telles que la famille, le travail, ou les groupes communautaires, et impliquent des attentes de comportements spécifiques) que l'individu occupe de manière plus ou moins permanente, mais également les caractéristiques psychiques ou physiques qui, de manière transitoire, peuvent prendre une importance dans un contexte social particulier.

Ces différentes définitions de l'identité sociale convergent toutes vers l'idée que notre identité est façonnée par notre appartenance à des groupes sociaux et les interactions que nous entretenons avec eux. À présent, il est question de présenter les caractéristiques de l'identité sociale.

### **2.1.3. Caractéristiques de l'identité sociale**

Le but des caractéristiques de l'identité sociale est de démontrer comment les individus définissent qui ils sont, à travers divers moments de leur vie, dans les circonstances qui leur obligent à faire des choix dans les groupes auxquels ils se réfèrent. Nous porterons notre attention sur quatre de ces caractéristiques :

- **L'identité personnelle ou soi**

L'identité sociale est le plus largement caractérisée par le concept de soi. Le soi comporte d'une part l'idée de qui on est et renvoie d'autre part au sentiment de demeurer toujours à l'image que nous nous donnons de nous-même (Mayego, 2005). Le soi comporte deux aspects à savoir :

- ***L'estime de soi***

L'estime de soi est favorisée par l'équilibre dans les rapports avec les autres (Doré, 2017), et acquise à travers les expériences de vie. (Descartes, 1649) cité par (Doré, 2017) considère le respect ou l'estime de soi comme l'un des devoirs les plus importants. Il renchérit que l'estime de soi ou le respect est la passion de l'âme, c'est-à-dire une inclination de l'âme à estimer, respecter l'objet et le rendre favorable. Il met en lumière l'élément de la sagesse qui consiste à savoir le pourquoi et le comment chacun estime et méprise.

- ***La conscience de soi***

Pour Fisher, celle-ci est « l'aspect dynamique de l'identité sociale à travers lequel les individus prennent conscience d'eux-mêmes, par l'attention qu'ils portent à ce qu'ils sont ». D'après les travaux de (Fernischer et al, 1975) cité par (Fisher, 2020) il existe deux types de conscience de soi : « la conscience de soi personnelle, qui est le sentiment d'identité liée à divers aspects de notre vie intérieure, tel que le sentiment de nos désirs, nos motivations et

nos valeurs ; la conscience de soi publique est le sentiment d'identité en tant qu'il est déterminé par le comportement et les opinions d'autrui à notre égard », Par ailleurs, Pour (Di Méo, 2006) l'identité personnelle c'est ce qui permet à travers le temps et l'espace à l'individu de rester lui-même dans un groupe social donné et dans ses relations avec l'autre. Pour l'auteur, Cette identité est différente d'une personne à une autre, et elle se décline selon les groupes.

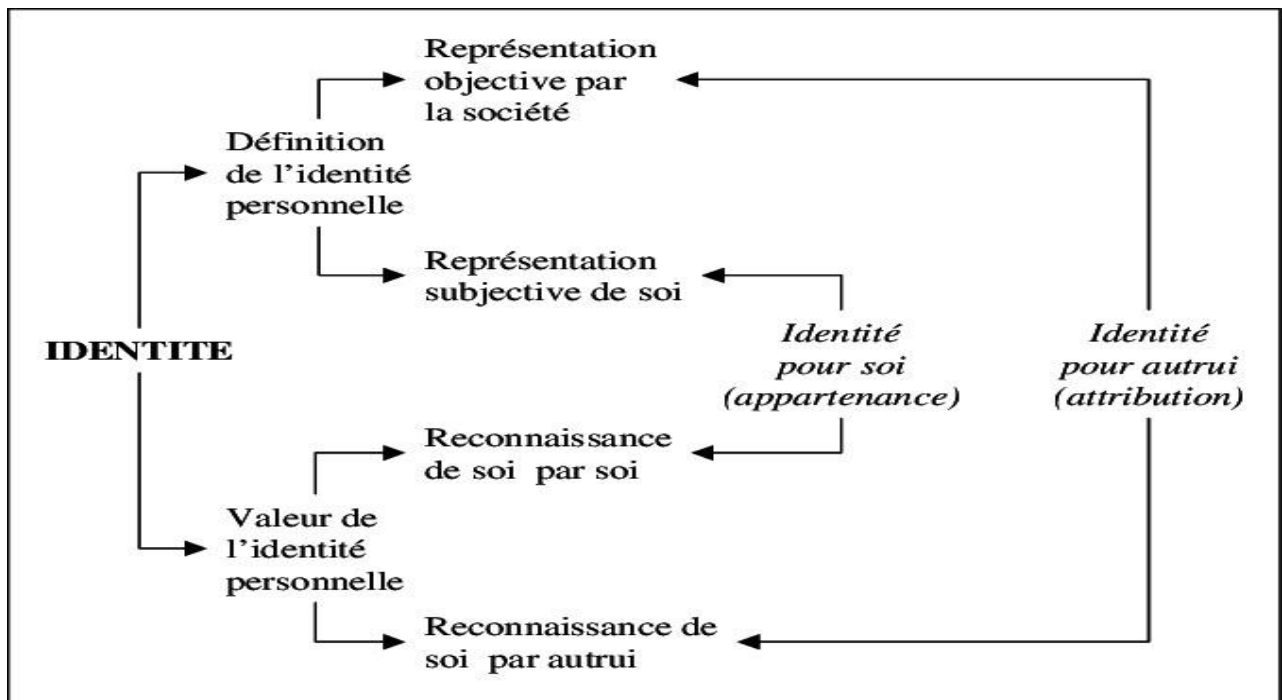


Figure 1 : mécanismes de l'identité personnelle développée par soulier (2001)

- **L'identité régionale ou géographique**

L'identité dépend, selon cette vision, de l'appartenance sociale et surtout géographique. (Mangin, 2009), définit l'identité comme une création collective et culturelle perpétuellement en devenir. Selon lui, l'identité régionale est « plurielle », et les régions n'ont pas toutes des spécificités culturelles fortes, lorsque ce cas se présente le territoire se crée une identité qui devient petit à petit un élément clé de son développement.

- **L'implication sociale**

Macia (1996) cité par Fisher (2020) a défini quatre formes d'identités sociales suivant l'implication sociales d'un individu : L'affirmation de l'identité elle correspond à l'engagement personnel, et à la part de choix qu'un individu est capable d'assumer par rapport à une réalité. Le moratoire : il caractérise l'incertitude et l'hésitation. Le refus de l'identité propre. La dispersion : Nous avons retenus trois caractéristiques de l'identité sociale : le soi qui montre comment un individu se définit, l'appartenance qui met l'accent sur le fait que

l'appartenance à un groupe influence la façon dont nous percevons le monde et nous-même et l'implication sociale qui fait référence à l'engagement actif d'un individu dans des activités, des relations ou des causes qui ont un impact sur la société (Fisher, 2020).

- **L'appartenance**

C'est par elle que les individus définissent qui ils sont dans un système donné. Selon Fisher (1996) « la notion d'appartenance se réfère au fait que les individus sont situés quelque part, qu'ils entrent dans des catégories sociales données, et qu'ils acceptent de façon plus ou explicite, des valeurs pour exprimer leur identité, ils vont s'appuyer sur ces critères d'appartenance et manifester ainsi leur différence à travers des rôles et un style de vie particulier »; elle influence notre perception de nous-mêmes, nos interactions sociales et notre place dans la société. (Di meyo, 2005).

Après avoir exploré les caractéristiques fondamentales de l'identité sociale, il est essentiel de comprendre comment ces éléments s'organisent et interagissent au sein de divers cadres théoriques. Les caractéristiques de l'identité sociale sont intégrées et expliquées par des modèles théoriques qui offrent une compréhension plus approfondie des processus de formation et de dynamique de l'identité sociale.

#### **2.1.4. Modèle de l'identité sociale**

Pour comprendre plus en profondeur ce phénomène complexe, différents modèles ont été développés par les chercheurs. Notons entre autres :

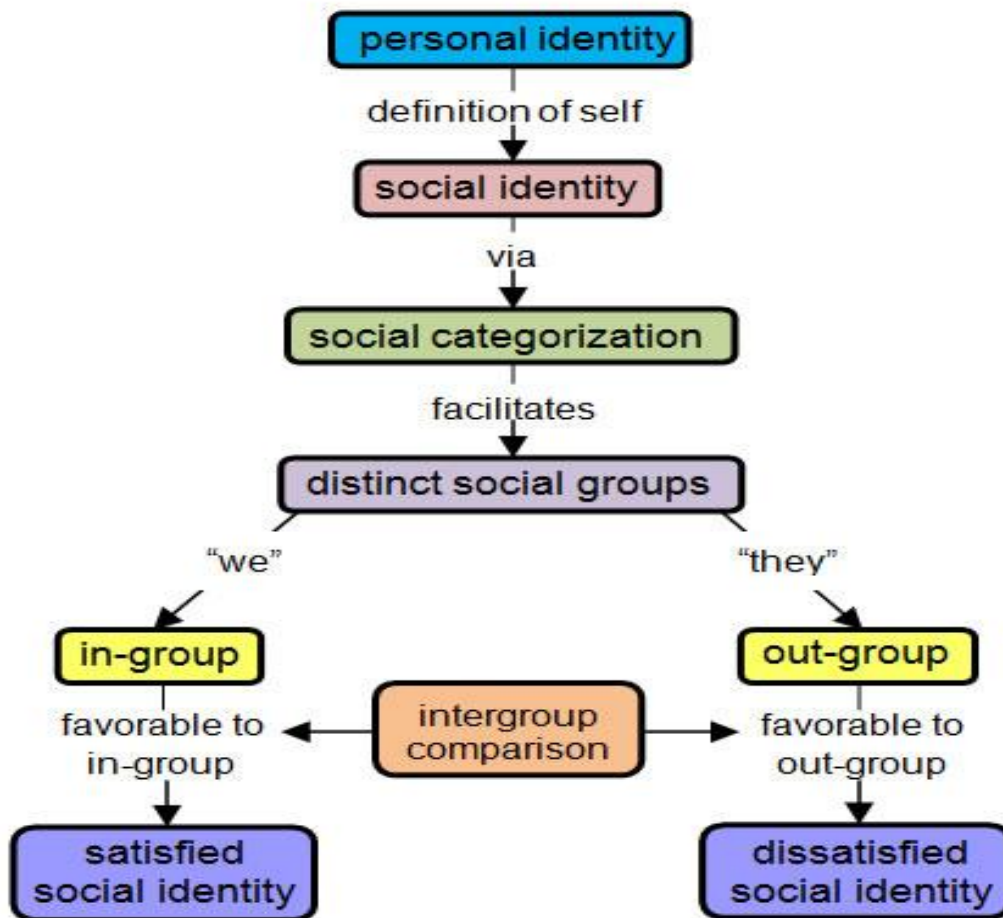
##### **2.1.4.1. Modèle de l'identité sociale**

Le modèle de l'identité sociale (Social Identity Model - SIM) est une théorie psychosociale développée par (Tajfel et al, 1970). Ce modèle cherche à expliquer comment l'identification à un groupe social particulier influence les comportements et les interactions sociales. Selon le modèle de l'identité sociale, les individus ont un besoin fondamental de s'identifier à des groupes sociaux pour se définir eux-mêmes et pour comprendre le monde qui les entoure. Cette identification à un groupe peut être basée sur diverses caractéristiques, telles que la nationalité, l'appartenance ethnique, la religion, le sexe, ou même des intérêts communs tels que les sports ou les loisirs (Tajfel & Turner, 1979). Le modèle de l'identité sociale comprend plusieurs concepts clés :

**Catégorisation sociale** : Les individus classent les autres et eux-mêmes en fonction de certaines catégories sociales. Par exemple, une personne peut s'identifier comme membre d'une certaine ethnie, d'une religion spécifique, ou d'une classe sociale particulière (Tajfel & Turner, 1979).

**Identification sociale** : Les individus s'associent avec certains groupes sociaux et internalisent les normes, les valeurs et les attitudes de ces groupes comme faisant partie de leur propre identité. Par exemple, un individu peut s'identifier en tant que membre d'un groupe religieux et adopter les croyances et les pratiques de ce groupe (Tajfel & Turner ,1979).

**Comparaison sociale** : Les individus comparent leur groupe avec d'autres groupes sociaux, ce qui peut conduire à une augmentation de la cohésion intra-groupe et à une diminution de la cohésion intergroupe. Cette comparaison peut être réalisée sur des critères variés (Tajfel & Turner ,1979).



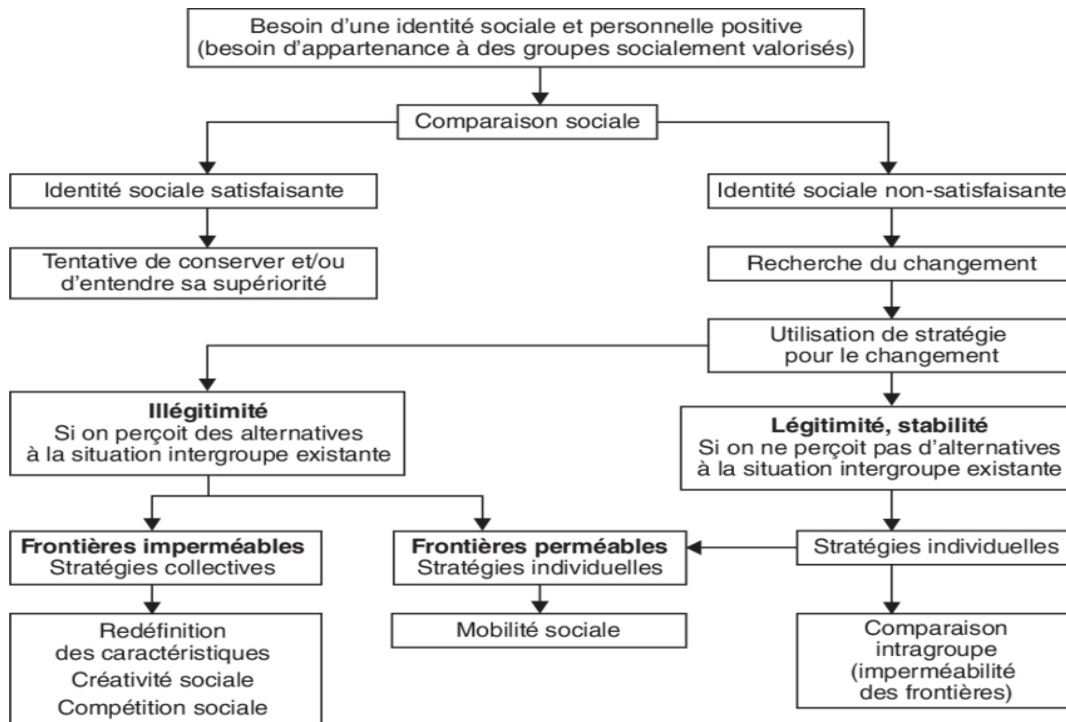
**Figure 2: social identity theory tajfel- turner (1973)**

L'objectif de ce modèle est d'appliquer les processus de la théorie de l'identité sociale et de la théorie de l'auto-catégorisation aux comportements de foule, afin de créer un nouveau modèle explicatif de ces comportements (Drury & Reicher, 1999). La notion centrale du modèle de l'identité sociale est la transformation du soi via la participation à une action collective. Elle suppose que, dans la foule, l'identité personnelle de l'individu devient moins saillante. Ainsi, les gens agissent moins en fonction de leur identité personnelle qu'en

fonction de l'identité sociale associée à la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent, cette catégorie étant rendue pertinente par le contexte social (Reicher et al, 2006). Toutefois, le contexte collectif n'a pas qu'une implication cognitive, mais également une influence comportementale : il influence l'expression de l'identité sociale (Reicher, Spears, & Haslam, 2010). Ainsi, le fait d'être anonymes aux yeux des autres groupes permet aux membres de la foule d'échapper à leur sanction. Parallèlement, le fait d'être visible pour les membres de l'endogroupe permet une coordination entre les membres. En conséquence, les membres de la foule ont la possibilité d'agir selon leurs valeurs collectives (de mettre en actes leurs valeurs collectives) même face à une opposition de l'exo groupe. En ce sens, le comportement de la foule n'est pas incontrôlé ; c'est précisément dans la foule que les gens peuvent exprimer pleinement leur identité sociale (Drury & Reicher, 1999).

#### **2.1.4.2. Modèle élaboré de l'identité sociale**

Reicher (1999) a ensuite complété le modèle Tajfel & Turner (1979), dans le but de rendre compte des changements se produisant dans le cours des actions de la foule. Le point de départ du modèle élaboré de l'identité sociale (Elaborated Social Identity Model- ESIM) est l'assimilation des événements de foule à des rencontres intergroupes typiques. Dès lors, la position de chacune des parties doit être comprise en référence à la dynamique en cours entre les groupes. Il a montré que le pouvoir de l'exo groupe tend à créer le contexte au sein duquel les membres des groupes se définissent eux-mêmes. Précisément, le fait que l'exo groupe soit perçu comme agissant envers les individus de la foule (l'endogroupe) comme s'ils étaient tous semblables conduit ces derniers à se définir eux-mêmes en une catégorie inclusive. Plus encore, le fait que les actions de l'exo groupe soient perçues comme illégitimes crée les conditions nécessaires à ce que l'endogroupe, la catégorie inclusive, autorise et valide la résistance de ses membres face aux actions de l'exo groupe (Reicher et al, 2006). Les actions de l'exo groupe ne déterminent donc pas seulement la tendance de l'endogroupe à résister, mais également la manière d'exercer cette résistance. Ainsi, la formation d'une seule catégorie inclusive face aux actions de l'exo groupe, combinée aux sentiments de consensus et à l'attente d'un soutien de la part de tous les membres de la catégorie augmente le pouvoir de l'endogroupe à s'opposer à l'exo groupe. Le modèle élaboré de l'identité sociale envisage donc la foule comme un groupe inclusif et puissant, et non plus comme une collection d'individus relativement impuissants devant les actions de l'exo groupe (Tajfel & Turner, 1979).



**Figure 3 : Théorie de l'identité sociale adaptée d'après Capozza et Volpato, 1994**

Sources, Klein et al. (2018).

### 2.1.5. Dimension de l'identité sociale

L'identité sociale est un concept complexe qui englobe plusieurs dimensions, chacune ayant des implications significatives sur la manière dont les individus se perçoivent et interagissent avec le monde. En se basant sur les travaux de Cheeks et ses collègues (Cheek et Briggs (1982) ; Cheek (1989) ; Cheek, Smith et Tropp (2002) ; Cheek et Briggs (2013) ; Cheek et al. (2014)), notamment à travers la quatrième version du questionnaire sur les aspects de l'identité (AIQ-IV), nous pouvons distinguer quatre dimensions clés de l'identité sociale : l'identité personnelle, l'identité relationnelle, l'identité publique et l'identité collective.

#### 2.1.5.1. Identité personnelle

L'identité personnelle, qui se réfère aux attributs uniques qui distinguent un individu des autres, est particulièrement pertinente pour les ex-détenus toxicomanes. Selon Vignoles, Schwartz et Luyckx (2011), cette dimension inclut des traits de personnalité, des compétences et des expériences de vie. Pour les ex-détenus, la reconstruction de leur identité personnelle est souvent un processus complexe. Ils peuvent se retrouver en lutte contre des stigmates liés à leur passé criminel et à leur dépendance. Les travaux de Cheek et Briggs (1982) soulignent que l'identité personnelle est essentielle pour développer l'estime de soi. Pour les ex-détenus,

il est crucial de redéfinir leur identité en se concentrant sur leurs forces, leurs aspirations et leurs compétences acquises, plutôt que sur les erreurs du passé. Ce processus peut les aider à développer une image positive d'eux-mêmes, ce qui est essentiel pour leur intégration dans la société. En effet, une identité personnelle renforcée peut les motiver à poursuivre des opportunités d'emploi, à se former et à établir des relations saines.

#### **2.1.5.2. Identité relationnelle**

L'identité relationnelle se concentre sur les attributs qui sont importants dans les relations interpersonnelles. L'identité relationnelle développée dans les travaux de Cheek et Briggs (2013), concerne la manière dont une personne se définit en fonction de ses relations avec les autres et des groupes auxquels elle appartient. Pour les ex-détenus toxicomanes, cette dimension est cruciale, car ils doivent souvent naviguer entre différents groupes sociaux : leurs anciens pairs dans le monde de la drogue, la société générale, et parfois des communautés de soutien (groupes de parole, programmes de réinsertion). Dans le contexte des ex-détenus toxicomanes, cette dimension est cruciale, car les relations interpersonnelles peuvent avoir un impact significatif sur leur processus de réinsertion. Turner (1999) souligne que les liens avec la famille, les amis et d'autres membres de la communauté jouent un rôle déterminant dans le soutien émotionnel et social dont ces individus ont besoin. L'identité sociale peut être source de conflits internes, car certains peuvent hésiter à abandonner des liens avec des groupes anciens malgré leur nocivité, tandis que l'intégration dans des communautés de soutien ou la réinsertion professionnelle exige une nouvelle affiliation identitaire. L'enjeu est de transformer cette identité sociale en une force positive qui soutient la réhabilitation et la réintégration sociale.

#### **2.1.5.3. Identité publique**

L'identité publique, qui englobe les caractéristiques perçues par les autres, est également fondamentale pour les ex-détenus toxicomanes. Cheek, Smith et Tropp (2002) notent que cette dimension est souvent façonnée par les perceptions socioculturelles et les normes de comportement. Pour les ex-détenus, la façon dont ils sont perçus par la société peut avoir un impact profond sur leur capacité à se réinsérer. Les stigmates associés à la détention et à la toxicomanie peuvent entraîner des discriminations dans des domaines tels que l'emploi, le logement et les relations sociales. Les ex-détenus doivent non seulement faire face à leurs propres perceptions négatives, mais aussi aux jugements des autres. Par conséquent, il est crucial de travailler sur leur image publique en favorisant des initiatives qui mettent en avant les histoires de réussite et les processus de réhabilitation. Cela peut inclure la participation à

des programmes de sensibilisation qui visent à réduire les préjugés et à promouvoir une meilleure compréhension des défis auxquels ils sont confrontés.

#### **2.1.5.4. Identité collective**

L'identité collective fait référence aux attributs liés aux affiliations à des groupes ou à des communautés. Cheek et al. (2014) soulignent l'importance des affiliations culturelles et sociales dans la formation de l'identité collective. Pour les ex-détenus toxicomanes, se réinscrire dans une communauté peut être à la fois un défi et une opportunité. L'identité collective peut jouer un rôle de soutien dans le processus de réhabilitation. Les ex-détenus peuvent trouver du réconfort et des encouragements au sein de groupes de soutien ou d'organisations qui partagent des expériences similaires. Ces affiliations peuvent leur offrir un sentiment d'appartenance et de légitimité, essentiels pour leur réinsertion. Par ailleurs, la participation à des activités communautaires peut les aider à développer des compétences sociales et à renforcer leur réseau de soutien, ce qui est crucial pour éviter une rechute.

Les dimensions de l'identité sociale, telles qu'articulées dans le cadre théorique de l'AIQ-IV par Cheek et ses collègues, sont des outils puissants pour comprendre et soutenir la réinsertion des ex-détenus toxicomanes. Chaque dimension, qu'elle soit personnelle, sociale, collective, relationnelle ou liée aux rôles, offre des perspectives spécifiques sur les défis et les opportunités qui se présentent à ces individus. La reconnaissance et le développement de ces différentes facettes de l'identité permettent de mieux accompagner les ex-détenus dans leur parcours de réhabilitation, en leur offrant des bases solides pour reconstruire leur identité et leur place dans la société.

#### **2.1.6. Facteurs d'identité sociale**

En explorant les différents facteurs de l'identité sociale, on peut mieux appréhender la diversité et la complexité du concept. Entre autres facteurs, notons :

***L'appartenance à un groupe social*** : La théorie de l'identité sociale, développée par Tajfel (1978), considère qu'une part de l'identité de l'individu provient de ses appartenances sociales. Du fait de cette appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux, les individus adoptent des comportements attachés à ce groupe. Plusieurs recherches de psychologie sociale (Levine et al, 2005) ; (Gleibs et al, 2011) ; (Frische et al, 2014) ont montré que l'identité sociale peut favoriser le bien être des individus, ceux-ci développant plus de comportements d'aide, étant objectivement moins stressés lorsqu'ils partageaient une même identité commune.

***Contexte socio-historique et culturel*** : Dans l'article « An integrative theory of intergroup conflict », (Tajfel et Turner, 1979) pensent que le contexte socio-historique et

culturel se réfère à l'ensemble des conditions sociales, historiques et culturelles qui influencent les attitudes, les comportements et les interactions des individus au sein d'une société donnée à un moment donné. Cela inclut les normes sociales, les valeurs culturelles, les institutions, les pratiques sociales, les événements historiques et les dynamiques de pouvoir qui façonnent les relations interpersonnelles, intergroupes et sociétales.

***Expériences personnelles*** : Les expériences personnelles, y compris les interactions interpersonnelles, les événements de vie significative, les expériences de discrimination ou de privilège, etc., contribuent à façonner l'identité sociale des individus en renforçant ou en modifiant leur perception d'eux-mêmes et de leur groupe d'appartenance (Martuccelli, 2009).

***La comparaison sociale*** : La théorie de la comparaison sociale a été développée par (Festinger, 1954). Dans cette théorie, il présente la comparaison sociale comme étant un élément central de l'expérience humaine influençant la motivation, l'estime de soi et les comportements. Elle peut avoir des effets positifs ou négatifs en fonction du contexte et des individus impliqués. Que sa conclusion soit négative ou positive, l'évaluation de soi est une analyse réflexive fondamentale pour les êtres humains (Garneau, 2005). Cette évaluation de soi joue un rôle essentiel en permettant aux individus de se situer par rapport aux autres et par rapport à eux-mêmes.

***Les transitions et les crises identitaires*** : Erikson (1968), développe ce concept et identifie notamment l'adolescence comme une période cruciale pendant laquelle les individus sont particulièrement susceptibles de rencontrer des crises identitaires. Les transitions de crises identitaires se produisent lorsque les individus sont confrontés à des défis ou à des événements qui remettent en question leur sens de soi et leur perception de leur place dans le monde. Ces événements peuvent inclure des changements majeurs dans la vie, tels que la perte d'un emploi, la fin d'une relation, des bouleversements familiaux, l'emprisonnement des changements de statut social, des expériences traumatisantes. Pendant ces périodes de transition, les individus peuvent ressentir de l'incertitude, de l'anxiété et de la confusion quant à leur identité, leurs valeurs et leurs objectifs de vie. Ils peuvent remettre en question leurs croyances et leurs aspirations, et chercher activement à redéfinir qui ils sont et ce qui est important pour eux. Les transitions de crises identitaires peuvent être des moments de croissance et de transformation personnelle, mais elles peuvent également être source de détresse et de difficulté si les individus ne parviennent pas à résoudre les conflits internes et à trouver un nouveau sens de stabilité et de cohérence identitaire : (Erikson, 1968).

Ainsi, en examinant les facteurs de l'identité sociale, nous ouvrons la porte à une exploration plus détaillée des types d'identités, tels que l'identité sociale positive et l'identité

sociale négative. Faire une transition de l'analyse des facteurs de l'identité sociale à celle des types d'identités nous permet donc de mieux comprendre comment ces multiples dimensions s'entrelacent pour former notre sens de soi.

### **2.1.7. Types d'identité sociale**

Les types d'identités sociales sont des facettes diversifiées et complexes de l'identité humaine. Nous présenterons deux types d'identités sociales à savoir :

#### **2.1.7.1. Identité sociale positive**

L'identité positive est un concept essentiel dans le développement personnel et social. Elle englobe la manière dont nous percevons et valorisons nous-mêmes, ainsi que notre sentiment d'appartenance à divers groupes sociaux. C'est une notion explorée en profondeur par (Dweck, 2006), elle suggère que l'identité positive est étroitement liée à notre « mentalité » ou à notre manière de penser. Elle distingue deux types de mentalités : la mentalité fixe et la mentalité de croissance. Dans une mentalité fixe, les individus croient que leurs traits personnels, tels que l'intelligence ou le talent, sont figés et immuables. En revanche, ceux qui adoptent une mentalité de croissance croient que leur capacité à se développer et à s'améliorer vient avec l'effort et la pratique (Dweck, 2006).

En outre, l'identité positive est également influencée par notre sentiment d'appartenance à des groupes sociaux (Dweck, 2006). Les interactions avec notre famille, nos amis, notre communauté et notre culture façonnent notre perception de nous-mêmes et notre place dans le monde. Il est crucial de cultiver des relations positives et de valoriser la diversité des expériences et des perspectives pour renforcer notre identité sociale de manière constructive (Dweck, 2006).

La construction d'une identité positive pour les anciens détenus notamment les toxicomanes, est un processus complexe qui nécessite une approche holistique impliquant souvent d'une part, un travail sur leur propre perception d'eux-mêmes (La Vigne et al, 2018). D'autre part, des interactions sociales et le soutien communautaire. Dans leur livre "Criminology", (Siegel et al, 2018) mettent en lumière le fait que Les relations positives et solidaires avec la famille, les amis, les mentors et les membres de la communauté peuvent jouer un rôle crucial dans le renforcement de leur estime de soi et de leur sentiment d'appartenance sociale.

#### **2.1.7.2. Identité sociale négative**

L'identité sociale négative est un phénomène, exploré en profondeur par des chercheurs tels que Pager (2009), Steele (2010), ces derniers dans leurs travaux mettent en

lumière les effets dévastateurs de la stigmatisation et de la marginalisation sur la perception de soi et le bien-être des individus.

L'identité sociale négative se développe souvent en réponse aux stéréotypes négatifs et aux attentes sociales qui nous sont imposées en fonction de notre appartenance à certains groupes sociaux (Steele, 2010). De plus, l'identité négative peut également se manifester à travers l'autocensure et la diminution des aspirations. Les individus qui internalisent des stéréotypes négatifs sur leur groupe social peuvent se convaincre qu'ils sont incapables de réussir dans certains domaines, ce qui les amène à s'autolimiter et à éviter les opportunités qui pourraient les pousser en dehors de leur zone de confort. Par exemple, L'internalisation de l'identité sociale négative se manifeste chez les anciens détenus toxicomanes dès lors que ces derniers intègrent les stigmates associés à leur passé criminel dans leur propre perception de soi. Cela peut se manifester par un sentiment d'auto-dévalorisation, de honte et de désespoir quant aux perspectives d'avenir. (Pager et al, 2009).

Après avoir identifié les types d'identité sociale, montrons ses conséquences.

### **2.1.8. Les conséquences d'une identité sociale**

Les conséquences d'une identité sociale sont vastes et touchent de nombreux aspects de la vie individuelle et collective. En explorant les impacts de l'identité sociale, nous pouvons mieux comprendre les dynamiques de pouvoir, les mécanismes de stigmatisation et de marginalisation.

#### **2.1.8.1. Les conséquences d'une identité sociale positive**

- ***Estime de soi renforcée :***

Pour André (2005), L'estime de soi est une donnée fondamentale de la personnalité, placée au carrefour des trois composantes essentielles du Soi : comportementale, cognitive et émotionnelle. L'auteur dans ses travaux, explore les liens entre l'estime de soi et la construction de soi et pense qu'elle se fonde plus sur nos opinions et nos croyances à notre sujet plutôt que sur des fait (André, 2005).

- ***Soutien social accru :***

Livi (2022), mentionne que le soutien des autres joue un rôle très important dans l'estime de soi, car il nous donne de la valeur, de l'assurance et permet de ne pas nous sentir seul face aux efforts à accomplir. Le soutien social peut contribuer à améliorer cette confiance en nous permettant de nous sentir plus soutenus et plus capables de nous engager efficacement dans l'action. (André, 2005). Il est de ce fait recommandé d'élargir son cercle social pour se rapprocher de personnes bienveillantes et de tenir à l'écart celles qui nous valorisent (santé magazine 2024).

- ***Comportements altruistes :***

Les individus ayant une identité sociale positive sont plus enclins à adopter des comportements altruistes envers les membres de leur groupe (in group) et parfois avec les membres des autres groupes (out group), démontrant une solidarité et un soutien mutuel (Levine et Crowther, 2008). Une étude classique de (Gaertner & al, 2010) a exploré l'effet de l'identité sociale sur l'altruisme intergroupe. Ils ont constaté que lorsqu'une identité sociale positive est renforcée, les individus montrent une augmentation des comportements altruistes envers les membres des groupes extérieurs, surtout lorsque ces groupes sont perçus comme étant en situation de besoin.

- ***Renforcement de l'autonomie***

Bloghoptoys (2023) définit l'autonomie comme la capacité à faire par soi-même. Dans leurs travaux, (Haslam & al, 2011) ont mené une étude pour explorer le lien entre l'identité sociale et le bien-être psychologique. Ils ont trouvé que les individus ayant une identité sociale positive rapportent un plus grand sentiment de bien-être, principalement en raison d'une augmentation perçue de l'autonomie. Le soutien des membres du groupe et la validation sociale jouent un rôle essentiel dans ce processus.

### **2.1.8.2. Les conséquences d'une identité sociale négative**

- ***Crise d'identité***

La crise d'identité se réfère, à : « *Phase difficile traversée par un groupe ou un individu. Rupture entre diverses composantes* » (Dubar, 2007). De ce fait, Les crises identitaires provoquent une déstabilisation des repères, des appellations et des systèmes symboliques. En situation de crise identitaire, c'est l'identité personnelle qui est mobilisée et/ou l'identité collective. Ceci conduit à une crise de l'altérité, c'est-à-dire à la perturbation du rapport à autrui qui engendre des conflits. Toutefois, les sociologues actuels parlent davantage de crise du lien social que de crise identitaire car on observe au sein de nos sociétés, une rupture des relations les plus quotidiennes comme les liens familiaux, professionnels et bien d'autres encore (Sahraoui & al, 2011). Les problèmes et les crises de l'identité peuvent être dus à une atteinte à un ou plusieurs sentiments chez l'individu (d'appartenance, de cohérence, de continuité temporelle, de différence, de valeur, d'autonomie, de confiance et d'existence). Ces problèmes et crises de l'identité peuvent aussi être dus à des perturbations des processus subjectifs d'auto-évaluation des activités de l'acteur social dans différents contextes de référence (Mucchielli, 2013).

- **Dévalorisation** La dévalorisation peut être définie comme un processus par lequel la valeur perçue d'un individu ou d'un groupe est diminuée dans les yeux de la société (Bourdieu, 1979).

- **Le sentiment de rejet.**

Le sentiment de rejet est souvent une conséquence directe d'une identité sociale négative. Il se manifeste par une sensation d'exclusion ou de non-appartenance, que ce soit dans les relations interpersonnelles ou au sein de la société en général. Le sociologue (Goffman, 1963), décrit comment les individus stigmatisés vivent le rejet et l'exclusion, renforçant ainsi leur sentiment de dévalorisation.

- **La rupture des liens familiaux.**

Selon la théorie de l'identité sociale développée par Tajfel et Turner (1979), les individus tirent une partie de leur estime de soi de leur appartenance à des groupes sociaux. Lorsque cette appartenance est perçue négativement par la société, elle peut entraîner une baisse de l'estime de soi et une détérioration des relations familiales. (Clear et Cole, 2000) ont étudié comment la stigmatisation des anciens détenus affecte non seulement les individus mais aussi leurs familles. Ils ont constaté que la honte et la culpabilité associées à l'incarcération peuvent conduire à une rupture des relations familiales. Pour (Clear et Cole, 2000) Les familles peuvent ressentir une pression sociale intense pour se dissocier de l'individu stigmatisé, ce qui peut exacerber le sentiment d'isolement chez l'ancien détenu.

- **La perte de l'identité.**

L'identité étant une réalité qui évolue par ses propres processus d'identification, d'assimilation et de rejets sélectifs. Elle se façonne progressivement, se réorganise et se modifie sans cesse, tant qu'elle participe à définir un être vivant (Mucchielli, 2021). La perte d'identité se produit lorsque les individus commencent à intérioriser les stéréotypes et les jugements négatifs associés à leur groupe social. (Goffman, 1963) décrit ce processus dans son ouvrage sur la stigmatisation, où il explique comment les individus stigmatisés peuvent commencer à voir eux-mêmes à travers le prisme des perceptions négatives de la société, menant à une crise d'identité. (Steele, 1997) parle de la "menace du stéréotype"

De plus, les travaux de (Link et Phelan, 2001) sur la stigmatisation montrent que la discrimination et la marginalisation peuvent mener à une "dés identification", où les individus se distancent psychologiquement de leur groupe social pour éviter les effets négatifs de la stigmatisation. Cependant, cette dés identification peut également les isoler, augmentant leur vulnérabilité à la perte d'identité.

- ***Les conflits inter -groupe***

Selon Louche (2022), Le conflit correspond à « *un blocage des mécanismes normaux de la prise de décision* ». La théorie du conflit réaliste développée par (Shérif et Shérif, 1953) postule que les conflits entre groupes surgissent principalement en raison de la compétition pour des ressources limitées telles que l'emploi, le pouvoir, le statut, et les biens matériels. Cette compétition crée des intérêts conflictuels entre les groupes, ce qui mène à des tensions, des hostilités et des préjugés. (Shérif et Shérif, 1953), montrent également que les interactions entre groupes ne sont pas seulement influencées par les caractéristiques individuelles des membres du groupe, mais également par les relations fonctionnelles et compétitives entre les groupes eux-mêmes.

Notons que ces conséquences de l'identité sociale sont profondes et multiformes, affectant à la fois les individus et les sociétés dans leur ensemble.

## **2.2. La resocialisation**

### **2.2.1 Historique et émergence de la resocialisation**

Le concept de resocialisation remonte au développement de la sociologie, aux États-Unis d'Amérique, après la seconde Guerre mondiale, sous l'influence, notamment, de la pensée sociale et de la théorie constructiviste fonctionnelle (Charef, 2021). La déviance y est considérée comme une inadaptation au nouveau mode de vie du monde capitaliste, et un écart par rapport aux normes établies.

Durkheim (1893), souvent considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie, a abordé la question de la resocialisation. Pour lui, la resocialisation est un processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société, ce qui permet leur adaptation à leur environnement social et favorise la reproduction et la cohésion de la société. (Durkheim, 1893), considère la socialisation comme un processus crucial par lequel les individus internalisent les normes et les valeurs de leur société, ce qui est fondamental pour la cohésion sociale. Dans "De la Division Sociale du Travail " (1893), il affirme que la solidarité sociale est maintenue par deux types de cohésion : la solidarité mécanique, caractéristique des sociétés traditionnelles, et la solidarité organique, propre aux sociétés modernes. La resocialisation, dans ce cadre, peut être vue comme un processus de réintégration des individus qui, pour diverses raisons, ont été déconnectés des normes et valeurs prédominantes de la société.

Goffman (1968), dans son étude du processus de réinsertion sociale, dans les hôpitaux pour malades mentaux, qu'il décrit comme l'un des groupes d'établissements qui contrôlent presque tous les aspects de la vie des détenus pour servir ses objectifs, en adhérant aux

règlements et aux décisions, même s'ils ne jouent pas en faveur de l'intérêt l'individu lui-même (Goffman, 1968). Aujourd'hui, ce processus a fait l'objet de plusieurs critiques, car il est vu dans les cercles populaires comme un processus de lavage de cerveau, dépouillant complètement l'identité et transformant des individus en simples pantins (ou victimes passives), ce qui est complètement contraire au principe de resocialisation dans son sens scientifique.

Un autre contributeur clé est Bandura (1970), connu pour sa théorie de l'apprentissage social, a exploré comment les individus apprennent et adoptent de nouveaux comportements en observant et en imitant les autres, soulignant ainsi le rôle crucial des interactions sociales dans la resocialisation.

Les recherches contemporaines continuent d'approfondir le concept de resocialisation. Les études de (Maruna, 2001) examinent comment les ex-détenus reconstruisent leurs identités et réintègrent la société. Maruna met en avant le concept de "script rédemptif", où les individus reformulent leur passé criminel dans une narrative positive de rédemption et de transformation personnelle.

Après avoir retracé l'histoire et l'émergence de la resocialisation, nous allons maintenant explorer quelques définitions qui permettront de mieux comprendre ce phénomène.

### **2.2.2. Analyse notionnelle de la resocialisation**

Le concept de resocialisation étant assez complexe, On ne le retrouve guère dans les écrits juridiques et non plus dans les ouvrages de pénologie à moins d'en nuancer quelques autres synonymes. Le criminologue (Gassin, 2007) considère le mot " resocialisation ", voire « ré-adaptation », à travers sa coupure en radical et préfixe, comme un " re-processus " ou " renouvellement " (Gassin, 2007). Cependant, dans la plupart des cas, ce concept est employé en tant que synonyme de rééducation, réinsertion ou de réadaptation, bien qu'en réalité ces termes soient différents. Macy (2001) définit La resocialisation comme étant le processus par lequel les individus modifient leurs comportements et attitudes en réponse à des influences sociales et des structures de pouvoir dans leur environnement, souvent pour s'intégrer dans de nouveaux contextes institutionnels ou sociaux.

Pour Morisson (2007), La resocialisation est un processus de transformation identitaire dans lequel les individus sont appelés à apprendre de nouveaux rôles, tout en désapprenant certains aspects de leurs anciens rôles. Le besoin d'apprendre de nouveaux rôles peut résulter de changements de statut volontaires ou involontaires.

Pugh (2015), définit La resocialisation comme le processus par lequel les individus restructurent leurs pratiques et croyances pour s'adapter aux exigences économiques et culturelles changeantes, souvent en réponse à des forces économiques. La resocialisation peut également être définie comme un processus qui soumet un individu à de nouvelles valeurs, attitudes et compétences définies comme adéquates selon les normes d'une institution particulière, et la personne doit changer pour fonctionner adéquatement selon ces normes. (Cole, 2019)

Selon Cherlin (2020). La resocialisation est un processus par lequel les individus réapprennent et adoptent de nouvelles normes et comportements pour s'adapter à des changements familiaux et sociaux significatifs.

### **2.2.3. Caractéristiques de la resocialisation**

Berger et al (1966) définissent la resocialisation comme un processus où les individus doivent apprendre de nouveaux rôles et comportements pour s'adapter à une nouvelle réalité sociale. Plusieurs éléments permettent de caractériser la resocialisation :

- ***L'apprentissage et l'adoption de nouveaux rôles et comportements conformes aux normes sociales.*** Selon Goffman (1961), les institutions totales, comme les prisons ou les hôpitaux psychiatriques, jouent un rôle crucial dans ce processus en redéfinissant les identités et les comportements des individus. À leur sortie, les ex-détenus doivent souvent réapprendre à vivre dans la société, en adoptant des comportements socialement acceptables et productifs.
- ***L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle*** est une caractéristique centrale de la resocialisation. Des programmes de réhabilitation, tels que ceux décrits par (Travis et Petersilia, 2001), mettent l'accent sur l'importance de l'éducation pour améliorer les compétences des individus, leur permettant ainsi de trouver un emploi stable et de se réinsérer avec succès dans la société.
- ***Le soutien psychologique et thérapeutique*** est également crucial pour la resocialisation. Les individus ayant traversé des expériences traumatisantes ou des périodes de déviance peuvent nécessiter un soutien professionnel pour traiter leurs problèmes émotionnels et comportementaux. (Maruna, 2001) montre que les programmes de thérapie et de counseling jouent un rôle vital dans la réduction des comportements déviants et la promotion de la résilience.
- ***L'engagement dans des activités pro-sociales***, telles que le bénévolat ou la participation à des groupes communautaires, aide les individus à développer un

sentiment d'appartenance et de responsabilité sociale. La participation active dans la communauté favorise la création de nouvelles identités positives, comme l'a démontré (Putnam, 2000) dans ses études sur le capital social et la cohésion communautaire.

- ***La responsabilisation des individus*** est une caractéristique essentielle de la resocialisation. Il est crucial que les personnes concernées se sentent responsables de leurs actions et de leur avenir. Selon (Bazemore et Stinchcomb, 2004), les programmes qui encouragent l'autonomisation des individus, en leur donnant les moyens de prendre des décisions et de contrôler leur vie, ont tendance à être plus efficaces dans la réhabilitation et la réduction de la récidive.
- ***La prise en compte des éléments de personnalité du délinquant*** : Cette thèse souligne l'importance de prendre en compte les éléments de personnalité du délinquant pour individualiser la sanction et favoriser la réinsertion. Mayaud, cité par (Gazelix, 2019), souligne que la référence à la personnalité permet de concéder au caractère du condamné et de tenir compte de son aptitude à la réinsertion.

Après avoir présenté les caractéristiques de la resocialisation, il est question pour nous à présent d'identifier ses modèles.

#### **2.2.4. Modèles de resocialisation**

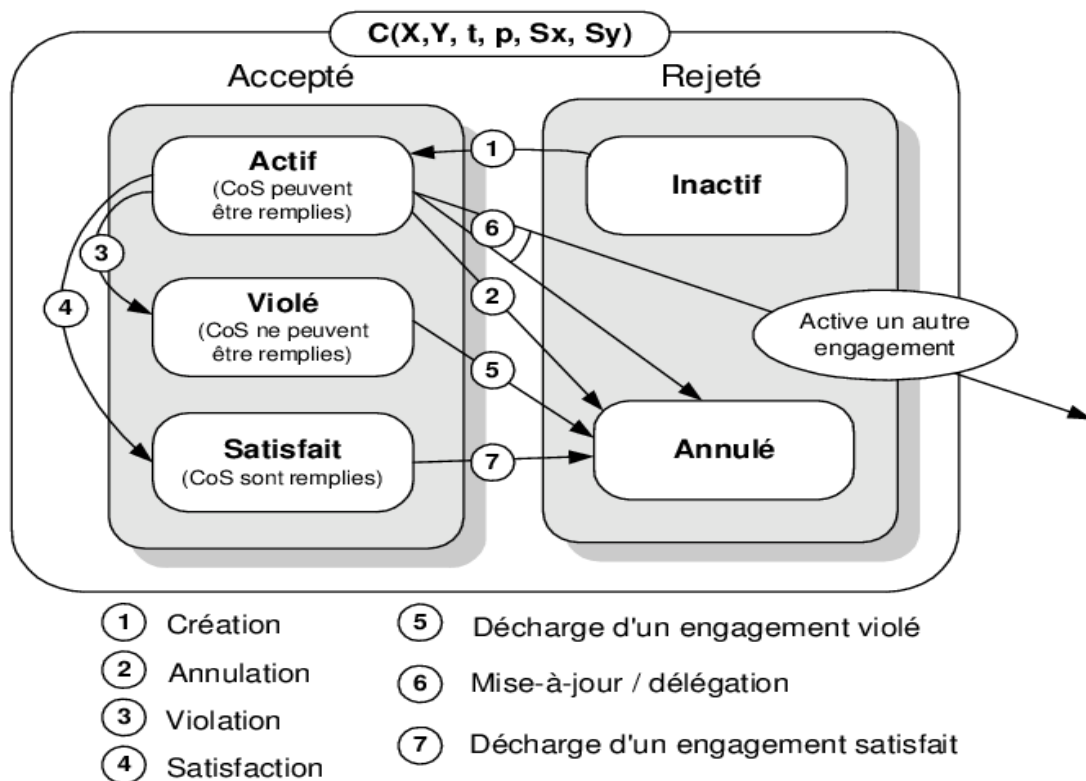
Les Modèles de resocialisation sont particulièrement pertinents dans des contextes variés. Ces modèles sont utilisés pour expliquer comment la resocialisation se déroule. Dans le cadre de notre recherche nous avons identifié trois Modèles.

##### **2.2.4.1. L'engagement social**

Putnam (2000), définit l'engagement social comme une composante essentielle du capital social. Il le décrit comme la participation active des individus dans des réseaux de relations sociales, des organisations communautaires et des activités civiques. Selon lui, l'engagement social favorise la confiance et la réciprocité au sein des communautés, renforçant ainsi la cohésion sociale. (Putnam, 2000). L'engagement social peut se manifester à travers diverses formes telles que le bénévolat, la participation à des associations, l'implication dans des mouvements sociaux, ou encore la simple interaction sociale positive au sein de la communauté. Selon (Putnam, 2000), l'engagement social est un élément essentiel du capital social, qui représente les réseaux de relations entre les individus et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent. L'engagement social se révèle être un levier essentiel pour favoriser la réintégration des ex-détenus toxicomanes dans la société. (Maruna, 2001) a montré que le développement de nouvelles identités pro sociales à travers des activités communautaires et bénévoles peut réduire significativement le taux de récidive. Les

ex-détenus qui participent activement à des programmes de réhabilitation et à des initiatives communautaires trouvent souvent un sens de la responsabilité et de la valorisation personnelle, éléments cruciaux pour leur rétablissement (Maruna, 2001).

De ce fait, divers programmes et initiatives ont démontré l'impact positif de l'engagement social. Par exemple, le programme de réhabilitation par le travail, "Prison to Work", met en avant l'importance de fournir des opportunités d'emploi et de formation professionnelle aux ex-détenus, leur permettant ainsi de reconstruire leur vie sur des bases solides (Western et Pettit, 2010). De même, les programmes de mentorat, comme ceux décrits par (Duwe et Clark, 2013), offrent un soutien continu et personnalisé, facilitant la transition vers un



**Figure 4 : Un modèle de l'engagement social, Pasquier, (2005).**

La figure 3 représente un modèle d'engagement sous la forme d'une machine à états finis, illustrée par un graphe d'états et de transitions. Ce modèle distingue deux situations : un engagement peut être **accepté** (noté  $C(x, y, \alpha, t, sx, sy)$ ) s'il découle des conventions du système, s'il appartient à une structure organisationnelle ou s'il est lié au rôle d'un agent. Ou **rejeté** (noté  $\neg C(x, y, \alpha, t, sx, sy)$ ).

#### 2.2.4.2. L'occupation humaine ou model of human occupation

Le modèle de l'occupation humaine (MOH) a été développé par Kielhofner et al (1980). Le modèle décrit comment l'occupation est motivée, structurée et réalisée par un individu, en tenant compte des environnements physiques et sociaux dans lesquels elle se

déroule (Taylor, 2010). Le MOH se découpe en trois parties principales : l'Être occupationnel, soit la personne ; l'Agir occupationnel, ce que la personne fait ; et le Devenir occupationnel, comment la personne s'adapte à ses occupations (Bracq et al, 2017).

Tout d'abord, l'être est composé selon ce modèle de trois sous-systèmes. La volition, qui correspond à la motivation de la personne, inclut ses valeurs, ses centres d'intérêt, ainsi que ses déterminants personnels (son sentiment d'efficacité et ses capacités personnelles). Ensuite, l'habituatation comprend les habitudes et les rôles de la personne. Enfin, la capacité de rendement regroupe les composantes objectives, physiques et mentales, ainsi que l'expérience subjective du corps, nécessaires à la réalisation d'occupations (Bracq et al, 2017).

En second lieu, l'Agir se subdivise en trois niveaux d'action. Le niveau le plus large concerne la participation occupationnelle. Ensuite, il est suivi du rendement occupationnel, soit l'ensemble des tâches à réaliser. Ce niveau dépend des habiletés, dernier niveau de l'Agir, qui réunit les habiletés motrices, opératoires, et de communication et d'interaction.

De plus, le Devenir est le résultat de l'addition de l'Être et de l'Agir. Les expériences vécues dans les différentes occupations vont générer une identité et des compétences, lesquelles permettront l'adaptation à de nouvelles occupations.

Finalement, le tout se réalise en tenant compte du contexte environnemental, le quel va influencer chacun des éléments (Bracq et al, 2017).

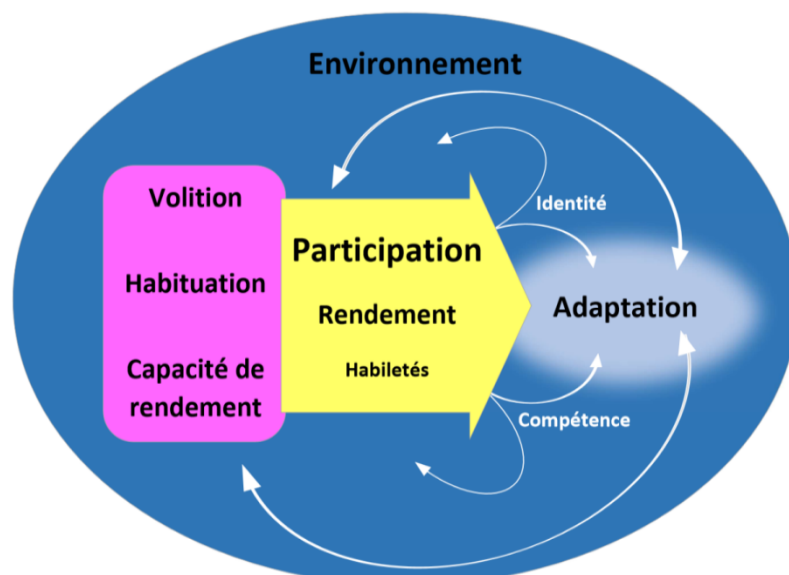


Schéma illustrant la dynamique du Modèle de l'Occupation Humaine (version Québécoise)  
 Traduit et librement inspiré des travaux de R. Taylor, P. Bowyer & G. Fisher par G. Mignet, A. Doussin et C. Marcoux (2024).  
 Diffusé par le Centre de Référence sur le Modèle de l'Occupation Humaine (Université Laval, Québec).

**Figure 5 : Modèle de l'Occupation humaine (Mignet, Doussin et Marcoux, 2024)**

### **2.2.4.3. Le modèle de la justice réparatrice**

Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (2008), La justice réparatrice est une façon de combattre les comportements criminels en mettant en balance les besoins de la communauté, des victimes et des délinquants. La justice réparatrice se fonde sur l'idée selon laquelle les parties à un conflit doivent activement participer à sa résolution et à l'atténuation de ses conséquences ; elle met l'accent sur la réparation des torts causés par l'infraction, la réconciliation entre les parties et la restauration de la paix sociale. (Dowden et Muise, 2005) indiquent que les programmes de justice réparatrice sont généralement plus efficaces que les approches traditionnelles pour réduire la récidive et augmenter la satisfaction des victimes.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous appuyerons sur le modèle de l'Occupation Humaine. L'un des principaux avantages de ce modèle est qu'il considère l'être humain dans sa globalité, en prenant en compte ses dimensions physique, cognitive, émotionnelle et sociale. En mettant en lumière l'interaction entre l'individu, son environnement et ses activités, le modèle de l'occupation humaine permet une approche holistique et personnalisée de la prise en charge. De plus, ce modèle encourage l'autonomie et la participation active des individus dans leurs occupations quotidiennes, ce qui favorise un sentiment de compétence et de satisfaction personnelle. En identifiant les obstacles à l'engagement dans les activités significatives, les professionnels de la santé peuvent intervenir de manière ciblée pour améliorer la qualité de vie des personnes.

Le modèle de l'occupation humaine joue un rôle crucial dans la resocialisation des ex-détenus. Après une période d'incarcération, ces individus peuvent souvent se retrouver en situation de vulnérabilité sociale et avoir du mal à se réinsérer dans la société. Le modèle de l'occupation humaine offre un cadre théorique pertinent pour les accompagner dans ce processus de réadaptation. En favorisant l'engagement des ex-détenus dans des activités significatives et structurantes, le modèle de l'occupation humaine contribue à restaurer leur estime de soi et leur sentiment d'utilité. En les aidant à retrouver un équilibre entre occupations productives, loisirs et soins personnels, ce modèle leur permet de reconstruire un mode de vie équilibré et épanouissant. Le modèle de l'occupation humaine aide les ex-détenus à développer les habiletés nécessaires pour s'intégrer de nouveau dans la société.

Ces modèles de resocialisation visent à promouvoir une intégration réussie et durable, en renforçant les compétences sociales, en modifiant les comportements déviants et en favorisant un sentiment d'appartenance et de dignité. Les modèles ainsi présentés, passons aux dimensions de resocialisation.

### **2.2.5. Dimensions de resocialisation**

La resocialisation est un concept complexe qui recouvre plusieurs dimensions visant à réinsérer un individu dans le tissu social après une période d'exclusion ou de marginalisation, notamment suite à une condamnation pénale. Bien que peu abordé dans les écrits juridiques classiques ou dans la pénologie, le criminologue Gassin (2007) définit la resocialisation comme un « re-processus » ou « renouvellement », soulignant l'idée d'un retour vers des normes sociales acceptées. Ce concept se distingue d'autres termes comme la rééducation ou la réadaptation, bien que dans la pratique, ils soient parfois utilisés de manière interchangeable. Il est cependant important de nuancer ces termes en fonction des objectifs spécifiques visés par chaque approche. Explorons les principales dimensions de la resocialisation en prenant appui sur les études récentes et les différents objectifs associés à cette notion.

#### **2.2.5.1. Le changement de la personnalité du délinquant**

L'une des premières dimensions de la resocialisation concerne le changement de la personnalité du délinquant. Cette transformation passe par un travail profond sur la restructuration des schémas de pensée et des comportements antisociaux. Selon Gendreau & Ross (1987), les programmes de réhabilitation efficaces doivent s'appuyer sur des interventions cognitives et comportementales pour modifier les croyances et attitudes criminogènes. Plus récemment, Andrews & Bonta (2010) ont insisté sur l'importance de l'intervention basée sur les risques, les besoins et la réceptivité du délinquant (modèle RBR), affirmant que ces dimensions sont essentielles pour amorcer un changement durable chez les délinquants. L'objectif est de permettre à l'individu de développer de nouvelles compétences sociales et émotionnelles qui facilitent une réintégration harmonieuse dans la société.

#### **2.2.5.2. La non-récidive**

Un autre objectif central de la resocialisation est la prévention de la récidive. La non-récidive est un indicateur clé de la réussite des programmes de resocialisation. Cullen et Jonson (2017) ont montré que les programmes centrés sur la réinsertion sociale, comme les programmes de travail en prison, l'éducation ou la thérapie comportementale, jouent un rôle significatif dans la réduction du risque de récidive. Maruna (2001), dans ses travaux sur la théorie de la désistance, a souligné que la transformation de l'identité personnelle est cruciale pour éviter la récidive. Cela implique que les anciens délinquants adoptent une nouvelle image de soi qui les dissocie de leur passé criminel, une étape fondamentale vers la resocialisation.

### **2.2.5.2. L'intérêt du mineur**

Lorsqu'il s'agit de mineurs délinquants, l'approche de la resocialisation se fait sous l'angle de la protection et de l'intérêt supérieur de l'enfant. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) met en avant le principe de l'éducation et de la réinsertion des jeunes en conflit avec la loi, plutôt que la punition pure et simple. Van Zyl Smit et Snacken (2009) soutiennent que les politiques pénales pour mineurs devraient être centrées sur la réhabilitation, mettant en avant des mesures éducatives, car la période de l'adolescence est marquée par une grande plasticité cognitive et comportementale. Cela permet d'espérer un redressement plus rapide des jeunes par rapport aux adultes. Ainsi, l'intérêt du mineur est de bénéficier de programmes qui misent sur la réintégration par l'éducation et la formation, favorisant ainsi son développement personnel et social.

### **2.2.5.3. Le pardon et la réconciliation**

Le pardon est une dimension plus subjective et moins souvent quantifiable de la resocialisation, mais elle joue un rôle fondamental, notamment dans les processus de justice réparatrice. Zehr (2002), pionnier de la justice réparatrice, a expliqué que ce modèle met en avant la guérison des victimes, la réintégration des délinquants et la restauration des relations sociales brisées. La resocialisation passe par la réparation du tort causé à la victime et la réhabilitation du délinquant dans la communauté, souvent par des démarches de pardon et de réconciliation. Braithwaite (1989) soutient que la réintégration réintégrative (reintegrative shaming) est un processus qui permet à la société de réhabiliter un délinquant tout en réaffirmant ses normes sociales, favorisant ainsi la resocialisation par la réconciliation.

### **2.2.5.4. Les mesures non punitives**

Enfin, la resocialisation privilégie souvent des mesures non punitives, se concentrant sur des solutions alternatives à l'incarcération. Les recherches récentes sur les peines alternatives, comme le travail d'intérêt général, la médiation pénale ou la suspension de peine avec mise à l'épreuve, ont montré leur efficacité pour favoriser la réinsertion sans passer par la prison. Farrall et Calverley (2006) ont documenté que les peines non privatives de liberté permettent aux délinquants de maintenir leurs liens familiaux et sociaux, éléments cruciaux pour une resocialisation réussie. Lösel (2020) a également noté que les sanctions non punitives, combinées à des programmes de soutien éducatif et psychosocial, sont plus efficaces à long terme pour réduire la criminalité.

### **2.2.6. Types de resocialisation**

Les types de resocialisation comprennent la resocialisation volontaire, la resocialisation involontaire et la resocialisation spontanée.

### **2.2.6.1. La resocialisation volontaire**

La resocialisation volontaire est un processus complexe par lequel un individu choisit consciemment de réintégrer des normes, des valeurs et des comportements sociaux afin de mieux s'adapter à un nouvel environnement ou de se réinsérer dans une société dont il s'était éloigné. Dans "The Social Construction of Reality", (Berger et Luckmann, 1966) explorent comment les individus construisent et reconstruisent la réalité sociale à travers leurs interactions quotidiennes. Ils introduisent l'idée que les individus peuvent volontairement réinterpréter et réintégrer des normes et valeurs sociales lorsqu'ils se trouvent dans des contextes changeants.

Selon Hagan (2002), la resocialisation des ex détenus toxicomanes nécessite de combiner des interventions psychosociales avec des opportunités d'éducation et d'emploi, afin de leur offrir des alternatives viables à la délinquance et à la toxicomanie. (Rosenbaum, 2015), propose une approche éducative innovante. Il argumente que l'éducation sur les drogues, lorsqu'elle est réaliste et non punitive, peut jouer un rôle clé dans la resocialisation volontaire des jeunes ex-détenus toxicomanes. Elle recommande des programmes qui intègrent la réduction des risques et des techniques de soutien par les pairs, pour aider ces jeunes à naviguer les défis de la réintégration sociale (Rosenbaum, 2015).

### **2.2.6.2. La resocialisation involontaire**

La resocialisation involontaire est un processus complexe et souvent coercitif, où les individus sont obligés de s'adapter à de nouvelles normes et valeurs sous l'influence de forces externes. Dans "Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity", (Goffman, 1963) traite de la gestion de l'identité déviante. Il montre comment les personnes stigmatisées subissent une resocialisation involontaire en raison de la pression sociale et des attentes normatives, devant souvent réinventer leur identité pour s'adapter à leur nouveau statut social. Bien que la resocialisation involontaire puisse être initiée sous contrainte, elle doit s'accompagner de stratégies permettant aux individus de développer une nouvelle identité positive et intégrée. Cette transformation identitaire est essentielle pour une réintégration réussie dans la société. (Giordano et al, 2013)

La resocialisation involontaire des ex-détenus toxicomanes dépend largement de la qualité du soutien post-libératoire, incluant un suivi rigoureux, des opportunités d'emploi, et un réseau de soutien social. (Farabee, 2005). Les changements identitaires, souvent initiés de manière forcée dans les programmes de resocialisation, jouent un rôle crucial dans la réduction de la récidive (Giordano et al, 2013) bien que la resocialisation involontaire puisse

être initiée sous contrainte, elle doit s'accompagner de stratégies permettant aux ex-détenus de développer une nouvelle identité positive et intégrée.

### **2.2.6.3. La resocialisation spontanée**

La resocialisation spontanée est un phénomène complexe qui implique des changements majeurs et nécessite un grand effort d'adaptation (Souissi, 2019), elle est souvent liée à des situations de changement de contexte socioculturel, peut également être observée dans des situations de réinsertion sociale, comme la prise en charge collective des problèmes et la réciprocité de l'aide, qui permettent de restaurer les modes de vie et de créer des liens sociaux.

### **2.2.7. Objectifs de la resocialisation**

Plusieurs objectifs clés de la resocialisation se dégagent :

- ***La non-récidive***

La réduction de la récidive criminelle reste l'ultime indicateur de la réussite d'un programme de réinsertion sociale. "Récidive" ("récidiviste") renvoie au fait qu'une personne, qui est sujette à une intervention en pénal (punition), récidive ou ne récidive pas. Au niveau de l'individu, la récidive est évitée quand un délinquant renonce à la criminalité. (Griffiths, 2007).

Selon UNODC (2013) (office des Nations Unis contre la Drogue et le Crime), Un certain nombre de facteurs sont associées au renoncement à la criminalité. Parmi ces facteurs, il y a l'acquisition de nouvelles capacités, un emploi à plein temps, un partenaire apprécié ou le désir de fonder une famille. Des changements dans la situation de la famille et de l'emploi sont des facteurs clefs pour expliquer le renoncement au crime. Toutefois, la relation de cause à effet entre ces facteurs et l'absence de comportement criminel chez un individu, est difficile à cerner. Selon les résultats d'une étude sur les probationnaires, effectuée au Royaume Uni, il semblerait que le renoncement au crime est moins probable lorsque le nombre total de situations sociales à « problème » que rencontre le probationnaire augmente. (Farrall, 2002). Arriver à renoncer est souvent difficile. Pour les délinquants qui ont développé un scénario de récidive, le renoncement se caractérise d'habitude par de l'ambivalence et des hésitations.

- ***Le pardon***

Dans son ouvrage "Forgiving and Reconciling : Bridges to Wholeness and Hope" (Worthington, 2003), décrit comment le pardon peut aider à la guérison émotionnelle et à la resocialisation des individus en conflit. Le pardon en droit pénal est rattachable à d'autres institutions de clémence telles que l'excuse ou l'oubli la valeur du pardon varie en fonction du

moment auquel il intervient et s'éloigne au fur et à mesure que la prévention est menacée et que la dangerosité se précise (Gatto, 2014).

- ***Réconcilier le jeune avec la communauté ;***

On ne se réconcilie pas avec son ami, mais avec son ennemi" : la réconciliation présuppose l'existence de l'ennemi, la haine de l'ennemi, la volonté de le détruire. Pour (Bauer, 2007), le concept de réconciliation peut être interprété de façons différentes, chaque interprétation pouvant donner lieu à des « politiques de réconciliation » particulières, alors qu'elle porte des conditions exigeantes, dans le domaine militaire, politique, éthique, qui ne peuvent être mises de côté au risque d'engendrer une réconciliation fictive.

- ***Stopper l'acte délinquant***

Pour stopper un acte délinquant, plusieurs stratégies peuvent être adoptées, intégrant des approches préventives, répressives et de réhabilitation. Pour (Farrington, 2000) ces approches visent à réduire les facteurs de risque associés à la délinquance. Elles incluent des programmes éducatifs, de soutien familial et communautaire, et des initiatives de développement social, ciblent également les individus ou les groupes à risque élevé de délinquance, souvent par le biais de programmes d'intervention précoce (Farrington et al, 2002).

## **2.2.8. Les défis de la resocialisation**

### **2.2.8.1. La stigmatisation sociale**

L'une des principales difficultés dans le processus de resocialisation est la stigmatisation persistante des individus ayant un passé déviant. (Goffman, 1963). La stigmatisation peut entraver les efforts de réintégration, soulignant la nécessité de stratégies organisationnelles pour gérer et réduire cette stigmatisation, qui survient lorsque la société attribue une identité négative à un individu en raison de son passé déviant. Ce phénomène peut entraver les efforts de réintégration en limitant les opportunités sociales et professionnelles disponibles. (Goffman, 1963) souligne que la gestion de cette stigmatisation nécessite des stratégies institutionnelles pour aider les individus à reconstruire leur identité.

### **2.2.8.2. La récidive**

Un autre défi est l'adaptation des programmes de resocialisation aux besoins spécifiques des individus. (Farrall et Calverley, 2006), pensent que l'importance de personnaliser les interventions et de prendre en compte les parcours individuels dans les programmes de resocialisation et de réhabilitation offrent un soutien à long terme pour prévenir la récidive. Cependant, le manque de ressources et de programmes adaptés reste un défi majeur pour le système pénal.

### **2.2.8.3. Les défis économiques et professionnels**

Les défis économiques et professionnels à la resocialisation incluent l'accès à l'emploi, la formation professionnelle, les discriminations à l'embauche et le soutien financier nécessaire pour maintenir une stabilité de vie.

- ***L'accès à l'emploi***

L'emploi est souvent considéré comme l'une des clés de la réussite de la resocialisation. Cependant, les personnes ayant un passé criminel rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles cherchent un emploi. Les anciens détenus par exemple, font face à des taux de chômage élevés et à des discriminations systémiques lors de leur recherche d'emploi. (Pager, 2007) souligne que les employeurs sont souvent réticents à embaucher des personnes avec un casier judiciaire, ce qui limite leurs opportunités économiques et les expose à un risque accru de récidive. (Pager, 2007) démontre que les discriminations à l'embauche sont fréquentes, et que les programmes de réhabilitation doivent inclure des composantes de formation professionnelle et de soutien à l'emploi pour être efficaces.

- ***La formation professionnelle***

La formation professionnelle est essentielle pour améliorer les perspectives d'emploi des individus en cours de resocialisation. Cependant, les programmes de formation disponibles sont souvent insuffisants ou mal adaptés aux besoins spécifiques de ces individus. (Michelle et Al, 2016), soulignent l'importance de programmes de formation qui non seulement offrent des compétences techniques, mais aussi des compétences comportementales et sociales nécessaires pour réussir sur le marché du travail. Le manque de programmes de formation adéquats constitue un obstacle majeur à la réintégration économique.

- ***Les Discriminations à l'Embauche***

Les discriminations à l'embauche basées sur le passé criminel sont un défi persistant pour la resocialisation économique. (Pager, 2003), dans son étude "The Mark of a Criminal Record", révèle que les candidats ayant un casier judiciaire ont moins de chances de recevoir des offres d'emploi, même lorsque leurs qualifications sont équivalentes à celles des autres candidats. Cette discrimination systématique entrave la capacité des individus à se stabiliser économiquement et à éviter la récidive.

- ***Le soutien financier***

La stabilité financière est un facteur clé pour la réussite de la resocialisation. De nombreux individus sortant de prison n'ont pas de ressources financières suffisantes pour subvenir à leurs besoins de base, ce qui peut les pousser à retourner à des comportements

criminels. (Mears et Al, 2015), dans leurs travaux discutent de l'importance des programmes de soutien financier pour les anciens détenus. Ils préconisent des interventions qui incluent non seulement un soutien à l'emploi, mais aussi une assistance financière pour couvrir les besoins essentiels tels que le logement, la nourriture et les soins de santé.

#### **2.2.8.4. Les enjeux psychologiques**

La resocialisation des individus marginalisés ou délinquants est un processus complexe qui englobe plusieurs défis psychologiques significatifs.

- ***Reconstruction de l'Identité***

L'un des principaux enjeux psychologiques de la resocialisation est la reconstruction de l'identité personnelle. (Peggy et Al, 2002), mettent en lumière comment les individus doivent souvent réévaluer leur image d'eux-mêmes et se distancer de leur passé déviant pour réussir leur réintégration. Ce processus de reconstruction identitaire est essentiel pour adopter des comportements pro sociaux et maintenir des relations saines avec la communauté.

- ***Gestion du Stress et de l'Anxiété***

La transition vers la vie en société après une période d'incarcération ou de marginalisation peut être extrêmement stressante et anxiogène (Maruna, 2001). Les individus en processus de resocialisation doivent faire face à des niveaux élevés de stress liés aux pressions sociales, à la recherche d'emploi et aux relations interpersonnelles. Par conséquent, La gestion efficace du stress et de l'anxiété est essentielle pour éviter la récidive et favoriser une adaptation réussie.

- ***Soutien Social et Réseaux de Soutien***

Le soutien social joue un rôle crucial dans la resocialisation. Les recherches montrent que les individus qui bénéficient d'un soutien émotionnel et pratique de la part de leur famille, de leurs amis et de la communauté ont plus de chances de réussir leur réintégration. (Thomas et Al, 2010) l'importance de renforcer les réseaux de soutien pour fournir un cadre de soutien positif et favoriser une réintégration durable.

- ***Autonomie et Empowerment***

Pour que la resocialisation soit efficace, les individus doivent développer un sens accru d'autonomie et de pouvoir sur leur vie. Cette dimension psychologique est cruciale pour leur permettre de prendre des décisions positives et de se sentir responsables de leur propre destin (Peters, 2012), pour se faire, il est important de mettre sur pieds des programmes de réhabilitation qui favorisent l'empowerment des individus en renforçant leurs compétences personnelles et en encourageant leur participation active à leur propre réintégration.

## 2.3. L'incarcération

### 2.3.1 Historique des prisons

Dans les années 1970, dominait la pénalité d'élimination, châtiant les criminels, de façon cruelle et spectaculaire, sur la place publique, et assignant une place secondaire à la prison comme châtiment. On enfermait alors sans se soucier de les réformer, les mendiants et les vagabonds, les femmes criminelles ; on enfermait aussi de façon arbitraire, par lettres de cachet, certains enfants nobles. Dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le mouvement philanthropique mena campagne contre ces pratiques en réclamant pour tous l'application de la loi et de la justice, et la mise en œuvre d'une pénalité réformatrice. Le travail devait rendre la prison utile et réformatrice (Perrot, 2021). Pour d'autres, ce seraient surtout l'isolement et la moralisation. La Révolution française marqua une rupture franche avec l'Ancien Régime de ce point de vue. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789) stipule : « *Nul ne peut être arrêté, accusé ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites* ». L'enfermement fut alors mis au centre du dispositif judiciaire, et les principaux châtiments corporels supprimés. En 1791, le Code Pénal généralisa la « peine privative de liberté », mais conserva la peine de mort et les travaux forcés. La prison fut dès lors considérée comme un lieu de punition, mais aussi d'amendement par le travail et l'éducation. Une administration spécifique, créée au sein du ministère de l'Intérieur en 1795, faisait toutefois des prisons un organe de la sécurité publique. La première maison centrale de force et de correction fut ouverte en 1805, suivie par des maisons centrales de détention en 1808.

L'enfermement préventif des délinquants semble remonter à la nuit des temps et il est généralement admis que la prison comme mode d'exécution d'une peine apparaît à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Comme le précise (Gérard, 2001), auparavant, l'incarcération n'avait qu'une fonction temporaire de garde vis-à-vis des personnes en attente d'un procès ou devant subir une peine (corporelle). En effet, jusqu'à l'ouverture à Amsterdam de la Rasphuis (1596) puis de la Spinhuis (1597), on ne trouve guère la prison pénale si ce n'est parmi les ordres monastiques, au Moyen-Âge. L'histoire de la prison, dans la longue durée, manifeste donc des continuités remarquables, aussi bien dans le débat de fond que dans la gestion des problèmes pratiques (Naugrette et al, 2022). Sur le terrain de la théorie, sa valeur pénale et pénitentiaire est au centre du débat, et, dans la pratique, il s'agit de renfermer des hommes et de protéger la société, si possible au moindre coût. Mais au 20<sup>e</sup> siècle, la dimension sociologique de la prison l'emporte largement sur sa dimension morale ceux qui analysent les prisons ont clairement conscience de ce que les détenus échouent souvent là faute de trouver place dans la

société, tandis que, dans les débats du 19e siècle, c'est la question de la responsabilité individuelle qui est au centre.

Le système pénitentiaire est un modèle institutionnel de sanction qui n'était pas connu à l'origine au Cameroun. En effet, avant la colonisation, les Camerounais n'utilisaient pas l'enfermement plus précisément l'emprisonnement pour sanctionner les coupables ou les responsables des actes asociaux. De nos jours pourtant, le gouvernement camerounais applique désormais, au gré de l'euphorisme sécuritaire, le système d'emprisonnement avec des méthodes coloniales. La prison est devenue véritablement la clé de voûte dans l'arsenal pénal camerounais (Bounoungou, 2014). La mise en place du système pénitentiaire n'a pas été automatique au Cameroun. Son histoire s'inscrit dans une succession de méthodes de répression et de sanctions toutes plus différentes les unes des autres. Le territoire administré par la France sera ainsi soumis au régime du code d'indigénat alors que le Cameroun devait bénéficier du régime de mandat. Ce code d'indigénat privilégiait, entre autres, l'internement administratif dont le régime était évidemment soustrait de la compétence législative et judiciaire (Bounoungou, 2014).

### **2.3.2. État de l'incarcération dans le monde**

#### **2.3.2.1. Population carcérale.**

Selon le rapport de global prison trends (2020), la population carcérale mondiale atteint son plus haut niveau : plus de 11 millions de personnes sont emprisonnées. Ce chiffre augmente, entre 2002 et 2020, de 20 %. Les États-Unis comptent, au niveau mondial, le plus grand nombre de personnes détenues, avec plus de 2,1 millions de prisonniers, soit un taux d'incarcération de 655 pour 100 000 habitants. Suivent la Chine avec 1,7 millions de personnes emprisonnées et le Brésil. La population carcérale s'y élèverait, selon les chiffres de juin 2019, à près de 760 000 personnes. Suivant la publication de prison sider (2024) , L'Afrique du Sud a, avec 157 056 personnes détenues, la population carcérale la plus importante du continent. Les conditions de détention varient d'un bout à l'autre du territoire.

#### **2.3.2.2. La détention provisoire**

La détention provisoire est plus une norme qu'une exception : les prisonniers qui ne sont pas condamnés ou pas encore inculpés sont plus nombreux que les condamnés dans environ 46 pays. Au Niger, 60 % de la population carcérale serait en attente de jugement, avec des chiffres similaires au Liberia où au moins 64 % des détenus étaient en attente de jugement en avril 2019. La proportion de personnes en détention provisoire est encore plus élevée au Cambodge où depuis novembre 2018, on compte 72 % de personnes en détention provisoire parmi la population carcérale. Ce phénomène n'affecte pas seulement les pays à

faible revenu : la moitié des adultes incarcérés en 2017-2018 au Canada, l'était en détention provisoire global prison trends (2020).

### **2.3.2.3. Condamnations à perpétuité.**

Le nombre de personnes exécutant une peine à perpétuité augmente, entre 2000 et 2014, de 84 %. Les chiffres aux États-Unis atteignent des niveaux records, avec 206 268 personnes purgeant une peine d'emprisonnement à vie avec ou sans possibilité de libération conditionnelle, ou des peines "virtuelles d'emprisonnement à vie". Dans ce pays qui compte le plus grand nombre de condamnés à perpétuité au monde, les statistiques montrent que c'est le cas d'un prisonnier sur sept Global trends (2020).

### **2.3.3. Typologie de prisons dans le monde**

Eu égard aux catégories de prisonniers, la nécessité de connaître le type de prison à laquelle l'on aura affaire quand on veut mener une recherche dans une prison est d'une importance capitale (Nshimirimana, 2017). La catégorisation peut se faire sur le plan sécuritaire où il y a des prisons à sécurité maximale, moyenne ou minimale. Ça peut être une prison pour femmes ou hommes, une prison pour les patients souffrants de troubles mentaux ou pour les mineurs. Plusieurs variables peuvent en faire une distinction comme une prison mixte, une prison à vie ou pour isolation, de longue peine ou de courte peine. De manière générale, nous pouvons en faire une typologie suivante : prisons de production qui sont celles où les détenus participent à des travaux rentables qui apportent un revenu à un individu ou à la nation, des centres pour l'éducation ayant pour but l'éducation primaire des enfants délinquants, des prisons spéciales soit réservées aux femmes, aux mineurs, aux malades mentaux ou aux prisonniers politiques ou militaires. Au point de vue sécuritaire, il y a les prisons de sécurité maximale réservées généralement aux criminels jugés dangereux ; où les murs sont élevés avec la protection électrique. Il y a aussi la prison à sécurité moyenne réservée aux détenus moins dangereux et la prison à sécurité minimale habituellement réservée à ceux qui sont sous observation, faisant du travail communautaire ou en libération conditionnelle. À part cette typologie, la classification peut aussi tenir compte des services correctionnels (Nshimirimana, 2017). En effet, surnommés aussi services pénitentiaires, les services correctionnels pourraient être classés en fonction des objectifs qu'ils visent à atteindre. Dans cette optique, on distingue des services préventifs pénitentiaires où les personnes détenues sont incarcérées pour des fins préventives, des services pénitentiaires pour condamnés où des personnes sont mises en détention après avoir été jugées dans un tribunal et

condamnées. Il y a aussi les services pénitentiaires d'observation où des personnes sont détenues pour l'observation. Dans cette même lancée, les services correctionnels.

#### **2.3.4. Fonction des prisons**

Les prisons, en tant qu'institutions, existent depuis l'Antiquité. Cependant, leur fonction a évolué de la simple détention à des objectifs plus complexes. Selon (Foucault, 1975), les prisons modernes ont émergé au 18<sup>e</sup> siècle, marquant une transition de la punition corporelle à l'emprisonnement comme principale forme de peine. Foucault analyse comment la prison est devenue un instrument de contrôle social, intégrant des mécanismes de surveillance et de discipline.

- ***La fonction punitive***

La punition reste une des principales fonctions des prisons. Selon (Durkheim, 1895) la punition sert à réaffirmer les valeurs morales de la société. Il affirme que la sanction pénale est un moyen pour la société de se protéger contre les infractions aux normes sociales. « La punition n'est pas chargée de régler le compte de l'homme avec la loi morale, ni d'égaliser les souffrances à la perversité des actes : *« Qu'elle prévienne les plus importants de ces actes pervers, qu'elle les prévienne au degré suffisant pour le maintien de la paix, pour l'essor du perfectionnement individuel et social : voilà son œuvre. »* (Lucas, 2001).

- ***La réhabilitation***

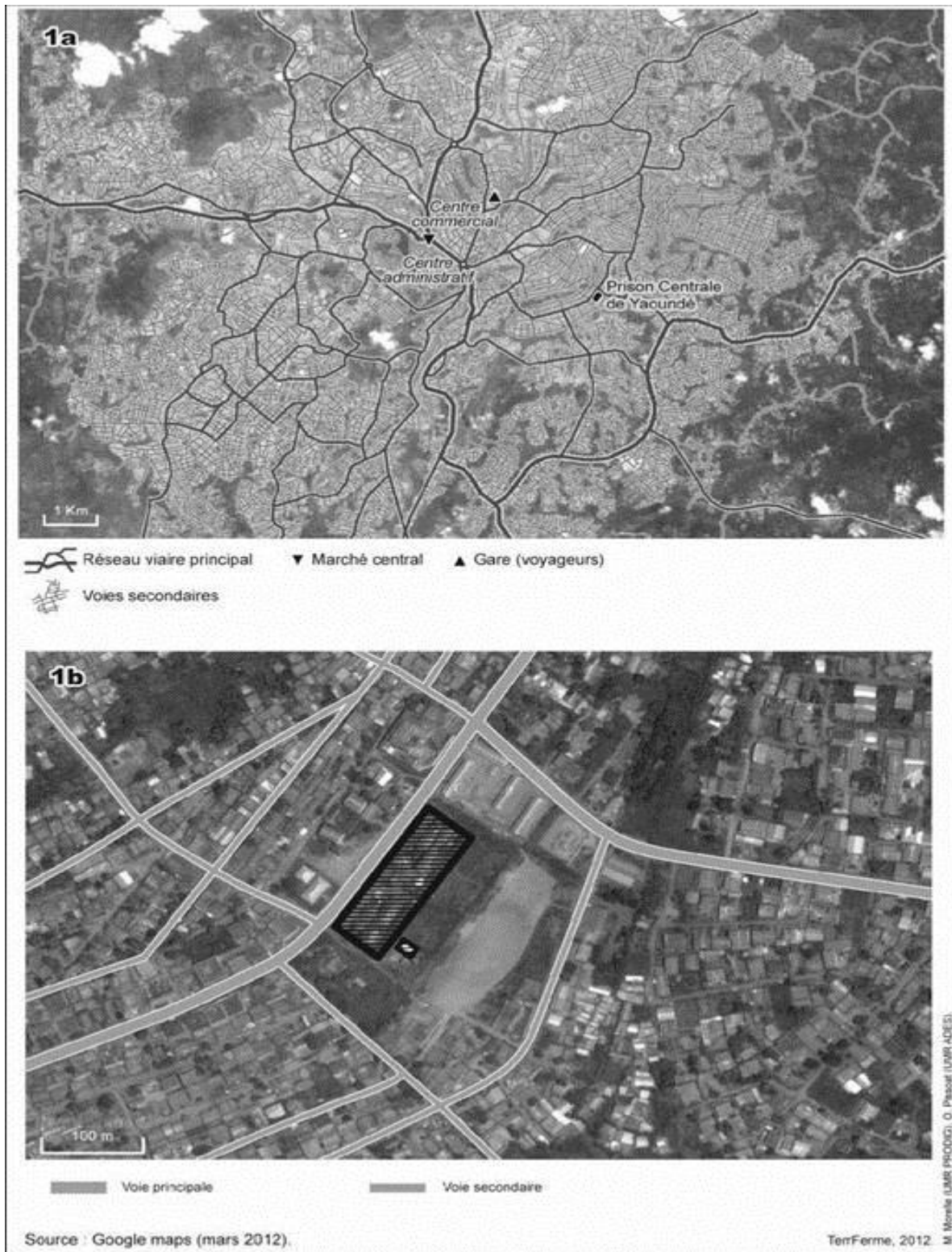
Selon le dictionnaire de l'académie française, ce terme désigne le fait de rétablir une personne dans ses droits. La réhabilitation des ex-détenus toxicomanes est un enjeu crucial pour la société moderne. Elle englobe des aspects complexes de la justice pénale, de la santé publique et des politiques sociales. Selon le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2014, la stigmatisation sociale, le manque de soutien familial, et les difficultés économiques sont des barrières majeures. De plus, l'environnement carcéral peut aggraver les problèmes de dépendance en raison de l'isolement et du stress.

- ***Dissuasion***

La dissuasion selon Henrotin (2015), est un Mode préventif de la stratégie d'interdiction se donnant pour but de détourner un adversaire d'une initiative en lui faisant prendre conscience que l'entreprise qu'il projette est irrationnelle. Pour (Cusson, 2014) Dissuader, c'est inciter un délinquant potentiel à renoncer à commettre un crime par la menace d'une peine qui le conduira à conclure que ses risques dépassent son espérance de gains.

### **2.3.5. Bref aperçu de la prison centrale de Yaoundé**

Construite en 1968 pour 1 000 détenus (Pacdet, 2010), la prison centrale de Yaoundé abrite selon son administration centrale, en mai 2011, 3 830 détenus. Cette concentration d'individus entraîne conflits et arrangements dans les usages de l'espace carcéral et suscite la mise en place de logiques informelles, qui s'ajoutent et s'articulent aux logiques institutionnelles, dans la gestion quotidienne de la prison (Morelle ; 2020). Au fil des années, la croissance et l'étalement urbains de la capitale camerounaise font de Kondengui, au départ situé en périphérie, un quartier en position relativement centrale dans l'agglomération de Yaoundé. Une fois devant, se dresse un premier mur d'enceinte, aveugle, avec un chemin de garde et des miradors, parachevant le sentiment comme la réalité de l'enfermement. Passé une première porte, la Cour d'honneur et les bureaux de l'administration, une seconde enceinte délimite la zone de détention proprement dite. Dans celle-ci, différents quartiers, composés de plusieurs bâtiments, abritant eux-mêmes les cellules collectives (Morelle, 2020). De prime abord, la logique de répartition des détenus correspond à trois critères : l'âge, le sexe et la peine. La prison compte au total 14 quartiers. Les deux quartiers dit kossovo avec les détenus de la « buanderie » rassemblent à eux seuls environ 3000 détenus. Egaleme nt, selon l'Amnesty International, il existe un quartier Mineur avec 245 détenus, d'un quartier Femmes qui compte environ 110 détenus et d'un quartier réservé aux Condamnés à Mort.



**Figure 6 : Localisation de la prison centrale de Yaoundé.**

### **2.3.6. Défis des institutions pénitentiaires**

Certains défis auxquels les institutions pénitentiaires sont confrontées comprennent la surpopulation carcérale, la récidive, la réinsertion sociale après la libération, la violence entre les détenus.

- **La surpopulation carcérale**

Malgré leurs objectifs, les prisons font face à de nombreuses critiques : La surpopulation carcérale est un problème mondial. Par exemple, en 2018, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a publié un rapport soulignant que la surpopulation carcérale entraîne des conditions de vie déplorables et entrave les efforts de réhabilitation. Allant dans le même sens, (global trends, 2020) stipule que Les politiques de lutte contre la drogue contribuent à l'augmentation des populations carcérales. Dans certains pays comme la Bolivie, le Brésil et l'Équateur, la détention provisoire est obligatoire dans les cas de délits liés aux drogues, quelle que soit leur nature. Dreifuss, ancienne présidente de la Suisse et membre de la Commission mondiale pour la politique des drogues, écrit : *“La prison est l'expression la plus flagrante de l'échec des politiques antidrogues basées sur la prohibition... Mais surtout, l'incarcération représente le coût humain de ces politiques ratées.”* Selon (Idrissou, 2005) « en tenant compte seulement des prévenus et des condamnés de droit commun de 1932 à 1960, la prison de Yaoundé a toujours accueilli un nombre deux fois supérieur de détenus que sa capacité d'absorption réelle ».

- **La récidive**

Les taux de récidive élevés posent des questions sur l'efficacité des prisons à réhabiliter les détenus. Les études de (Cullen & al, 2017), montrent que les programmes de réhabilitation sont souvent insuffisants ou mal mis en œuvre. Ce qui favorise la récidive

- **Les défis de réinsertion sociale**

La réinsertion sociale des ex-détenus représente un défi majeur pour les sociétés modernes. Les ex-détenus doivent souvent surmonter des problèmes de santé mentale et de dépendance, aggravés par des années de détention (Petersilia, 2003). Les programmes de soutien communautaire, bien que bénéfiques, sont souvent insuffisants en raison de financements limités et d'une coordination inadéquate (Maruna, 2011). De plus, Après leur libération, les anciens prisonniers font face à de nombreux obstacles, notamment le manque d'accès à l'emploi, la stigmatisation sociale et les restrictions légales (Travis, 2005). La discrimination à l'embauche est fréquente, ce qui complique leur intégration économique et augmente le risque de récidive (Clear & Al, 2014).

- **Les violences entre détenus**

Les violences entre détenus sont un problème persistant dans les établissements pénitentiaires. Ces actes de violence peuvent être motivés par des conflits personnels, des luttes de pouvoir entre gangs, ou des réactions à des conditions de détention difficiles (Irwin, 2005). Selon une étude de (Wolff et al, 2009), les agressions physiques et sexuelles entre détenus sont courantes, exacerbées par la surpopulation et le manque de surveillance adéquate. Par ailleurs, notons également que les prisons surpeuplées augmentent les tensions et la probabilité de violence (Gaes & al, 2004). Aussi, les détenus souvent traumatisés avant leur incarcération subissent davantage de stress et d'anxiété, ce qui contribue à des comportements violents (Kupers, 2010).

### **2.3.7. Processus d'incarcération**

Le processus d'incarcération est une composante cruciale du système judiciaire moderne. Cela commence généralement par l'arrestation d'un individu soupçonné d'avoir commis un crime. Après l'arrestation, une audience de mise en accusation est tenue, où les charges sont formellement présentées et le prévenu peut plaider coupable ou non coupable (Garland, 2001). Si le plaidoyer est non coupable, une phase de procès s'ensuit, au cours de laquelle les preuves doivent être présentées

En cas de condamnation, le juge prononce la peine, qui peut inclure une période d'incarcération. Avant l'incarcération, l'individu peut être placé en détention provisoire s'il est jugé dangereux ou susceptible de s'enfuir (Feeley & Simon, 2012). L'incarcération elle-même se déroule dans des établissements pénitentiaires de différentes sécurités, selon la gravité du crime et les antécédents du condamné (Travi, 2014)

Pendant la détention, des programmes de réhabilitation et de formation sont souvent proposés pour préparer la réinsertion dans la société (Clear & al, 2014). La libération conditionnelle peut être accordée sous certaines conditions, permettant une surveillance post-carcérale.

### **2.3.8. La situation des droits de l'Homme en milieu carcéral camerounais**

Dans le dossier la réalité carcérale camerounaise : une descente aux enfers élaborés par Meerschen (2004) l'auteur commente : À toute personne détenue s'imposent des règles et des contraintes qui débordent largement le cadre de la privation de la liberté d'aller et venir. L'essentiel de la réglementation applicable aux prisons devrait être contenu dans le code de procédure pénale. Mais des pans entiers de ce qui fait le quotidien carcéral y sont ignorés ou peu développés. L'essentiel des droits de détenus, en matière d'hygiène, de travail, de

formation, de santé, y sont exposés dans le cadre d'un droit pénitentiaire émergeant encore confus et incomplet (Meerschen, 2004).

D'autres part, pour ses conditions de vie très dures, parfois inhumaines, ainsi que pour le manque de moyens donné à l'institution carcérale tant au niveau du personnel que du matériel, des associations comme l'Observatoire international des prisons (OIP), des auteurs tels que Kirchheimer et Rusche sur la notion de «less eligibility dans leur livre Peine et structure sociale luttent pour l'humanisation des conditions de détention. De même, Quelques universitaires comme Herzog-Evans, Péchillon ou Céré) travaillent à faire émerger un droit pénitentiaire permettant un contrôle effectif des conditions de détention et une réflexion sur le sens de la peine. Cette notion explique pourquoi les conditions dans les prisons s'améliorent, mais restent souvent inférieures au niveau de vie des plus pauvres ouvriers en ce qui concerne les pays les plus pauvres, et pour la normalisation du système pénitentiaire (extension de la sphère judiciaire dans le monde carcéral), La situation générale des droits de l'Homme dans les prisons Camerounaises, confine à l'horreur pour les adultes comme pour les enfants affirme (Meerschen, 2004). Mais pour ces derniers, à l'exception d'initiatives personnelles de tel ou tel régisseur de prison, rien de spécifique n'est entrepris. Le Comité des Nations Unies contre la torture en est bien conscient puisque, le 21 novembre 2003, il a clairement demandé à l'Etat camerounais d'adopter, «des mesures urgentes pour faire baisser le taux de surpopulation carcérales indiquant que le Cameroun «devrait adopter une loi fixant la durée maximale de la détention préventive, envisager de libérer immédiatement les délinquants ou suspects emprisonnés pour la première fois pour des infractions mineures, en particulier s'ils sont âgés de moins de 18 ans, ceux-ci ne devant pas être incarcérés tant que le problème de la surpopulation carcérale n'aura pas été réglés. Cette demande pressante n'est pourtant qu'un ixième rappel au Cameroun de ses obligations. En outre, il s'inquiète vivement des mauvaises conditions de détention, dues notamment au surpeuplement des prisons, au recours excessif à la détention provisoire, aux longues périodes de détention provisoire, aux délais d'attente avant le procès, à l'absence d'aide à la réinsertion et à la réintégration des détenus après la procédure judiciaire, ainsi qu'à la formation sporadique des juges, procureurs et personnel pénitentiaire notant que les enfants âgés de moins de 14 ans ne font pas l'objet de sanctions pénales, le Comité s'inquiète néanmoins de ce que l'âge minimum de la responsabilité pénale est trop bas (10 ans)».

## **2.4. Résultats de quelques recherches antérieures en lien avec les variables de l'étude**

### **2.4.1. Résultats des travaux en lien avec l'identité sociale**

« Identité socioprofessionnelle et déviance statutaire dans le secteur de la prévention et de la sécurité » est une étude menée par Noumbo (2012). Cette étude visait à évaluer l'influence que pourraient avoir les déterminants de l'identité socioprofessionnelle d'un individu sur son comportement non conforme ou déviant au travail dans une organisation. En effet, l'échantillon de cette étude est constitué de responsables chargés de la sécurité universitaire, dont 50 personnes. Ainsi, en analysant ces divers paramètres, l'étude cherche à comprendre les mécanismes sous-jacents qui peuvent mener à des comportements déviant et non conformes au travail.

Le travail de recherche mené par Dominguez (2023) sur « La formation de l'identité sociale et son influence sur les comportements » visait à explorer comment les communautés, ainsi que les non-végétariens et les non-végans, influencent l'identité sociale des végétariens et des végans et leurs comportements, y compris ceux qui dépassent leur pratique alimentaire. Pour ce faire, une méthode mixte a été utilisée, combinant des approches qualitatives et quantitatives. Deux études exploratoires ont révélé que les personnes suivant un régime sans viande forment une communauté multiple, comprenant une intra-communauté visible et une communauté qui vit dans l'esprit des individus (identité sociale). Les influences intra-communautaires (soutien) et extra-communautaires (soutien et micro agressions) peuvent façonner l'identité sociale. Ainsi, l'identité peut s'exprimer à travers des comportements intra et extra-rôles. Cette phase qualitative a permis de développer un modèle conceptuel testé dans deux études quantitatives. Les résultats de cette recherche montrent que l'intra-communauté et les convictions façonnent le composant émotionnel de l'identité sociale, tandis que l'extra-communauté façonne le composant évaluatif. Les résultats mettent en évidence l'effet de médiation des deux composantes et l'effet de renforcement des comportements de défense et de réaffirmation de l'identité sociale. Cette thèse apporte une contribution à la littérature sur la formation de l'identité sociale en soulignant sa double influence sur la formation et son impact sur le comportement. Elle met également en avant les convictions personnelles comme marqueurs de formation communautaire plutôt que le simple partage d'une pratique.

### **2.4.2. Résultat des travaux en lien avec la resocialisation**

L'étude « Réception télévisuelle et resocialisation des immigrants d'origine tunisienne à la société québécoise » de Souissi (2019), a examiné le rôle spécifique de la télévision québécoise dans le processus de resocialisation des immigrants d'origine tunisienne nouvellement établis au Québec. Elle a pour objectif de comprendre comment la réception et

l'interprétation des contenus télévisuels québécois peuvent provoquer chez les immigrants une prise de conscience de la nécessité d'ajuster leurs cadres de référence et leur fournir des ressources pour le développement de nouvelles compétences socioculturelles et communicationnelles. Afin d'atteindre ces objectifs, une méthodologie qualitative inductive basée sur les techniques d'entretien individuel en profondeur suivis de groupes de discussion a été utilisée. Les participants ont été recrutés en fonction de la période d'amorçage du processus de resocialisation, c'est-à-dire qu'ils sont installés au Québec depuis une période ne dépassant pas trois ans. Ce choix permet de comprendre les expériences initiales des immigrants et de mettre en évidence les défis qu'ils rencontrent lors de leur intégration dans la société québécoise. Les participants sont tous d'origine tunisienne, un groupe dont l'immigration est relativement récente mais en constante croissance. L'échantillon de cette étude est de 17 personnes, dont sept hommes et dix femmes de tranches d'âge variées et ayant immigré au Québec en famille ou individuellement.

Les travaux de Anguiaba (2019) sur : « les crises identitaires et réinsertion sociale des adolescents de la rue de la ville de Yaoundé » est une étude menée à Edimar et au CETY. Cette étude a pour objectif général de comprendre comment la crise d'identité infère l'échec de la réinsertion sociale des jeunes adolescents de la rue. La recherche menée dans cette étude est quantitative avec un échantillon composé de 06 adolescents au total, répartis en deux centres à savoir 03 participants du CETY et 03 participants d'Edimar tous âgés entre 11 et 21 ans. L'instrument de collecte de données utilisé par l'auteure est un guide d'entretien composé de deux thèmes, dont le premier repose sur la crise identitaire (avec 03 sous thèmes) et le second sur la réinsertion sociale des adolescents de la rue (04 sous thèmes). Les méthodes de recherche utilisées sont celles de la codification et de la catégorisation qui ont permis de segmenter les divers passages de l'entretien en des catégories propres à l'objet qui sont en réalité des bribes de réponses au questionnement. Les résultats de cette recherche révèlent que : les motifs qui poussent les jeunes à aller dans la rue sont entre autres la répudiation, les problèmes de gestion financière, et les conflits familiaux.

#### **2.4.3. Résultat des travaux en lien avec l'incarcération**

« Contraintes de l'environnement social carcéral et le sentiment d'impuissance apprise chez les adolescents détenus » est un travail de recherche soutenu par Noubossé (2010). L'objectif de cette étude est de tester le lien d'indépendance entre les contraintes de l'environnement social carcéral et le sentiment d'impuissance apprise chez les adolescents détenus. Cette étude est de type corrélationnel et explicatif. La population étudiée est formée de détenus âgés de 14 à 21 ans incarcérés dans la section juvénile de la prison centrale de

Bamenda. Cette population est constituée de 30 adolescents répartis en deux groupes, soit 21 prévenus et 09 condamnés. À partir d'un questionnaire, une analyse de données a été réalisée grâce au test du chi carré, où le coefficient de relation est calculé afin d'analyser les résultats. Les résultats révèlent d'ailleurs que ce n'est pas l'univers carcéral en lui-même qui promeut ou favorise l'émergence d'un sentiment d'impuissance apprise, mais plutôt les conditions difficiles d'incarcération.

L'étude intitulée « Situation de détention et état dépressif chez le mineur incarcéré » menée par Ateba (2022) à la prison centrale de Mfou, dans la région du centre, se concentre sur une population de 50 sujets, incluant l'ensemble du personnel et des prisonniers, sans distinction de sexe, de religion ou de tribu. Dans le cadre de cette recherche de type qualitatif, plusieurs techniques issues des sciences sociales ont été utilisées pour la collecte des données, telles que la recherche documentaire, le questionnaire, l'observation directe et l'entretien. L'objectif de ce travail est d'examiner le retentissement psychologique chez le mineur en situation de détention provisoire et à long terme. Les résultats de cette recherche démontrent que les conditions de détention, le vécu dépressif du mineur, les pathologies carcérales, et le « choc carcéral » au sein de la prison principale de Mfou sont les principaux facteurs de dépression chez le mineur incarcéré. En conséquence, il est crucial de promouvoir l'accompagnement psychologique, social et éducatif des mineurs incarcérés. En effet, cet accompagnement permettrait de mieux gérer les impacts négatifs de la détention sur les jeunes détenus et de faciliter leur réintégration dans la société.

## **2.5. Synthèse de la revue de la littérature**

Les travaux de Noumbo (2012) sur « Identité socioprofessionnelle et déviance statutaire dans le secteur de la prévention et de la sécurité » visaient à évaluer l'influence que pourraient avoir les déterminants de l'identité socioprofessionnelle d'un individu sur son comportement non conforme ou déviant au travail dans une organisation. Or (Dominguez, 2023) dans ses travaux sur « La formation de l'identité sociale et son influence sur les comportements » tenait à explorer comment les communautés, ainsi que les non-végétariens et les non-végans, influencent l'identité sociale des végétariens et des végétariens et leurs comportements. Nous constatons que ces deux auteurs s'intéressent chacun à un concept clé dans la formation de l'individu et ses interactions avec le monde. L'un se réfère à la perception qu'un individu a de lui-même en tant qu'être, et l'autre à la manière dont les individus se définissent en tant que membres de groupes sociaux spécifiques.

Les études menées respectivement par Anguiaba en 2019 sur « les crises identitaires et réinsertion sociale des adolescents de la rue de la ville de Yaoundé » et celle de Tao (2023),

intitulée « Accompagnement Psychosocial et Réinsertion Sociale des Enfants Orphelins du VIH/SIDA » se concentrent sur le concept de réinsertion sociale qui s'avère être un concept clé dans le domaine de l'accompagnement des individus en difficulté. La réinsertion sociale concerne le processus visant à réintégrer un individu ayant été marginalisé ou exclu de la société, souvent en raison de circonstances telles que la pauvreté, la délinquance ou la toxicomanie. Ce processus implique de fournir un soutien et des ressources à la personne pour l'aider à reconstruire sa vie sociale, professionnelle et personnelle. Ces études de types qualitatives ont mis l'accent sur les entretiens comme méthodes de collecte de données et cherchent à résoudre le problème de réintégration d'un individu marginalisé dans la société.

Par ailleurs, l'étude menée par Souissi (2019), intitulée « Réception télévisuelle et resocialisation des immigrants d'origine tunisienne à la société québécoise », se concentre sur le rôle de la télévision québécoise dans le processus de resocialisation des immigrants tunisiens nouvellement installés au Québec. Met l'accent sur le concept de resocialisation qui se réfère à un processus plus large et profond qui vise à rééduquer et à réadapter un individu aux normes, valeurs et comportements sociaux acceptés par la société. La resocialisation est souvent mise en œuvre dans des contextes tels que les institutions correctionnelles ou les centres de réhabilitation, où l'accent est mis sur la transformation de l'individu pour qu'il puisse mieux s'intégrer dans la société.

Nous constatons à la suite de ces travaux que les concepts d'identité sociale et de resocialisation ont été traités de façon distincte. À notre connaissance, aucun auteur n'a concilié ces deux concepts. De plus, la littérature en rapport avec la resocialisation est très peu présente.

Dans le cadre de notre recherche, nous allons concilier identité sociale au processus de resocialisation des anciens détenus toxicomanes de la prison centrale de Yaoundé. Cela permettrait de prendre en compte les besoins spécifiques de la personne, les valeurs, les croyances et les aspirations, ce qui peut faciliter le processus de transformation et d'intégration. En intégrant ces éléments dans l'accompagnement vers la réintégration sociale, on favorise un changement plus authentique et durable. Comprendre l'identité sociale permet de cibler les interventions pour réduire les stigmates et les préjugés auxquels les ex-détenus peuvent être confrontés. En créant un environnement inclusif et compréhensif, on réduit les risques de marginalisation et de récidive. Aussi, En aidant les ex-détenus à construire une identité positive, cela peut améliorer leur estime de soi et leur confiance en eux, ce qui est essentiel pour réussir leur réinsertion. La construction d'une identité positive permet aux ex-détenus de se percevoir non seulement comme des individus avec un passé difficile, mais

aussi comme des personnes capables de changer et de contribuer positivement à la société. Cette valorisation personnelle est cruciale pour leur motivation. Ainsi, les ex-détenus peuvent reconstruire des relations sociales positives et développer des réseaux de soutien, essentiels pour une réintégration durable.

## CHAPITRE 3 : THÉORIES EXPLICATIVES

Dans le chapitre précédent, nous avons examiné la littérature existante sur les variables clés de notre recherche, à savoir l'identité sociale et la resocialisation. Dans ce chapitre, nous allons passer en revue les différentes théories proposées par divers auteurs pour expliquer l'identité sociale et la resocialisation. Selon Bernard (1885, 1987) cité par (Noumbissié, 2019), une théorie est « une synthèse qui se propose d'expliquer un grand nombre de faits par le recours à un petit nombre de principe ». Elle consiste à conceptualiser et à expliquer un ensemble d'observations. À cet effet, nous passerons en revue trois principales théories : La théorie du soutien social, celle des conflits réels, et enfin la théorie de l'engagement social.

### 3.1. La théorie du soutien social

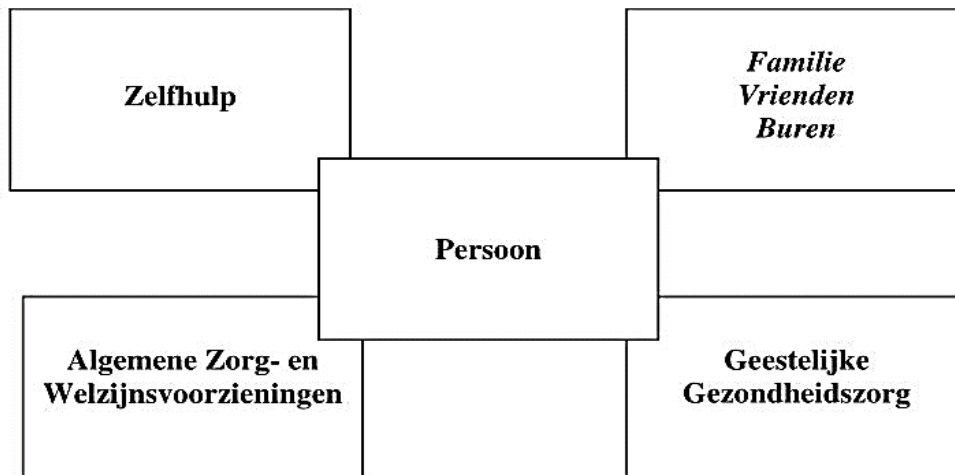
#### 3.1.1. Démarche d'élaboration de la théorie

Le soutien social renvoie, à la dispensation ou à l'échange de ressources émotionnelles, instrumentales ou d'informations par des non-professionnels, dans le contexte d'une réponse à la perception que les autres en ont besoin. Il s'actualise lors des interactions avec les membres du réseau social ou encore lors de la participation à des groupes sociaux (Cohen et al, 2000). C'est un concept en psychologie dans lequel un individu reçoit de son environnement social l'information qu'il est aimé, estimé, valorisé et qu'il appartient à un réseau de communication au sein duquel les individus sont soumis à des obligations mutuelles (Cobb, 1976).

Cobb (1973), a été l'un des premiers à formaliser le concept de soutien social et son importance pour la santé. Il a proposé que le soutien social joue un rôle crucial dans la réduction des effets négatifs du stress sur la santé mentale et physique (Cobb, 1976). A la suite de Cobb, (Cohen & Wills, 1985), ont développé ces idées en introduisant la distinction entre les effets directs et les effets de modulation du soutien social, affirmant que le soutien social peut non seulement améliorer directement la santé mais aussi atténuer les impacts du stress (Cohen & Wills, 1985).

Alors que les premières études empiriques sur le soutien social avaient tendance à traiter ce concept comme un construit unidimensionnel, les études récentes tentent d'en décrire ses composantes et d'évaluer leurs contributions respectives sur différentes mesures associées à la santé mentale (Guay & al, 2002). La contribution de Weiss (1973) est particulièrement intéressante afin de comprendre l'importance des relations sociales dans le

maintien de l'équilibre chez l'être humain. Il décrit cinq fonctions essentielles qui découlent de ces relations afin d'assurer l'équilibre : le soutien émotionnel, l'intégration sociale, l'occasion de se sentir utile et nécessaire, la confirmation de sa valeur et l'acquisition d'aide concrète et matérielle.



**Figure 7 : Schéma du système de soutien social, Trainer & Church 1984 in Carling 1995**

### **3.1.2. Postulat de la théorie**

La théorie du soutien social a été principalement développée par Cobb (1976). Le postulat fondamental de cette théorie, est que la perception d'être aimé, soutenu, et intégré dans un réseau de relations sociales influe positivement sur la capacité d'un individu à faire face au stress, réduisant ainsi les effets négatifs des événements stressants sur la santé physique et mentale.

### **3.1.3. Dimensions de la théorie**

Après avoir étudié les différents modèles du soutien social, Cutrona & Russell (1990) en arrivent à dégager cinq dimensions communes notamment :

- **L'intégration sociale,**

Durkheim définissait l'intégration sociale comme le degré auquel les individus se sentent connectés et solidaires les uns avec les autres au sein d'une société (Durkheim, 1893). Son concept de "solidarité mécanique" et "solidarité organique" met en évidence deux formes d'intégration : l'une basée sur la similitude (communautés traditionnelles) et l'autre sur la complémentarité (sociétés modernes). L'intégration sociale passe par les réseaux de relations, la confiance et la coopération, car il facilite la coopération et le soutien mutuel au sein des communautés (Putnam, 2000).

- **Le soutien de valorisation personnelle,**

La valorisation personnelle est un processus essentiel dans le développement individuel. C'est un facteur clé d'engagement et de fidélisation individus (Restagno, 2022). En effet, les relations interpersonnelles positives peuvent renforcer le sentiment d'auto-efficacité et encourager la prise de risques calculés dans la poursuite des objectifs personnels (Brown et al. 2010). Selon (Restagno, 2022), six facteurs favorisent une valorisation personnelle efficace :

***La valorisation par l'écoute ;***

L'écoute est essentielle lorsqu'il s'agit de comprendre les points de vue des autres et de trouver un terrain d'entente ; c'est le fondement du respect, du droit de l'autre personne d'être différent en effet, l'écoute active crée de l'empathie, permet d'aller au-delà des stéréotypes et favorise la diversité. (Buster, 2024).

***La valorisation par la responsabilisation ;***

La responsabilisation, d'une part, enjoint les individus à devenir les auteurs ou les acteurs de leur vie personnelle en développant une pluralité de modèles ; dès lors, la responsabilisation apparaît comme un processus creux (Martuccelli, 2014). D'autres part, suppose d'admettre une marge de manœuvre pour l'être humain : la responsabilité n'est possible qu'à la condition de postuler « la liberté de l'agent moral ». Il n'est de responsabilité que pour des individus autonomes, en décalage avec une quelconque transcendance, renvoyés à eux-mêmes pour les décisions qu'ils prennent, donc libres. (Jaeger, 2009)

***La valorisation par les objectifs qui ont du sens ;***

Savoir à quoi l'on sert, pourquoi on se lève le matin, est un énorme levier de motivation. Et de valorisation (Restagno, 2022).

***La valorisation par le partage ;***

La valorisation par le partage est un principe repose sur l'idée que le partage des ressources, des connaissances et des compétences peut créer de la valeur ajoutée pour les individus et les communautés. (Park & al, 2004), a démontré que les individus qui s'engagent dans des comportements pro sociaux, tels que le partage, tendent à avoir une estime de soi plus élevée. Cela s'explique par le fait que le partage renforce les liens sociaux, apporte un sentiment d'utilité et de connexion, et réduit le stress et l'anxiété. Allant dans le même sens, (Lyubomirsky & al, 2005) ont montrés que les actes de gentillesse et de partage augmentent le bien-être et l'estime de soi des individus.

### ***La valorisation par la reconnaissance ;***

Selon Schreiber (2024), pour valoriser les autres, il faut pouvoir faire preuve d'empathie et avoir une estime de soi modérée. En effet, quelqu'un qui revendique toute l'estime des autres pour lui-même ne peut pas agir de manière valorisante. Le manque de reconnaissance peut notamment conduire à une démotivation, à un burn-out, à des dépressions et à des maladies physiques. En revanche, une véritable valorisation renforce l'amour-propre, favorise les relations positives et soutient la santé mentale (Schreiber, 2024).

### ***La valorisation par l'implication ;***

La valorisation par l'implication est un concept qui explore comment l'engagement actif des individus dans diverses activités et contextes peut accroître leur sentiment de valeur personnelle et leur efficacité collective (Maslow, 1943). Dans leur travaux (Amabile & al, 2011) ont explorés le fait que l'engagement dans des tâches significatives et les progrès accomplis, même petits, augmentent le sentiment de valorisation et de satisfaction personnelle.

- **L'aide tangible**

Selon le dictionnaire linguee (2024), L'aide tangible désigne un soutien qui peut être perçu, touché ou mesuré de manière concrète. L'aide tangible est une forme d'assistance concrète qui vise à répondre aux besoins matériels et pratiques des individus. Contrairement à l'aide émotionnelle ou psychologique, l'aide tangible se manifeste par des actions directes comme offrir des biens, fournir des services ou accomplir des tâches spécifiques pour aider quelqu'un. Dans leurs travaux sur le soutien tangible dans l'adaptation au stress et aux maladies chroniques, (Park & al, 2011), indiquent que l'aide tangible, comme l'assistance dans les tâches ménagères ou la fourniture de soins, améliore significativement la qualité de vie des personnes malades.

- **Le soutien informatif**

Le soutien informatif a trait à l'aide, sous forme de conseils, suggestions, informations et aide à la prise de décision (Capponi, 2013).

- **Le soutien émotionnel**

Le soutien émotionnel permet d'apporter détente, consolation et mieux-être, lors de moments difficiles, grâce aux échanges sur les ressentis émotionnels (Capponi, 2013). Nombre de travaux ont indiqué que le soutien émotionnel jouait le rôle le plus important dans la santé mentale, notamment, en protégeant les individus contre l'apparition des troubles anxieux (Bruchon-Schweitzer, 2002 ; Caron, Lecomte, Stip, Renaud, 2005) cités par (Capponi, 2013).

### **3.1.4. Modèles théoriques du soutien social**

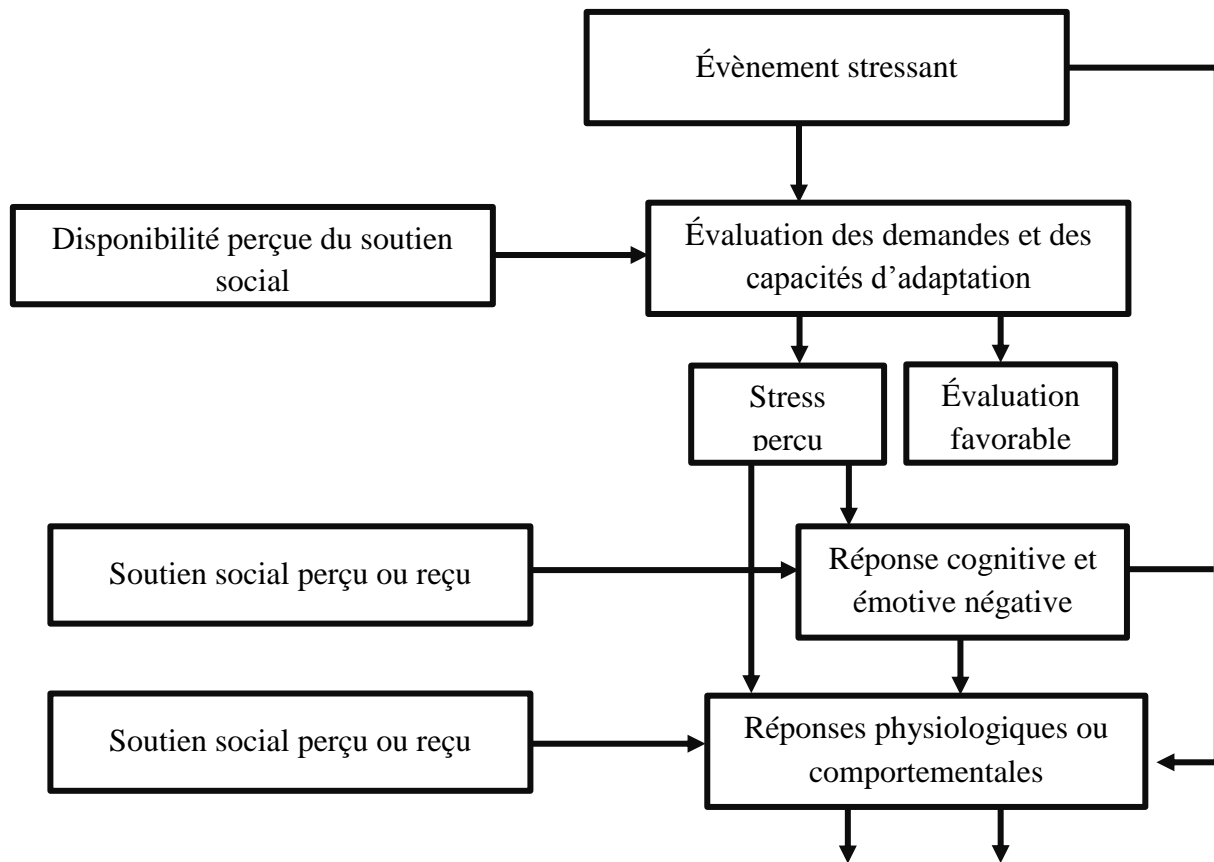
#### **3.1.4.1. Modèle des effets directs.**

Selon les travaux de Wong & Patel (2018), les effets directs peuvent être particulièrement utiles pour établir des relations de cause à effet claires dans divers domaines de recherche. Ce modèle stipule qu'il existe une relation positive entre la présence de soutien social et la santé physique et mentale, quels que soient les niveaux de stress que vit l'individu. L'action protectrice du soutien social est constante et permanente, que les personnes soient exposées ou non à des sources de stress, qu'elles soient en présence de facteurs de risque positifs ou négatifs (Robidoux, 1996). Le soutien social aurait un effet direct et positif sur la santé, et ce, de diverses façons. Le réseau social permettrait entre autres d'offrir des expériences positives régulières et un ensemble de relations sociales stables et renforçantes (Cohen et Wills, 1985) cités par (Guay & al, 2002). Ce type de soutien, en permettant l'obtention d'affects positifs, de stabilité et de sécurité, favoriserait un sentiment général de bien-être. Il permettrait également la reconnaissance de la valeur personnelle. Ces états psychologiques positifs seraient bénéfiques pour la santé de l'individu. Ils favoriseraient entre autres les mécanismes de régulation du système endocrinien. Ils influenceraient également l'adoption de comportements sains et le désir de prendre soin de soi. Le soutien social aurait donc un impact sur la santé, et ce, indépendamment du stress (Guay & al, 2002).

#### **3.1.4.2. Modèle d'atténuation du stress.**

Les tenants de ce modèle suggèrent que les effets bénéfiques du soutien social sur la santé apparaissent uniquement en situation de stress (Guay & al ,2002). Le soutien social jouerait alors un rôle médiateur dans la relation entre l'évènement stressant et la santé, et ce, de trois façons différentes : premièrement, il agirait positivement sur les perceptions qu'a la victime de son environnement, notamment sur la croyance que les autres peuvent et vont fournir les ressources nécessaires pour l'aider et sur la perception de sa capacité à faire face aux différentes conséquences de l'évènement. Deuxièmement, le soutien social pourrait avoir un impact positif en agissant au niveau de la réponse émotionnelle liée à l'évènement stressant et sur l'évaluation de ses conséquences. Le soutien des proches atténuerait l'impact du stress en offrant des solutions aux problèmes de la victime, en réduisant l'importance perçue de l'évènement traumatique, en facilitant l'adoption de cognitions rationnelles et en prévenant ou en diminuant les réponses comportementales inadaptées, par exemple l'évitement. Troisièmement, il agirait directement au niveau des processus physiologiques, rendant ainsi les individus moins réactifs au stress perçu (Guay & al, 2002). Cet aspect est similaire au

modèle des effets directs mais diffère du modèle de (Joseph et al, 1997) et vient le compléter en ce sens.



**Figure 8 : Modèle de l'atténuation du stress (adapté de Cohen, Gottlieb et Underwood, 2000)**

### 3.1.4.3. Modèle de l'effet modérateur ou atténuateur.

Suivant ce troisième modèle, le soutien social n'est qu'indirectement relié à la santé mentale par l'effet modérateur qu'il exerce sur le stress. En fait, l'action protectrice du soutien social joue exclusivement lorsqu'un individu est exposé à un ou plusieurs facteurs de risque, c'est-à-dire à une situation difficile. Dans ce cas, l'effet du soutien social est ponctuel et dépend du degré d'adversité de l'évènement (Robidoux, 1996)

### 3.1.5. Applications de la théorie

Le soutien social est un concept vaste et multidimensionnel, englobant des formes variées telles que le soutien émotionnel, informatif, de valorisation personnelle et d'intégration sociale. Les domaines d'application de la théorie sont entre autres :

- **En santé mentale**

Le rôle des relations sociales et leur contribution au bien-être et à la santé fait l'objet de réflexions et d'études depuis plus d'un siècle. Durkheim (1897) cité par (Guay & al 2006), postulait déjà que les ruptures des liens sociaux produisaient des pertes en ressources sociales et un affaiblissement des normes et des rôles sociaux. Le soutien social, notamment de la part de la famille et des amis, est un facteur de protection important contre les problèmes de santé mentale comme la dépression, l'anxiété et les idées suicidaires chez les jeunes adultes (Gill, 2024). Il s'avère que, Les personnes qui perçoivent avoir un niveau élevé de soutien social montrent moins de symptômes de dépression et d'anxiété que celles qui en ont peu.

- **Dans la vie professionnelle**

Le soutien social en milieu professionnel se définit comme la disponibilité des relations soutenant ainsi que la qualité de celles-ci (Mérineau, & al 2020). Il favoriserait une augmentation du bien-être hédonique des travailleurs (Stinglhamber & Vandenberghe, 2003), de leur épanouissement (Paterson et al, 2014) et diminuerait l'intention de démissionner (Kalidass & Bahron, 2015).

- **En éducation ;**

Le soutien social en éducation peut être défini comme l'ensemble des ressources émotionnelles, informatives, instrumentales et d'évaluation fournies par les interactions sociales qui aident les étudiants à naviguer dans le système éducatif et à atteindre leurs objectifs académiques (House, 1981).

- **Dans la vie familiale ;**

Le lien social et les liens de parentés lorsqu'ils sont positifs et structurants sont considérés comme des éléments essentiels au bien-être des individus. C'est en effet presque une évidence de penser qu'un environnement social bienveillant puisse être bénéfique à ceux qui en bénéficient. (Durkheim, 1897) cité par (Fisher & al, 2020), postulait que les ruptures des liens sociaux avaient pour effet la perte de « ressources sociales », ainsi qu'un affaiblissement des normes et des rôles sociaux. Ses travaux montraient par exemple une plus grande prévalence du suicide chez les individus ayant peu ou pas de liens sociaux. Le soutien social au sein de la famille est essentiel pour la promotion de la santé mentale. Les interactions positives et le soutien continu réduisent les risques de dépression, d'anxiété et d'autres troubles mentaux. Une recherche menée par (Thoits, 2011) a démontré que les individus bénéficiant d'un soutien social solide ont une meilleure santé mentale et sont plus résilients face aux défis.

Le choix de la théorie du soutien social pour expliquer et orienter la resocialisation des ex-détenus toxicomanes se justifie par plusieurs raisons. Cette théorie, développée par (Cobb, 1976), met l'accent sur les interactions sociales comme élément clé de la santé mentale et du bien-être, ce qui en fait un cadre pertinent pour traiter les problèmes complexes auxquels font face les anciens toxicomanes ayant purgé une peine d'incarcération.

Le soutien social, qu'il soit émotionnel, instrumental ou informatif, aide les anciens détenus à surmonter les moments de fragilité où la tentation de la rechute est forte. Avoir un réseau qui offre une écoute attentive, des conseils ou un accompagnement pratique peut considérablement diminuer le risque de retomber dans la toxicomanie. Le soutien émotionnel, notamment dans le cadre de thérapies de groupe ou de relations personnelles, est un puissant facteur de résilience pour faire face aux difficultés émotionnelles. Les anciens toxicomanes ont souvent des traumatismes non résolus qui peuvent resurgir après leur libération. En recevant une aide psychologique, ils peuvent mieux gérer le stress et les problèmes psychologiques associés à la réinsertion, comme la dépression et l'anxiété.

Beaucoup d'ex-détenus éprouvent un sentiment de stigmatisation, d'isolement et de honte, renforcé par leur passé de toxicomanie et de délinquance. Un soutien social fort, particulièrement sous la forme d'encouragements et de reconnaissance, permet de restaurer leur estime de soi. Le sentiment d'être accepté et valorisé par ses proches ou par une communauté est essentiel pour regagner confiance en soi et pour adopter un mode de vie plus sain.

Le lien entre le soutien social et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes est à la fois étroite et essentielle. Le soutien social agit comme un facteur de protection en aidant les ex-détenus toxicomanes à éviter la récidive et la rechute dans la toxicomanie. Un réseau de soutien émotionnel et pratique permet de gérer les difficultés du quotidien, de réduire les niveaux de stress, et de maintenir un équilibre émotionnel. En étant entouré de personnes qui offrent du soutien, l'individu peut mieux résister aux tentations ou aux pressions liées à son passé, limitant ainsi les risques de retour à l'addiction ou à la criminalité.

Les réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux, communautaires ou professionnels, offrent un accès aux ressources matérielles et informatives qui facilitent la réinsertion des ex-détenus toxicomanes. Que ce soit pour trouver un emploi, un logement, ou un accompagnement spécialisé (psychologique, médical), le soutien social instrumental est crucial pour stabiliser la vie de ces individus après leur libération. Cette aide permet d'éviter l'isolement et les situations précaires, qui peuvent autrement conduire à une récidive.

### 3.2. La théorie des conflits réalistes TCR (Sherif, 1966)

#### 3.2.1. Démarche d'élaboration de la théorie

L'approche intergroupe a été développée en psychologie sociale d'abord par Sherif (1966) dont le travail est relié à une théorie générale des conflits sociaux, connues à travers les sciences humaines et sociales sous le nom de théorie des conflits réels (Guimond 2010, Klein, Wollast & al, 2022). La proposition théorique centrale de Sherif est de dire que la nature (compétitive ou coopérative) des relations entre groupes détermine pour une large part les attitudes et les comportements des membres de ces groupes les uns envers les autres. En s'inspirant de Sherif, (Taylor & Moghaddam, 1994) définissent le concept de relations intergroupes comme « tous les aspects de l'interaction humaine impliquant des individus qui se perçoivent comme membres d'une catégorie sociale, ou qui sont perçus par autrui comme appartenant à une catégorie sociale ». (Abrams & Hogg, 2001) ont exploré comment les conflits intergroupes peuvent être exacerbés par les processus d'identité sociale. Ils ont montré que la simple catégorisation des individus en groupes distincts suffit à générer des conflits, surtout lorsqu'il y a une perception de menace ou de compétition.

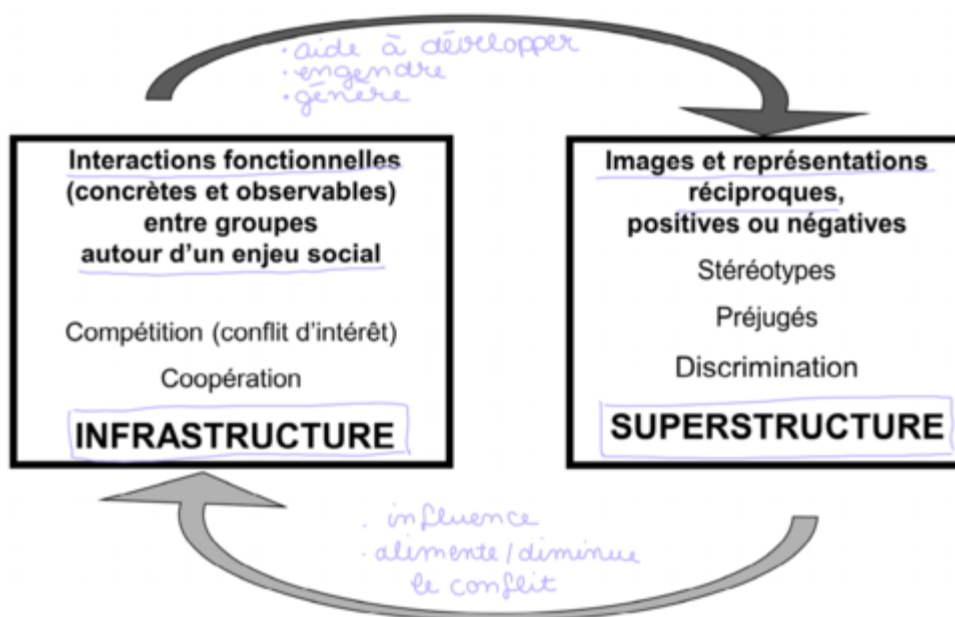


Figure 9 : Théorie des conflits réalistes développés par Shérif (1966)

#### 3.2.2. Postulat de la théorie

Le postulat central de la théorie des conflits réels s'adosse sur l'idée que ce qui est à l'origine des conflits intergroupes c'est l'inégalité des ressources (Sherif, 1966). Cette inégalité créerait de la compétition ce qui engendrerait du conflit et donc de la discrimination

négative, à l'inverse la coopération engendrerait des jugements et des comportements intergroupes qui sont positifs et harmonieux.

### **3.2.3. Dimensions de la théorie**

#### **3.2.3.1. Les Implications Pratiques**

La compréhension des dynamiques des conflits réels permet de développer des stratégies efficaces pour la résolution de conflits. La promotion d'objectifs communs et la gestion équitable des ressources sont des approches clés pour prévenir et résoudre les conflits intergroupes (Coleman, 2011).

#### **3.2.3.2. La Dynamique de Coopération**

La coopération intergroupe, notamment par le biais d'objectifs communs ou supra-ordonnés, peut atténuer les tensions et réduire les préjugés (Johnson et al 2012). Les recherches montrent que la mise en place de contextes de coopération favorise des relations plus harmonieuses entre groupes.

#### **3.2.3.3. Les Préjugés et les Stéréotypes**

Les préjugés et les stéréotypes négatifs envers les autres groupes sont souvent le résultat de la concurrence pour les ressources. Ces perceptions biaisées servent à justifier les comportements hostiles et les inégalités (Gaertner & al 2005).

#### **3.2.3.4. La Structure des Groupes et des Relations Intergroupes**

La concurrence pour des ressources limitées conduit à la formation de structures hiérarchiques et à des relations de domination et de subordination entre groupes. Les groupes dominants cherchent à maintenir leur position en limitant l'accès des groupes subordonnés aux ressources (Sidanius, 2001).

#### **3.2.3.5. La Concurrence pour les Ressources**

La dimension centrale de la théorie des conflits réels est que les conflits intergroupes émergent de la concurrence pour des ressources limitées. Cette compétition peut concerner des biens matériels (territoires, ressources naturelles) ou des avantages immatériels (statut, pouvoir) (Ramsay, & al 2012).

### **3.2.4. Modèles théoriques des conflits réels**

#### **3.2.4.1. Modèle de la Compétition Sociale**

La compétition est perçue comme un mécanisme d'interaction qui peut engendrer des résultats variés, allant de l'innovation à la rivalité (Rosa, 2019). La comparaison à autrui et l'espoir d'apparaître, au sortir de cette comparaison, comme le meilleur, pourraient sans doute figurer au rang des caractéristiques anthropologiques essentielles de l'être humain. Dans ce processus, il ne s'agit pas de se battre avec un compétiteur pour obtenir ses biens ou

privilèges, mais de se mesurer « indirectement » à lui à travers des performances et réussites propres. Le déploiement de la compétition a conduit, au niveau tant qualitatif que quantitatif, à une stupéfiante augmentation de l'efficacité, (Rosa, 2019) parlera d'une « explosion des performances ». La compétition sociale peut également être considéré comme forme de socialisation dans la mesure où les sujets sont à la recherche, d'un côté, de considération (ou de reconnaissance) et, de l'autre, de bien-être physique, lui-même corrélé, selon la conception courante, avec l'abondance des ressources d'action et avec l'aisance matérielle (Rosa, 2019).

#### **3.2.4.2. Modèle de la Cohésion Sociale et de l'Interdépendance Positive**

Le terme de cohésion sociale a été popularisé par Émile Durkheim (1893), où il explore les liens sociaux dans les sociétés modernes. L'existence d'une cohésion sociale, nourrit en outre un sentiment d'appartenance collective qui se délite, lorsque les inégalités sont perçues comme intolérables, c'est-à-dire comme dépassant un certain seuil. L'interdépendance positive quanta elle se produit lorsque les membres d'un groupe perçoivent que leur succès individuel est lié au succès collectif du groupe. (Johnson et Johnson, 2000). Allant dans le même sens, (André et Shankland, 2023) affirment que l'interdépendance positive favorise non seulement la coopération, mais aussi le développement personnel. En aidant les autres, les individus renforcent leurs propres compétences émotionnelles et relationnelles, créant ainsi un cycle vertueux d'entraide et de croissance personnelle.

#### **3.2.4.3. Modèle des groupes minimaux**

Le paradigme des groupes minimaux a été introduit par (Tajfel et al, 1970) dans le cadre de leurs recherches sur l'identité sociale. La méthode du groupe nominal est une approche structurée de remue-méninges (Tétreault, 2014). Elle permet de ressortir le plus grand nombre d'idées afin de résoudre un problème ou d'explorer une situation. Elle comporte une production individuelle suivie d'un processus décisionnel collectif. Elle est particulièrement app Les résultats ont montré que les individus favorisaient exclusivement leur propre groupe, même sans interactions préalables ou enjeux matériels. Le PGN permet de minimiser les effets de la domination, de la conformité et des conflits interpersonnels qui peuvent survivre dans les groupes interactifs. En isolant les contributions individuelles, il devient possible d'évaluer plus objectivement la créativité et l'efficacité des solutions proposées (Ven et al, 2000).

### **3.2.5. Applications de la théorie**

- **Psychologie sociale**

La théorie des conflits réels a été largement utilisée pour comprendre les dynamiques intergroupes. Par exemple, (Bourhis et Leyens, 2004) ont exploré comment la compétition pour des ressources peut exacerber les préjugés et la discrimination entre groupes. Leur travail souligne l'importance de la justice sociale pour atténuer ces tensions, affirmant que le partage équitable des ressources peut réduire les conflits intergroupes.

- **Gestion des conflits**

Dans le domaine de la gestion des conflits, des chercheurs comme Mayer (2000) ont appliqué la théorie pour développer des stratégies de résolution de conflits. Son approche de recadrage séquentiel des conflits suggère que les gestionnaires doivent adapter leurs stratégies en fonction de l'évolution des conflits, en tenant compte des dynamiques de pouvoir entre les parties.

- **Éducation et prévention des conflits**

Des études ont également été menées sur l'application de la théorie dans des contextes éducatifs. (Oskamp et Jones, 2000) ont examiné comment les programmes d'éducation interculturelle peuvent réduire les préjugés en favorisant le contact intergroupe. Leur recherche a montré que l'éducation est un moyen efficace de diminuer les tensions entre groupes en compétition pour des ressources.

La théorie des conflits réels est particulièrement importante dans la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, car elle met en lumière les tensions sociales, économiques et psychologiques qui naissent lorsque des groupes ou des individus entrent en compétition pour des ressources limitées.

Les ex-détenus toxicomanes se retrouvent souvent en concurrence avec d'autres membres de la société pour des ressources essentielles telles que l'emploi, le logement, et l'accès à des services sociaux et médicaux. Selon la théorie des conflits réels, cette compétition peut entraîner des tensions et des conflits interpersonnels ou intergroupes. Appliquée à la resocialisation, cette théorie met en lumière comment l'accès limité à ces ressources augmente les frictions sociales, ce qui complique la resocialisation des ex-détenus.

La théorie des conflits réels met également l'accent sur les inégalités sociales comme source de conflits. Les ex-détenus toxicomanes, souvent issus de milieux socio-économiques défavorisés, sont confrontés à des difficultés accrues pour s'intégrer à nouveau dans une société qui leur accorde peu de chances de réhabilitation. L'application de cette théorie dans le cadre de leur resocialisation permet de mettre en lumière ces inégalités structurelles et de

proposer des politiques sociales plus équitables, afin de minimiser les tensions et les conflits qui surviennent pendant le processus de réinsertion.

Le lien entre la théorie des conflits réels et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes réside dans la manière dont cette théorie explique les tensions sociales, économiques et interpersonnelles qui surgissent lorsque des groupes ou des individus sont en compétition pour des ressources limitées. La théorie des conflits réels, élaborée par (Sherif, 1966) explique, que la compétition pour les ressources peut générer des préjugés et des attitudes négatives envers des groupes perçus comme des concurrents. Un autre aspect important de la théorie des conflits réels est qu'elle propose des solutions pour atténuer les conflits, notamment par la coopération et la recherche d'objectifs communs. Pour les ex-détenus toxicomanes, cela signifie que leur resocialisation pourrait être facilitée en créant des programmes qui non seulement répondent à leurs besoins, mais qui bénéficient également à l'ensemble de la société. Par exemple, des initiatives de formation professionnelle ou des programmes d'aide au logement qui impliquent la communauté peuvent réduire la perception de concurrence et favoriser la coopération entre groupes.

### **3.3. Théorie de l'engagement social**

#### **3.3.1. Démarche d'élaboration de la théorie**

Les travaux sur l'engagement ont été inaugurés par Lewin dès la fin des années quarante. (Lewin, 1951) cité par (Guinguouain, 2019) montrent que lorsqu'on veut obtenir un comportement particulier de la part de quelqu'un le mieux est encore de créer les circonstances qui l'amèneront à décider de lui-même de le réaliser. La théorie de l'engagement a été développée par (Kiesler, 1971) et porte sur les effets idéologiques et comportementaux de la réalisation d'un acte donné. Un employé engagé déploie des efforts, est assidu à son poste, fait preuve de ponctualité et se montre satisfait d'appartenir à l'organisation (Mengoua, 2024). L'engagement est le lien qui unit l'individu à ses actes ; une fois qu'une personne s'engage publiquement dans une action, elle est plus susceptible de poursuivre cette action pour maintenir une image cohérente de soi. (Kiesler, 1971) cité par (Girandola, 2003) estime que l'engagement est une variable continue et non dichotomique. Ce qui implique que les gens sont plus ou moins engagés dans un quelconque comportement et non simplement engagés ou non engagés dans ce comportement. C'est ainsi qu'il précise que « *l'engagement pourra être pris dans le sens de ce qui lie l'individu à ses actes* » Pour (Joule et Beauvois, 1998), ce sont les caractéristiques objectives de la situation qui engagent ou pas l'individu dans ses actes et qui, au-delà, favorisent ou pas l'établissement d'un lien entre l'individu et ses actes : « l'engagement correspond aux conditions de réalisation d'un acte qui,

dans une situation donnée, permet à un attributeur d'opposer cet acte à l'individu qui l'a réalisé. Selon (Joule, 2001), la théorie de l'engagement est l'un des théories issues de la psychologie sociale expérimentale les plus utiles pour l'action.

### **3.3.2. Postulat de la théorie**

La théorie de l'engagement, proposée par Kiesler (1971), cité par (Beauvois & Joule, 2002) prône l'idée que ce ne sont pas les idées ou les sentiments qui engagent les individus, mais les actes. Les cognitions n'expliquent pas les actions effectuées, mais se seraient les actions qui permettraient d'expliquer des cognitions.

### **3.3.3. Dimensions de la théorie**

#### **3.3.3.1. Dimension comportementale**

L'engagement social, dans sa dimension comportementale, fait référence aux actions tangibles que les individus réalisent pour contribuer au bien-être de leur communauté ou pour soutenir des causes sociales (Wilson, 2000). L'engagement social n'est pas seulement motivé par des facteurs altruistes, mais aussi par des bénéfices sociaux, comme le renforcement des réseaux personnels et professionnels. Selon (Omoto & Snyder, 2002), les comportements peuvent être classés en plusieurs catégories : Le Bénévolat formel : Participation régulière à des organisations ou des événements structurés ; Les actions informelles : Aide spontanée et non structurée à des voisins, amis ou membres de la communauté ; La Participation civique : Engagement dans des activités politiques ou civiques, telles que le vote, la participation à des manifestations (Omoto & Snyder, 2002).

#### **3.3.3.2. Dimension cognitive**

La prise de conscience des enjeux sociaux et politiques est essentielle pour motiver l'engagement civique (Schlozman et Brady, 2000). De même, l'importance de l'éducation formelle et de la consommation de médias dans la formation de citoyens engagés, augmentent la compréhension et la sensibilité aux questions sociales, (Zukin et al, 2006). La capacité de planification et de résolution de problèmes est essentielle pour un engagement social efficace. (Zimmerman, 2000) a souligné que les compétences organisationnelles et de gestion sont nécessaires pour coordonner des initiatives sociales complexes, permettant ainsi aux individus de planifier des actions, d'organiser des ressources et de résoudre des problèmes pour atteindre leurs objectifs.

#### **3.3.3.3. Dimension affective**

Fredrickson (2001), à travers sa théorie des émotions positives, explique comment les émotions positives comme la joie, l'amour et la gratitude élargissent les répertoires de pensées et d'actions des individus, ce qui peut conduire à un engagement social accru. Les émotions

positives soulignent l'inclusion, la confiance et le renforcement des liens sociaux. En cultivant les émotions positives, les individus développent des ressources psychologiques et sociales durables qui facilitent un engagement social plus ouvert et persévérant face aux défis (Brault-Labbé & al, 2009).

#### **3.3.3.4. Dimension identitaire**

La notion d'identification, développée par Marti (2008) et Marc (2016), est centrale dans la construction identitaire. L'enfant s'identifie à des modèles et intériorise différents rôles sociaux qui contribuent à forger son identité sociale. À l'adolescence et au jeune âge adulte, cette construction identitaire passe par une phase d'exploration suivie d'engagements qui implique quatre statuts identitaires : la réalisation identitaire (forte exploration et fort engagement), la forclusion identitaire (faible exploration et fort engagement), le moratoire identitaire (forte exploration et faible engagement) et la diffusion identitaire (absence d'engagement) (Camhi, 2022).

#### **3.3.4. Modèles théoriques de l'engagement social**

##### **3.3.4.1. Le modèle de l'engagement processuel**

Adam & Paulsen (1990), proposent un modèle de l'engagement en trois étapes principales. Leur objectif étant de rompre avec une simple étude des déterminants sociaux généraux de l'engagement, ces étapes se veulent le processus de concrétisation des prédispositions à cette activité sociale :

- *Dans un premier temps*, l'individu doit faire l'objet d'un appel à l'engagement dans un mouvement ;
- *Dans un second temps*, l'individu doit pouvoir concevoir un lien entre sa participation et son identité ;
- *Dans un troisième temps*, l'individu s'assure d'un soutien quant à cette activité de la part des personnes en rapport avec cette facette de son identité, et de l'absence d'opposition de la part des autres personnes (Ward, 2013).

##### **3.3.4.2. Le modèle de l'engagement individuel**

L'engagement individuel se réfère à la participation personnelle d'un individu dans des activités sociales (Putnam, 2000). Selon (Schaufeli & Bakker, 2004), l'engagement se caractérise par trois dimensions principales : la vigueur, le dévouement et l'absorption. Cet engagement est crucial pour le capital social, qui se manifeste par des réseaux de relations et des normes de réciprocité.

### **3.3.4.3. Le modèle de l'engagement organisationnel**

L'engagement organisationnel est défini comme « *un lien psychologique unissant l'employé et l'organisation, et rendant l'employé moins susceptible de quitter cette dernière volontairement* » (Allen & Meyer, 1996) cités par (Brière, 2020). Ce modèle d'engagement organisationnel repose sur l'articulation des trois composantes suivantes : l'engagement continu, l'engagement affectif et l'engagement normatif.

*L'engagement continu* est fondé sur le calcul des coûts perçus que devrait supporter le salarié s'il décidait de quitter définitivement son organisation. On y retrouve l'idée de (Becker, 1960), selon laquelle l'engagement n'apparaît qu'à partir du moment où le salarié éprouve le sentiment d'avoir effectué divers investissements dans son entreprise, qui seraient perdus s'il en partait. Bien que leur nombre et leur contenu diffèrent selon les études (Powell, Meyer, 2004 ; Barksdale, 2000), ils constituent une rente professionnelle d'autant moins transférable qu'elle se bonifie avec l'accumulation de l'expérience au sein de la même organisation.

*L'engagement affectif* renvoie à l'idée, développée par (Buchanan, 1974), que l'attachement à l'organisation où l'on est employé se manifeste par le désir d'en partager les objectifs et les valeurs, au détriment de considérations ou d'intérêts plus personnels. L'utilité du travail devient en quelque sorte une caractéristique essentielle qui peut susciter de la motivation, et par conséquent, favoriser l'engagement au travail (Mengoua, 2024).

*L'engagement normatif* est plus récent. Introduit par (Allen & Meyer, 1990), il renvoie à l'idée, que le salarié se sent obligé de développer des conduites loyales envers son organisation, en adhérant notamment à ses normes. (Meyer et Allen 1991) cités par (Paillé, 2005), y voient l'effet d'un processus de socialisation et « d'internalisation des pressions normatives exercées sur l'individu au moment de son entrée dans l'organisation ». (Meyer et Herscovitch, 2001) ajoutent le principe de réciprocité envers l'organisation lorsque le salarié se sent gratifié par cette dernière.

### **3.3.4.4. Le modèle de l'engagement communautaire**

L'engagement communautaire est défini comme le processus d'implication et de collaboration avec des individus, des groupes ou des communautés pour aborder des questions, résoudre des problèmes et prendre des décisions qui les concernent (Jain, 2023). Il s'agit d'une interaction à double sens qui vise à établir des relations, à partager des informations et à recueillir des commentaires afin de s'assurer que les perspectives et les besoins de la communauté sont pris en compte dans les processus de prise de décision.

### **3.3.5 Applications de la théorie**

- **Implication Communautaire**

L'implication communautaire fait référence à la participation des individus dans les activités de leur communauté locale, que ce soit par le biais d'événements communautaires, de clubs ou d'organisations locales. Selon (Millan & Chavis, 1986), l'implication communautaire est cruciale pour le développement d'un sens de communauté et de cohésion sociale.

- **Bénévolat**

La pratique bénévole est toujours le produit d'un ajustement entre une histoire personnelle et le cadre associatif dans laquelle elle se déroule (Havard, 2005). L'engagement bénévole ne peut tenir sur la seule volonté individuelle. Il doit trouver où et comment s'incarner dans des structures précises, le plus souvent des associations, pour donner effectivement lieu à des pratiques de bénévolat. Les dynamiques de l'engagement bénévole peuvent être influencées par divers facteurs sociaux et organisationnels. (Penner, 2002) souligne l'importance des traits de personnalité et des facteurs situationnels dans la prédiction de l'engagement bénévole. Selon lui, les individus ayant des traits de personnalité pro sociaux, comme l'empathie et l'altruisme, sont plus susceptibles de devenir des bénévoles. En outre, des facteurs tels que le soutien organisationnel, la reconnaissance et les opportunités de développement peuvent renforcer l'engagement des bénévoles.

- **Sport et loisirs**

Les motivations derrière l'engagement dans les sports et les loisirs sont variées. (Ryan et Deci, 2000), dans leur théorie de l'autodétermination, ont identifié trois besoins psychologiques fondamentaux qui motivent la participation : l'autonomie, la compétence et la relation. Selon eux, les individus sont plus susceptibles de s'engager dans des activités sportives et récréatives lorsqu'ils se sentent autonomes, compétents et connectés aux autres. Cette approche met en lumière l'importance des motivations intrinsèques, telles que le plaisir et la satisfaction personnelle, dans la promotion de l'engagement durable. L'engagement dans les sports et les loisirs a également des effets positifs sur le développement social et communautaire. (Putnam, 2000) a souligné que la participation à des activités récréatives peut renforcer le capital social en créant des opportunités pour les interactions sociales, la coopération et la formation de réseaux de soutien. Ces interactions contribuent à la cohésion sociale et au développement de relations communautaires solides. Par ailleurs, la participation à des équipes sportives et à des clubs de loisirs peut promouvoir l'inclusion sociale et réduire les sentiments d'isolement (Putnam, 2000).

- **Participation Civique**

Les campagnes politiques utilisent des techniques d'influence pour mobiliser les électeurs et façonner les opinions publiques. Les travaux de (Kahneman, 2011) sur les biais cognitifs montrent comment les messages politiques peuvent être conçus pour exploiter les heuristiques et les biais dans la prise de décision des électeurs.

- **Santé Publique**

En santé publique, l'influence sociale est utilisée pour promouvoir des comportements de santé positifs. Les interventions basées sur des approches d'influence sociale, comme les campagnes de sensibilisation sur les comportements de santé, exploitent des principes tels que la norme sociale pour encourager des pratiques telles que la vaccination, l'exercice physique et les habitudes alimentaires saines (Hollands et al, 2013). Les recherches montrent que les messages qui mettent en avant des comportements normatifs peuvent être particulièrement efficaces pour encourager les changements de comportement en santé publique (Cialdini et al, 2006).

- **Publicité et Marketing**

L'influence sociale est largement utilisée dans le domaine de la publicité et du marketing pour modifier les comportements des consommateurs. (Cialdini, 2006) a approfondi les principes de persuasion, notamment la réciprocité, la cohérence, la preuve sociale, l'autorité et la sympathie. Ces principes sont exploités dans les stratégies de marketing pour encourager les achats et améliorer l'engagement des consommateurs.

Le choix de cette théorie se justifie par le fait qu'elle met l'accent sur le rôle actif des individus dans leur resocialisation et sur l'importance de leurs interactions avec leur environnement social. Cette théorie postule que l'engagement dans des activités sociales, professionnelles ou communautaires favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et renforce l'identité positive, éléments essentiels pour réussir la réinsertion sociale.

L'engagement social permet aux ex-détenus toxicomanes de se reconstruire une identité positive après la sortie de prison. En participant à des activités constructives, telles que des programmes de réhabilitation, des projets communautaires ou un emploi, ils peuvent développer une nouvelle image de soi basée sur la contribution et l'utilité sociale, plutôt que sur leur passé de toxicomanie ou de délinquance. Cette nouvelle identité est essentielle pour l'estime de soi, qui à son tour aide à maintenir un comportement conforme aux normes sociales et à éviter la rechute.

En s'engageant activement dans la société, les ex-détenus toxicomanes apprennent à assumer leurs responsabilités et à s'intégrer dans des rôles sociaux positifs. L'engagement dans un travail, un projet communautaire ou une formation professionnelle les responsabilise en les rendant responsables non seulement de leur propre bien-être, mais aussi du bien-être de ceux qui les entourent. Cette responsabilisation est cruciale pour développer un sentiment de contrôle sur leur vie et pour rompre avec les schémas destructeurs du passé.

L'engagement social a un effet protecteur en réduisant les risques de rechute dans la toxicomanie ou la délinquance. En étant activement impliqués dans des projets valorisants, les ex-détenus toxicomanes occupent leur temps de manière constructive et réduisent les chances de se retrouver dans des environnements propices aux tentations ou aux comportements criminels. De plus, l'engagement social les aide à développer des compétences de gestion du stress, nécessaires pour faire face aux difficultés sans recourir à la consommation de substances. La théorie de l'engagement social est fondamentale dans le processus de réintégration des individus, en particulier pour ceux qui ont vécu des expériences de marginalisation, comme les ex-détenus toxicomanes.

Le lien entre la théorie de l'engagement social et la resocialisation est que la resocialisation passe souvent par la nécessité de reconstruire une identité positive après un passé marqué par la délinquance et la toxicomanie. L'engagement dans des activités sociales leur permet de redéfinir qui ils sont en tant qu'individus et de se percevoir comme des membres productifs de la société. Par exemple, en participant à des programmes de réhabilitation ou à des projets communautaires, ils peuvent développer une image de soi fondée sur leur contribution positive.

L'engagement social aide à briser cet isolement en favorisant la création de liens sociaux significatifs. En s'impliquant dans des groupes de soutien, des activités communautaires ou des projets collaboratifs, les ex-détenus établissent des relations avec d'autres personnes qui partagent des expériences similaires ou qui sont engagées dans des processus de réhabilitation. Ces réseaux sociaux offrent un soutien émotionnel essentiel, diminuant le sentiment de solitude et d'exclusion.

La théorie de l'engagement social met en avant que la participation à des activités communautaires et professionnelles permet d'acquérir des compétences sociales et des comportements pros sociaux. Pour les ex-détenus, cela peut inclure des compétences en communication, en travail d'équipe, et en résolution de problèmes. Ces compétences sont cruciales pour naviguer dans les interactions sociales quotidiennes et pour s'intégrer efficacement dans la communauté, facilitant ainsi leur processus de resocialisation.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET  
OPÉRAIRE**

## CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Après le développement du cadre théorique qui a été essentiellement consacré à la problématique et à la revue de la littérature, Ce chapitre vise à mettre en évidence notre procédé méthodologique, présenter les moyens mis en jeu afin d'obtenir les données récoltées. Ainsi, cette section s'articule autour, le site de la recherche, la population de notre recherche, l'échantillon et la technique d'échantillonnage, les outils de collecte des données et enfin le déroulement de l'enquête.

### 4.1. Site de la recherche

Nous avons mené notre recherche au Cameroun dans la région du centre, au cœur de la capitale politique et administrative du pays, Yaoundé. Souvent désignée comme la "ville aux sept collines". Avec une population estimée à 3 525 664 d'habitants en 2010 selon les résultats définitifs du 3<sup>e</sup> RGPH, (2010). Elle est l'une des plus grandes villes du pays, aux côtés de Douala. Fondée en 1888 par des explorateurs allemands, elle s'est développée pour devenir le centre politique, culturel et administratif du Cameroun. La ville est située à une altitude de 750 mètres et couvre une superficie de 68 953km<sup>2</sup> soit 14,8% de la superficie totale du pays témoignant d'une croissance démographique dynamique, attribuée à l'urbanisation et à l'attractivité économique de la ville pour les populations rurales environnantes. Le choix de conduire notre étude dans cette cité découle de plusieurs considérations essentielles. Premièrement, Yaoundé, en tant que capitale politique et administrative du Cameroun, joue un rôle central dans le développement et la mise en œuvre des politiques sociales du pays. L'implantation de centres de désintoxication et de réinsertion pour ex-détenus toxicomanes dans cette ville présente de nombreux avantages qui profiteraient non seulement aux individus concernés, mais aussi à l'ensemble de la communauté. Yaoundé dispose de structures médicales bien équipées et d'une expertise médicale diversifiée.

La resocialisation des ex-détenus toxicomanes passe par leur réintégration dans la société, et Yaoundé, en tant que centre économique et administratif, offre un cadre idéal pour cela. Avec ses nombreuses entreprises, ONG et initiatives sociales, la ville offre des opportunités de formation, d'emploi, et d'activités génératrices de revenus pour les personnes en stade de resocialisation. Enfin, le fait que Yaoundé soit notre lieu de résidence présente l'avantage de limiter les coûts liés aux déplacements pour la collecte des données, facilitant ainsi la mise en œuvre efficace de notre enquête.

Les différents centres qui ont été choisis dans le cadre de cette recherche sont : le centre de santé mentale Benoit Menni de Yaoundé, l'ONG world, les centres de santé la Trinité de Simbock et tam-tam de Yaoundé .

## **4.2. Variables de la recherche**

### **4.2.1. Variable indépendante**

Selon (Myers & Hansen, 2007), la variable indépendante est un élément expérimental que le chercheur modifie intentionnellement afin d'observer ses effets sur une autre variable. Elle est souvent considérée comme la cause dans une relation causale. Dans le cadre de cette recherche, l'identité sociale constitue la variable indépendante, influençant la manière dont les individus se perçoivent et interagissent au sein de leur groupe d'appartenance.

Tajfel (1972) apporte une définition fondamentale de l'identité sociale en affirmant qu'elle correspond à « cette partie du concept de soi qui provient de la connaissance de son appartenance à un groupe social (ou à des groupes sociaux), accompagnée de la valeur et de la signification émotionnelle attachées à cette appartenance ». Cette définition met en évidence l'importance des dimensions cognitives et affectives de l'identité sociale, soulignant que l'affiliation à un groupe ne se limite pas à une simple appartenance formelle, mais engage également des jugements de valeur et des implications émotionnelles. (Tajfel, 1972) démontre, à travers ses recherches, que l'identité sociale influence directement les comportements intergroupes, notamment en matière de favoritisme intragroupe et de discrimination à l'égard des groupes extérieurs.

Le concept de l'identité sociale de Tajfel (1979) est particulièrement pertinent dans le cadre du handicap social, car il permet d'analyser les dynamiques d'appartenance et de différenciation qui influencent les expériences des personnes en situation de handicap. Cette approche souligne que l'identité individuelle est en grande partie façonnée par l'appartenance à des groupes sociaux, ce qui est essentiel pour comprendre comment les individus en situation de handicap perçoivent et vivent leur condition au sein de la société.

L'un des principaux avantages de ce concept est qu'il met en évidence les effets des processus de catégorisation sociale. En catégorisant les personnes en fonction de leur handicap, la société peut involontairement renforcer des stéréotypes et des préjugés, influençant ainsi l'image que ces individus ont d'eux-mêmes et leur intégration sociale. Selon Tajfel & Turner (1979), la comparaison sociale entre groupes peut mener à des comportements de discrimination ou de favoritisme intragroupe, expliquant pourquoi certaines personnes en situation de handicap peuvent être stigmatisées ou marginalisées.

En complément, les travaux de Goffman (1963) sur le stigmate montrent que le handicap est souvent perçu comme une « identité sociale dévalorisée », ce qui contraint les individus concernés à gérer leur image sociale en développant diverses stratégies d'adaptation. L'application de la théorie de l'identité sociale permet ainsi d'examiner comment ces personnes négocient leur appartenance à différents groupes et comment elles cherchent à revaloriser leur identité face à la stigmatisation.

De plus, le concept d'habitus de Bourdieu (1979) apporte une compréhension des inégalités structurelles qui façonnent les trajectoires des personnes en situation de handicap. Il met en lumière les mécanismes sociaux qui influencent leur accès aux ressources et aux opportunités, offrant une perspective complémentaire sur les dynamiques d'inclusion et

Reicher & Haslam (2006) montrent que l'identité sociale peut être un levier d'empowerment, permettant aux personnes en situation de handicap de revendiquer des droits et une place dans la société. Cette approche est également développée par (Jetten & al, 2017), qui insistent sur le rôle des groupes sociaux dans la résilience et le bien-être des personnes en situation de handicap. (Ryan & Morrison, 2023), ont étudié les effets des mouvements sociaux et des réseaux de soutien sur l'identité et l'intégration des personnes handicapées dans divers contextes.

#### **4.2.2. Variable dépendante**

Dans le cadre de cette recherche, la variable dépendante, telle que définie par Mvessomba (2013), représente le comportement que le chercheur cherche à étudier ou à mesurer, en l'occurrence la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Ce processus complexe renvoie à l'ensemble des mécanismes par lesquels un individu, après une période d'exclusion ou de marginalisation, réintègre un environnement social et y retrouve une place active. Selon Becker & Marecek, (2018), la resocialisation ne se limite pas à l'adoption de nouvelles normes sociales ; elle est profondément influencée par l'identité sociale et la perception que l'individu a de lui-même au sein d'un groupe.

Cette perspective met en lumière l'importance des interactions interpersonnelles et du regard des autres dans la reconstruction de l'estime de soi des ex-détenus toxicomanes, dont le parcours est souvent marqué par la stigmatisation et la perte de repères sociaux. Par ailleurs, (Brown & Levinson, 2020), soulignent que la réussite de ce processus dépend en grande partie des interventions mises en place pour accompagner ces individus. En effet, des dispositifs axés sur le soutien collectif, la reconnaissance sociale et la valorisation des compétences favorisent une transition plus fluide vers une participation active à la société. Ces interventions, qui peuvent prendre la forme de groupes de soutien, de programmes

d'insertion professionnelle ou de thérapies communautaires, jouent un rôle essentiel dans la réduction des risques de récidive et dans la consolidation de nouvelles dynamiques relationnelles. Ainsi, la resocialisation des ex-détenus toxicomanes s'inscrit dans une dynamique où l'individu, bien qu'acteur de son propre changement, dépend également du cadre social et des ressources mises à sa disposition pour favoriser son intégration et sa réhabilitation effective.

### **4.3. Hypothèses de recherche**

#### **4.3.1. Hypothèse générale de recherche**

En nous appuyant sur les travaux de Tajfel & Turner (1979) et de Fischer (2020), nous avons formulé l'hypothèse générale de recherche suivante : L'identité sociale influence la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

L'hypothèse selon laquelle l'identité sociale influence la resocialisation des ex-détenus toxicomanes repose sur une littérature abondante en psychologie sociale et en sociologie, mettant en avant le rôle central de l'appartenance sociale dans la construction et la transformation des comportements individuels. (Tajfel & Turner, 1979), à travers leur théorie de l'identité sociale, expliquent que les individus définissent une partie significative de leur identité à travers leur appartenance à des groupes sociaux, ce qui influence leur perception d'eux-mêmes et des autres.

Des recherches ont également été menées en handicap social et mettent en lumière l'influence de l'identité sociale sur la resocialisation des anciens détenus toxicomanes, en particulier face aux défis de la stigmatisation, de la reconstruction identitaire et de l'adhésion aux normes sociales. Ces études montrent que l'association entre toxicomanie et le passé carcéral entraîne un « handicap social » durable, renforcé par le processus d'étiquetage social associé à la toxicomanie et au passé carcéral (Présumé, 2009).

Pour les ex-détenus toxicomanes, cette identité sociale peut être un frein ou un levier dans leur processus de resocialisation, selon qu'ils sont perçus (et se perçoivent eux-mêmes) comme des déviants irrécupérables ou comme des individus en réhabilitation. Cette question est d'autant plus cruciale que la stigmatisation sociale, telle qu'analysée par (Goffman, 1963), crée un effet d'exclusion qui limite les opportunités de réinsertion en enfermant les anciens détenus dans une identité négative. (Becker, 1963), dans le cadre de sa théorie de l'étiquetage, souligne que les individus finissent souvent par intérioriser les stigmates sociaux, ce qui peut renforcer des comportements de marginalisation et d'auto-exclusion.

Cependant, la reconstruction d'une identité sociale positive est possible grâce à des interventions spécifiques. Becker & Marecek (2018) insistent sur le fait que la perception de

soi au sein d'un groupe influence profondément les trajectoires de réinsertion sociale, notamment pour les populations marginalisées comme les ex-détenus toxicomanes. (Brown & Levinson, 2020) vont dans le même sens en montrant que des interventions basées sur le soutien collectif et la reconnaissance sociale favorisent une transition plus réussie vers une resocialisation active. En effet, lorsque ces individus intègrent des groupes où ils sont valorisés et soutenus, ils peuvent progressivement reconstruire une image positive d'eux-mêmes, ce qui facilite leur engagement dans des comportements pro-sociaux.

Maruna (2001), met en évidence l'importance du récit personnel et de la reconfiguration identitaire dans la réussite de la resocialisation. Ceux qui parviennent à donner un sens positif à leur passé et à se projeter dans un avenir constructif ont plus de chances de réussir leur réhabilitation. De plus, (Haslam & al, 2009), démontrent que l'intégration dans des groupes positifs renforce le sentiment d'appartenance et l'efficacité personnelle, deux éléments clés dans la motivation au changement. Ainsi, la resocialisation des ex-détenus toxicomanes dépend largement de la manière dont leur identité sociale est redéfinie à travers leurs interactions avec les autres et les opportunités qui leur sont offertes. Une identité sociale négative et stigmatisée peut freiner leur réintégration, tandis qu'une identité sociale reconstruite au sein d'un cadre valorisant et soutenant peut être un facteur déterminant dans leur processus de réhabilitation. Ces éléments soulignent l'importance des politiques et des dispositifs d'accompagnement qui favorisent la reconnaissance et l'inclusion sociale des ex-détenus toxicomanes afin de briser le cercle de la marginalisation et de la récidive.

#### **4.3.2. Opérationnalisation de la variable indépendante**

L'identité sociale est une notion qui se compose de plusieurs dimensions, jouant chacune un rôle essentiel dans la perception de soi et les interactions avec autrui. En s'appuyant sur les travaux de Cheek et ses collaborateurs (Cheek et Briggs, 1982 ; Cheek, 1989 ; Cheek, Smith et Tropp, 2002 ; Cheek et Briggs, 2013 ; Cheek & al, 2014), et en particulier sur la quatrième version du questionnaire sur les aspects de l'identité (AIQ-IV), on peut distinguer quatre dimensions fondamentales de l'identité sociale : l'identité personnelle, l'identité relationnelle ; publique et collective.

- **Identité personnelle**

L'identité personnelle, qui se réfère aux attributs uniques qui distinguent un individu des autres, est particulièrement pertinente pour les ex-détenus toxicomanes. Selon Vignoles, Schwartz et Luyckx (2011), cette dimension inclut des traits de personnalité, des compétences et des expériences de vie. Pour les ex-détenus, la reconstruction de leur identité personnelle

est souvent un processus complexe. Ils peuvent se retrouver en lutte contre des stigmates liés à leur passé criminel et à leur dépendance. Les travaux de Cheek et Briggs (1982) soulignent que l'identité personnelle est essentielle pour développer l'estime de soi. Pour les ex-détenus, il est crucial de redéfinir leur identité en se concentrant sur leurs forces, leurs aspirations et leurs compétences acquises, plutôt que sur les erreurs du passé. Ce processus peut les aider à développer une image positive d'eux-mêmes, ce qui est essentiel pour leur intégration dans la société. En effet, une identité personnelle renforcée peut les motiver à poursuivre des opportunités d'emploi, à se former et à établir des relations saines.

- **Identité relationnelle**

L'identité relationnelle se concentre sur les attributs qui sont importants dans les relations interpersonnelles. L'identité relationnelle développée dans les travaux de Cheek et Briggs (2013), concerne la manière dont une personne se définit en fonction de ses relations avec les autres et des groupes auxquels elle appartient. Pour les ex-détenus toxicomanes, cette dimension est cruciale, car ils doivent souvent naviguer entre différents groupes sociaux : leurs anciens pairs dans le monde de la drogue, la société générale, et parfois des communautés de soutien (groupes de parole, programmes de réinsertion). Dans le contexte des ex-détenus toxicomanes, cette dimension est cruciale, car les relations interpersonnelles peuvent avoir un impact significatif sur leur processus de réinsertion. Turner (1999) souligne que les liens avec la famille, les amis et d'autres membres de la communauté jouent un rôle déterminant dans le soutien émotionnel et social dont ces individus ont besoin. L'identité sociale peut être source de conflits internes, car certains peuvent hésiter à abandonner des liens avec des groupes anciens malgré leur nocivité, tandis que l'intégration dans des communautés de soutien ou la réinsertion professionnelle exige une nouvelle affiliation identitaire. L'enjeu est de transformer cette identité sociale en une force positive qui soutient la réhabilitation et la réintégration sociale.

- **Identité publique**

L'identité publique, qui englobe les caractéristiques perçues par les autres, est également fondamentale pour les ex-détenus toxicomanes. Cheek, Smith et Tropp (2002) notent que cette dimension est souvent façonnée par les perceptions socioculturelles et les normes de comportement. Pour les ex-détenus, la façon dont ils sont perçus par la société peut avoir un impact profond sur leur capacité à se réinsérer. Les stigmates associés à la détention et à la toxicomanie peuvent entraîner des discriminations dans des domaines tels que l'emploi, le logement et les relations sociales. Les ex-détenus doivent non seulement faire face à leurs propres perceptions négatives, mais aussi aux jugements des autres. Par conséquent, il est

crucial de travailler sur leur image publique en favorisant des initiatives qui mettent en avant les histoires de réussite et les processus de réhabilitation. Cela peut inclure la participation à des programmes de sensibilisation qui visent à réduire les préjugés et à promouvoir une meilleure compréhension des défis auxquels ils sont confrontés.

- **Identité collective**

L'identité collective fait référence aux attributs liés aux affiliations à des groupes ou à des communautés. Cheek et al. (2014) soulignent l'importance des affiliations culturelles et sociales dans la formation de l'identité collective. Pour les ex-détenus toxicomanes, se réinscrire dans une communauté peut être à la fois un défi et une opportunité. L'identité collective peut jouer un rôle de soutien dans le processus de réhabilitation. Les ex-détenus peuvent trouver du réconfort et des encouragements au sein de groupes de soutien ou d'organisations qui partagent des expériences similaires. Ces affiliations peuvent leur offrir un sentiment d'appartenance et de légitimité, essentiels pour leur réinsertion Cheek et al. (2014). Par ailleurs, la participation à des activités communautaires peut les aider à développer des compétences sociales et à renforcer leur réseau de soutien, ce qui est crucial pour éviter une rechute.

#### **4.3.3. Hypothèses opérationnelles de recherche (HOR)**

Plus concrètes que l'hypothèse générale, les hypothèses de recherche deviennent des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider une investigation. À cette fin, elle constitue une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Quatre hypothèses de recherche ont été formulées dans le cadre de cette recherche. Il s'agit de :

**HOR1.** L'identité personnelle est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**HOR2.** L'identité relationnelle est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**HOR3.** L'identité publique est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

**HOR4.** L'identité collective est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

➤ Synoptique récapitulatif des hypothèses et des variables de la recherche

**Tableau 1 : Données synoptiques**

<b>Hypothèse générale</b>	<b>Hypothèses de recherche</b>	<b>Variable</b>	<b>Modalités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Indices</b>	<b>Items</b>
	HOR1 : l'identité personnelle est liée à la resocialisation des ex détenus toxicomanes	VI : Identité sociale	Identité personnelle	traits de personnalité compétences expériences de vie	- estime de soi - aspirations - compétences acquises	10 items allant de items 1 à 10
L'identité sociale influence la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.	HOR2 : l'identité relationnelle est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes	Identité sociale	Identité relationnelle	-appartenance à des groupes -relations intergroupes	- soutien émotionnel - soutien social	10 items allant de item 11 à 20
	HOR3 : l'identité publique est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes		Identité publique	-Perceptions socioculturelles -normes comportements	- Jugements des autres - Image des autres	7 items allant de item 21 à 27
	HOR4 : l'identité collective est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes		Identité collective	-Affiliations culturelles -affiliations sociales	- Le réconfort - Les encouragements	8 items allant de item 28 à 35

#### **4.4. Population de la recherche**

Elle est définie selon (Guéguen, 2016), comme étant constituée par l'ensemble des individus à l'intérieur duquel on peut prélever un ou plusieurs échantillons. La population désigne donc l'ensemble des individus ayant plus ou moins les mêmes caractéristiques sur lesquelles le chercheur fonde ses investigations. Bien que la problématique d'identité sociale tend à se généraliser à tous les sortis de prison dans le but d'appréhender le phénomène de resocialisation, nous avons jugés nécessaire de choisir une population de sortis de prison se trouvant sous l'emprise des stupéfiants. Notre choix s'est dirigé vers les ex- détenus toxicomanes en raison des défis auxquels ces derniers font face après leur libération pour vivre en communauté.

#### **4.5. Échantillonnage**

L'échantillonnage se définit comme la méthode par laquelle un sous-groupe d'individus, appelé échantillon, est sélectionné à partir d'une population plus large pour réaliser une étude ou une enquête. Les échantillons permettent aux chercheurs d'obtenir des données représentatives sans avoir à analyser l'intégralité de la population, ce qui est souvent impraticable. L'échantillonnage, selon Noubissié (2019), est défini comme le processus par lequel un sous-groupe représentatif est extrait d'une population plus large. Ce processus vise à garantir que l'échantillon reflète fidèlement les caractéristiques de la population totale, permettant ainsi des inférences statistiques valides. L'objectif principal de l'échantillonnage est d'atteindre une représentativité impartiale, ce qui est crucial pour éviter les biais dans les estimations basées sur l'échantillon. Dans le domaine de la recherche en sciences sociales, l'échantillonnage en boule de neige s'est imposé comme une méthodologie unique et puissante (Abreu, 2023). Les méthodes d'échantillonnage traditionnelles se heurtent souvent à des difficultés lorsqu'il s'agit d'étudier des populations difficiles à atteindre. Cependant, l'échantillonnage en boule de neige offre une alternative efficace en tirant parti des relations et des réseaux existants. L'échantillonnage en boule de neige, également connu sous le nom d'échantillonnage en chaîne ou d'échantillonnage en réseau ; c'est une technique d'échantillonnage non probabiliste largement utilisée dans la recherche en sciences sociales. Son objectif principal est de surmonter les limites des méthodes d'échantillonnage traditionnelles lorsqu'il s'agit d'étudier des populations difficiles d'accès (Abreu, 2023).

Dans le contexte de cette recherche sur la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, Comme nous l'avons mentionné, nos participants sont sélectionnés avec le soutien d'un Centre de placement spécialisé et des Centres résidentiels communautaires. Au départ, nous avons projeté passer en moyenne trois à cinq questionnaires par semaine. Cependant, après

quatre semaines, nous avons pu constater que cette moyenne n'a pas été atteinte. En conséquence, nous avons fait appel à une méthode subsidiaire de sélection des participants, la technique « boule de neige par contraste » (Maren, 1996) cité par (Abreu, 2023). Cela signifie que nous avons demandé à chaque ex-détenu rencontré de nous indiquer quel pourrait être un ancien détenu. En s'appuyant sur le pouvoir de recommandation des participants initiaux, nous avons pu élargir la taille de notre échantillon.

#### **4.6. Critères de sélection des participants**

Pour être sélectionné, nos participants doivent être soumis aux critères d'inclusion et aux critères d'exclusion.

##### **4.6.1. Critères d'inclusion**

Pour participer à cette recherche, il faut :

- Être un adolescent (de préférence âgé entre 15 et 21ans et entre 22 et 35) ;
- Avoir un passé carcéral ;
- -Avoir été incarcéré pour des peines moyennes (6 mois à 3 ans), ou longues (plus de 3 ans) pour observer l'influence de la durée d'incarcération sur la resocialisation ;
- Avoir déjà recouru à la consommation de stupéfiants (drogues dures, alcool, médicaments, poly toxicomanie) ;
- Être un ex-détenu ayant été libéré récemment (moins d'un an), ainsi que ceux libérés depuis plus de temps (1 à 5 ans)
- Être admis dans un centre de resocialisation ou d'insertion ;
- Se retrouver en famille tout en suivant un programme de désintoxication dans un centre spécialisé.
- Accepter de se montrer disposé à nos questions ;
- Avoir été incarcéré au moins une fois, indépendamment du motif de la peine.
- Avoir eu un problème de toxicomanie avant ou pendant l'incarcération et à la sortie.
- Être en processus de réhabilitation ou de réinsertion (ex. suivi social, participation à des programmes de soutien).
- Être en famille et suivre un programme de réinsertion

##### **4.6.2. Critères d'exclusion**

Les individus présentant des spécificités suivantes sont exclus des participants à la recherche.

- N'avoir jamais consommé de stupéfiants (drogues dures, alcool, médicaments, poly toxicomanie) ;

- Ne pas être un adolescent (avoir moins de 15 ans).
- N'avoir jamais eu de passé carcéral.
- -Ne jamais avoir été incarcéré ou avoir purgé une peine courte (moins de 6 mois), ne permettant pas d'observer l'influence de la durée d'incarcération sur la resocialisation.
- Ne jamais avoir consommé de stupéfiants (drogues dures, alcool, médicaments, poly toxicomanie).
- Ne jamais avoir été détenu ou avoir été libéré depuis plus de 5 ans.
- Ne pas être engagé dans une démarche de réhabilitation ou de réinsertion, c'est-à-dire ne suivre aucun accompagnement social ni programme de soutien.

#### 4.7. Participants

Notre recherche se concentre sur les ex-détenus, en particulier les adolescents toxicomanes se trouvant dans des centres de désintoxication et de resocialisation de la ville de Yaoundé. Dans le cadre de cette recherche, nous avons délibérément choisi d'adopter les questionnaires que nous administrerons à 92 adolescents toxicomanes dont 54 garçons et 38 filles tous sortis de la prison centrale de Kodengui.

**Tableau 2 : Classification des participants en fonction du Genre**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Garçon	54	58,7	58,7	58,7
	Fille	38	41,3	41,3	100,0
	Total	92	100,0	100,0	

Il ressort de ce tableau 2 que nous avons 54 Garçons soit 58,7 et 38 Filles soit 41,3. Ces données montrent que les garçons sont plus présents en milieu carcéral et sujet à une certaine resocialisation.

**Tableau 3 : Classification des participants en fonction de l'âge**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	15-21 ans	66	71,7	82,5	82,5
	22-35	14	15,2	17,5	100,0
	Total	80	87,0	100,0	
Manquante	Système manquant	6	13,0		
	Total	92	100,0		

Le tableau 3 montre que les jeunes âgés de 15 à 21 ans (N = 66) affichent une moyenne plus élevée et susceptibles à une resocialisation réussie comparativement aux participants âgés de 22 à 35 ans (N = 14), dont la moyenne est plus faible.

**Tableau 4 : Classification des participants en fonction du type parental**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Négligeant	8	8,7	8,9	8,9
	Démocratique	24	26,1	26,7	35,6
	Permissif	30	32,6	33,3	68,9
	Autoritaire	24	26,1	26,7	95,6
	Coercitif	4	4,3	4,4	100,0
	Total	91	97,8	100,0	
Manquante	Système manquant	2	2,2		
Total		92	100,0		

Le tableau 4 révèle une prédominance du style permissif, qui concerne 32,6 % des participants (30 individus), suivi à égalité par les styles démocratique et autoritaire, chacun représentant 26,1 % de l'effectif (24 individus chacun). Le style négligeant touche 8,7 % des répondants (8 individus), tandis que le style coercitif reste marginal avec seulement 4,3 % (4 individus). Cette répartition montre, une forte présence des approches permissives et démocratiques dans le processus de resocialisation.

**Tableau 5 : Classification des participants en fonction du niveau d'éducation**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Primaire	38	41,3	41,3	41,3
	Secondaire	40	43,5	43,5	84,8
	Universitaire	12	13,0	13,0	97,8
	4	2	2,2	2,2	100,0
	Total	92	100,0	100,0	

Tableau 5 Révèle que la majorité des participants possède un niveau secondaire, avec 43,5 % (40 personnes), suivi de près par ceux ayant un niveau primaire, représentant 41,3 % (38 personnes). Seule une minorité atteint le niveau universitaire, soit 13 % (12 personnes), tandis qu'une très faible part, 2,2 % (2 personnes), correspond à un autre niveau non précisé. Ces données illustrent une population majoritairement formée jusqu'au secondaire. Le poids important des niveaux primaire et secondaire peut signifier que ces derniers sont plus susceptibles à une resocialisation réussie.

**Tableau 6 : Classification des participants en fonction du type de famille**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fam monoparental	20	21,7	22,7	22,7
	Fam recomposées	14	15,2	15,9	38,6
	Fam d'accueil	14	15,2	15,9	54,5
	Environnement Familial instable	24	26,1	27,3	81,8
	Famille avec antécédent de toxicomanie	16	17,4	18,2	100,0
	Total	90	95,7	100,0	
Manquante	Système manquant	2	4,3		
	Total	92	100,0		

Parmi les différentes structures familiales étudiées, les familles monoparentales représentent 21,7% avec 20 individus, tandis que les familles recomposées et les familles d'accueil comptent chacune 14 personnes, soit 15,2% chacune. Par ailleurs, un peu plus d'un quart des effectifs, soit 26,1% (24 individus), évoluent dans un environnement familial instable.

**Tableau 7 : Classification des participants en fonction de la taille de famille**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	3 personnes	10	10,9	10,9	10,9
	4 personnes	12	13,0	13,0	23,9
	5 personnes	36	39,1	39,1	63,0
	plus de 5 personnes	34	37,0	37,0	100,0
	Total	92	100,0	100,0	

Les données indiquent que les familles de 5 personnes constituent la part la plus importante avec 39,1%, suivies de très près par celles de plus de 5 personnes, qui représentent 37,0%. Les foyers de 4 personnes représentent 13,0% et ceux de 3 personnes 10,9%. Cette répartition souligne une prédominance des familles nombreuses dans le processus de resocialisation.

**Tableau 8 : Classification des participants en fonction du niveau socio-économique**

		<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage valide</b>	<b>Pourcentage cumulé</b>
	élevé	12	13,0	13,0	13,0
	moyen	48	52,2	52,2	65,2
Valide	faible	30	32,6	32,6	97,8
	5	2	2,2	2,2	100,0
	Total	92	100,0	100,0	

Les données Tableau 8 montrent que la majorité des individus présentent un niveau socio-économique validité moyenne, avec 48 personnes représentant 52,2% de l'échantillon, tandis que 30 personnes (32,6%) ont un niveau faible et 12 personnes (13,0%) un niveau élevé. Enfin, un petit groupe de 2 individus (2,2%) se situe dans une catégorie distincte. Cette répartition met en évidence une prédominance des niveaux moyens et faibles dans la resocialisation.

**Tableau 9 : Classification des participants en fonction du rang dans la Fratrie**

		<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage valide</b>	<b>Pourcentage cumulé</b>
	Aîné	20	21,7	21,7	21,7
	cadet	52	56,5	56,5	78,3
Valide	benjamin	18	19,6	19,6	97,8
	autre	2	2,2	2,2	100,0
	Total	46	100,0	100,0	

Les données Tableau 9 révèlent que la majorité des individus sont des cadets, représentant 56,5% de l'échantillon avec 52 personnes, tandis que les aînés comptent pour 21,7% (20 personnes) et les benjamins pour 19,6% (18 personnes). Une petite minorité de 2 individus, soit 2,2%, appartient à la catégorie « autre ». Cette répartition met en lumière une prédominance des enfants nés en position intermédiaire dans les fratries dans le processus de resocialisation.

#### **4.8. Outils de collecte de données : le questionnaire sous échelle de mesure**

Dans le domaine des sciences sociales, plusieurs outils de collecte de données tels que les questionnaires, les entretiens, les observations ou les groupes de discussion peuvent être utilisés en fonction des objectifs de la recherche. Pour cette recherche, le questionnaire a été privilégié en raison de ses avantages pour les recherches quantitatives. Les questionnaires offrent l'anonymat, une administration rapide, des réponses standardisées sur un large échantillon et une facilité de traitement des données, ce qui justifie ce choix en adéquation avec les objectifs de notre recherche. Selon Benedetto (2007), le questionnaire est « une

technique très générale qui fait partie des méthodes basiques de la psychologie sociale », ils sont à ce titre largement utilisés. Leur utilisation dans le cadre de la, resocialisation reflète clairement la volonté de quantifier, d'apporter l'expression de la mesure. Benedetto (2007) relève l'avantage de mettre en jeu cette technique en particulier : « Il est en effet plus facile et toujours plus efficace d'enregistrer, de manipuler et de traiter des valeurs quantitatives pour décrire ou expliquer un phénomène ». Cependant il existe plusieurs types de questionnaires exploitables dans une recherche sur la resocialisation. Nous avons opté sur le questionnaire dit classique qui vient répondre au besoin de quantification de notre recherche. Il est important de préciser que ce dernier s'est appuyé sur deux piliers, un premier concernant la VI et le second pour la VD.

#### **4.9. Élaboration du questionnaire**

Dans le cadre de cette recherche, le questionnaire vise principalement à recueillir des informations et des données auprès des ex détenus toxicomanes dans le but de vérifier si l'identité sociale a une incidence sur leur processus de resocialisation. Ce questionnaire est organisé en trois (03) parties ou rubriques à savoir : une note introductive à l'attention des participants, les échelles de mesure des variables (indépendante et dépendante) et les facteurs sociodémographiques.

##### **➤ Préambule**

Au début du questionnaire, cette partie introductive est présentée aux participants de la manière suivante dans le cadre de cette recherche : *Cette enquête vise à explorer le concept de la resocialisation. Nous tenons à vous assurer que vos réponses resteront totalement confidentielles et anonymes. Aucun lien ne sera établi entre vos réponses et votre identité. Nous respectons pleinement votre vie privée, conformément à la loi n°2020/010 du 20 Juillet 2020 sur les enquêtes statistiques au Cameroun. Votre participation est cruciale pour mieux comprendre ce processus et améliorer les approches de soutien aux personnes en quête de resocialisation.*

**Consigne** : Ces items décrivent différents aspects de l'identité. Veuillez lire attentivement chaque élément et réfléchir à la manière dont il s'applique à vous. Remplissez l'espace situé à côté de chaque question en choisissant un chiffre un chiffre dans l'échelle ci-dessus.

**NB** : *Votre avis est essentiel, il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses.*

### ➤ **Identité sociale**

Nous avons choisi d'utiliser l'outil de mesure développé par Cheeks et ses collègues (Cheek et Briggs (1982) ; Cheek (1989) ; Cheek, Smith et Tropp (2002) ; Cheek et Briggs (2013) ; Cheek et al. (2014)). Comme nous pouvons le constater, l'identité sociale se décline en quatre principales dimensions : L'identité personnelle (10 items), l'identité relationnelle (10 items), l'identité publique (07 items), et l'identité collective (08 items). Initialement conçu avec une échelle de 5 points, formulés comme suit : 1- Pas important pour moi ; 2- Légèrement important pour moi ; 3- Un peu important pour moi ; 4- Très important pour moi ; 5- Extrêmement important pour moi. Nous avons choisi de les maintenir pour permettre aux participants d'exprimer plus précisément leur position sur l'échelle, en offrant une option intermédiaire entre les choix extrêmes. Cela visait également à assurer un équilibre dans le nombre de points entre les différentes variables de l'étude. Pour compléter ce questionnaire sur l'identité sociale, les participants devaient répondre à un ensemble de 35 items.

### ➤ **Resocialisation**

L'outil de mesure utilisé est celui de Cao & al., (2022). Cet outil identifie la resocialisation à travers quatre aspects : Les relations inter personnelles (17 items), les modèles de comportement (19 items), l'intégration culturelle (14 items) et les rôles sociaux (10 items). Instructions pour remplir le formulaire : veuillez lire attentivement les questions du test suivant et cochez « √ » dans la case correspondante. « Oui » pour 2 points, « non » pour 1 point

### ➤ **Facteurs sociodémographiques**

Les variables sociodémographiques contrôlées dans cette recherche incluent le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, le type de famille, Style parental, Taille de la famille, Niveau socio-économique de la famille, Rang dans la famille. Les participants devaient indiquer ou renseigner la réponse correspondant à leur profil pour chaque variable.

## **4.10. Procédure de collecte de données**

Après la rédaction d'une demande de collecte de données, l'autorisation de recherche nous a été signée par le chef du département. Nous avons élaboré des protocoles de recherche, un formulaire de consentement éclairé, et une note d'information destinée aux participants, ainsi qu'une demande adressée à la directrice de l'ONG Flomik, et du centre d'accueil de l'Espérance. Egalement, une demande de collecte a été adressée à la sœur directrice de du centre de santé mentale Benoit Menni de Yaoundé puis aux responsables des centres de santé la trinité de Yaoundé. Ces demandes ont trouvé une suite favorable auprès des dites structures. Une fois l'autorisation préalable des directeurs obtenue, ces derniers nous ont

orientés vers des équipes chargées de superviser notre collecte. Ces équipes nous ont présenté les réglementations en vigueur à respecter.

Nous avons décidé d'opter pour une méthode d'auto-administration directe, où les participants remplissaient eux-mêmes le questionnaire. Nous avons été guidés par des superviseurs, qui nous ont introduits auprès des responsables de chaque service. Nous leur avons brièvement exposé les objectifs de notre enquête, mettant en avant le caractère volontaire, confidentiel et anonyme de leur participation. Ces responsables nous ont conduit vers les ex-détenus déjà réunis dans une salle, nous avons remis à chacun un questionnaire accompagné d'un crayon à bille. Certains participants ont posé des questions après avoir lu le questionnaire, auxquelles nous avons répondu.

Ces ex-détenus ont acceptés de remplir le questionnaire sur place, le consentement a été donné de manière verbale. Certains responsables nous ont demandé de laisser le questionnaire question de récupérer plus tard car une certaine ex détenue étaient déjà rendus dans leurs différents ateliers de formation ou résidaient en famille et devaient venir sur rendez-vous. D'autres ont décidé de prendre les questionnaires en fonction de leur nombre et nous ont demandé de repasser ultérieurement car ils étaient tous occupés à suivre une cure de désintoxication. Dans certains cas, nous avons dû attendre jusqu'à trois jours, une semaine ou deux, car certains questionnaires n'étaient pas entièrement remplis nous avons été obligés de les assister afin que cela soit bien fait.

#### **4.11. Technique d'analyse de données**

Différents outils d'analyse ont été utilisés pour traiter les données de l'enquête menée. Les données ont été analysées à divers niveaux en utilisant le de traitement de données Statistical Package for Social Sciences (SPSS V.23). Une première étape a consisté à réaliser une analyse de corrélation à l'aide du coefficient de corrélation (noté  $r_{xy}$ ), développé par Pearson, pour examiner la relation entre les deux variables. Ce coefficient varie entre -1 et +1. En parallèle, une analyse de régression a été effectuée pour prédire les facteurs de l'identité sociale qui déterminent la resocialisation des ex-détenus de la prison centrale de Kondengui admis dans les centres de réinsertion dans la ville de Yaoundé.

## CHAPITRE 5 : ANALYSES, INTERPRÉTATIONS ET DISCUSSIONS DES RÉSULTATS

Le chapitre précédent nous a permis de présenter les procédures méthodologiques qui nous ont permis de collecter les données de cette recherche. Le présent chapitre se concentre sur l'analyse des données recueillies au cours de l'étude, ainsi que sur l'interprétation et la discussion des résultats obtenus. Il vise à fournir une compréhension sur le lien entre les différentes variables étudiées. Ce chapitre sera articulé autour de deux points essentiels : l'analyse des facteurs secondaires d'une part et l'analyse des facteurs principaux d'autre part.

### 5.1. Analyses descriptives

#### 5.1.1. Variation de la resocialisation en fonction du genre

Tableau 11 : Variations de la resocialisation en fonction du genre

	Genre	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Garçon	54	1.87	0.148
	Fille	38	1.87	0.120

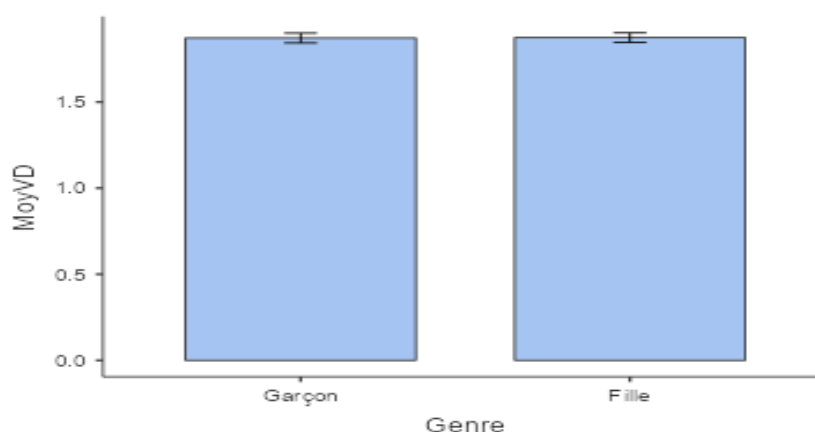


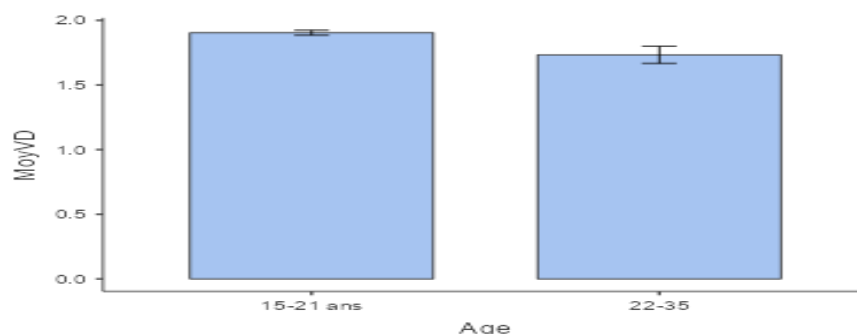
Figure 10 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le genre

L'analyse des données indique que le genre ne semble pas avoir d'impact significatif sur la resocialisation. En effet, la moyenne de la resocialisation (MoyVD) est identique pour les garçons ( $M=1.87$ ,  $ET=0.148$ ) et les filles ( $M=1.87$ ,  $ET=0.120$ ). Les écarts-types sont également très similaires, suggérant une dispersion comparable des scores de resocialisation au sein de chaque genre. Cette constance des moyennes suggère que les ex-détenus toxicomanes de sexe masculin et féminin atteignent des niveaux de resocialisation équivalents dans cette recherche.

### 5.1.2. Variation de la resocialisation en fonction de l'âge

**Tableau 12 : Variations de la resocialisation en fonction de l'âge des participants**

	Age	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	15-21 ans	66	1.90	0.113
	22-35ans	14	1.73	0.174



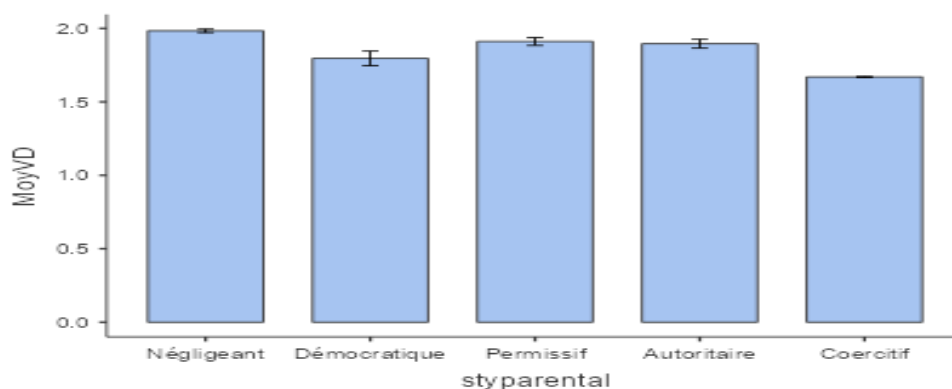
**Figure 11 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon l'âge**

Les données révèlent une différence notable dans la resocialisation en fonction de l'âge des participants. Le groupe des 15-21 ans (N=66) présente une moyenne de resocialisation plus élevée (M=1.90, ET=0.113), suggérant une meilleure resocialisation chez les jeunes participants. En revanche, le groupe des 22-35 ans (N=14) affiche une moyenne de resocialisation plus faible (M=1.73, ET=0.174). L'écart-type plus élevé pour la tranche d'âge 22-35 ans indique une plus grande variabilité des scores de resocialisation au sein de ce groupe. Ces résultats suggèrent que les participants plus jeunes (15-21 ans) tendent à mieux se resocialiser que leurs homologues plus âgés (22-35 ans).

### 5.1.3. Variation de la resocialisation en fonction du style parental

**Tableau 13 : Variations de la resocialisation en fonction de du style parentale**

	styparental	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Négligeant	8	1.98	0.02357
	Démocratique	24	1.80	0.17132
	Permissif	30	1.91	0.10516
	Autoritaire	24	1.90	0.10396
	Coercitif	4	1.67	0.00406



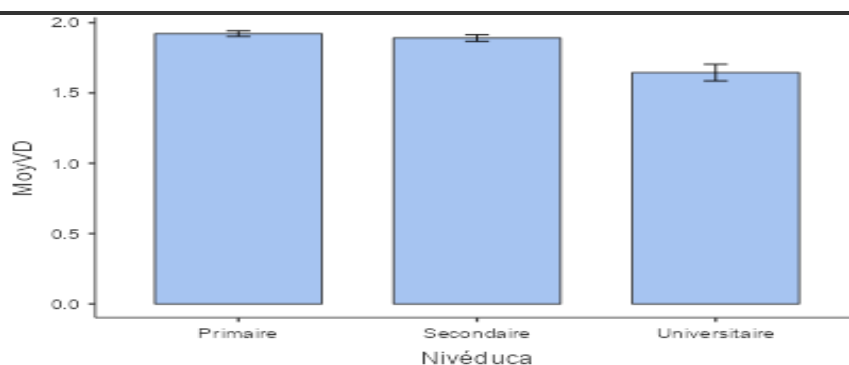
**Figure 12 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le style parental**

L'analyse des données révèle une variabilité de la resocialisation en fonction du style parental. Le style négligeant (N=8) est associé à la moyenne de resocialisation la plus élevée (M=1.98, ET=0.02357), avec un écart-type remarquablement faible, suggérant une homogénéité des scores pour ce groupe, malgré sa petite taille. Les styles permissif (M=1.91, ET=0.10516) et autoritaire (M=1.90, ET=0.10396) affichent également des moyennes de resocialisation élevées et très proches. Le style démocratique (M=1.80, ET=0.17132) présente une moyenne inférieure aux styles négligeant, permissif et autoritaire, avec un écart-type plus important. Enfin, le style coercitif (N=4) est lié à la moyenne de resocialisation la plus basse (M=1.67, ET=0.00406), suggérant qu'il est le moins favorable à la resocialisation, avec une très faible dispersion des scores dans ce très petit échantillon.

#### 5.1.4. Variation de la resocialisation en fonction du niveau d'éducation

**Tableau 14 : Variations de la resocialisation en fonction du niveau d'éducation**

	Niveau d'éducation	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Primaire	40	1.92	0.0890
	Secondaire	40	1.89	0.1050
	Universitaire	12	1.65	0.1446



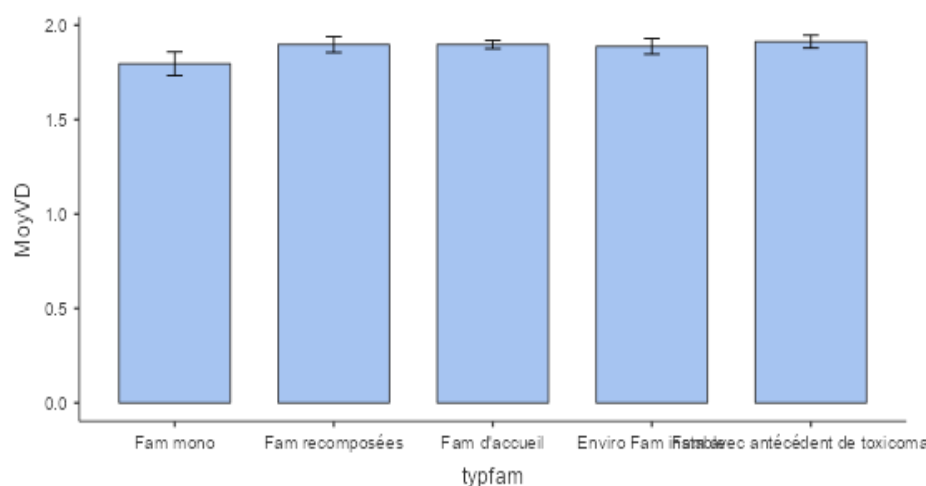
**Figure 13 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le niveau d'éducation**

Les données révèlent une tendance où la resocialisation semble diminuer avec l'augmentation du niveau d'éducation. Les participants ayant un niveau primaire (N=40) affichent la moyenne de resocialisation la plus élevée (M=1.92, ET=0.0890), avec une faible dispersion des scores. Ceux ayant un niveau secondaire (N=40) présentent une moyenne très légèrement inférieure (M=1.89, ET=0.1050). En contraste, les participants de niveau universitaire (N=12) montrent la moyenne de resocialisation la plus basse (M=1.65, ET=0.1446), ce qui pourrait indiquer un parcours de resocialisation plus difficile pour ce groupe. L'écart-type plus élevé pour le groupe universitaire suggère une plus grande variabilité des scores au sein de cette catégorie.

### 5.1.5. Variations de la resocialisation en fonction du type de famille

**Tableau 15 : Variations de la resocialisation en fonction du type de famille**

	Type de famille	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Fam mono	20	1.80	0.1976
	Fam recomposées	14	1.90	0.1116
	Fam d'accueil	14	1.90	0.0589
	Enviro Fam instable	24	1.89	0.1422
	Fam avec antécédent de toxicomanie	16	1.91	0.0958



**Figure 14 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le type de famille**

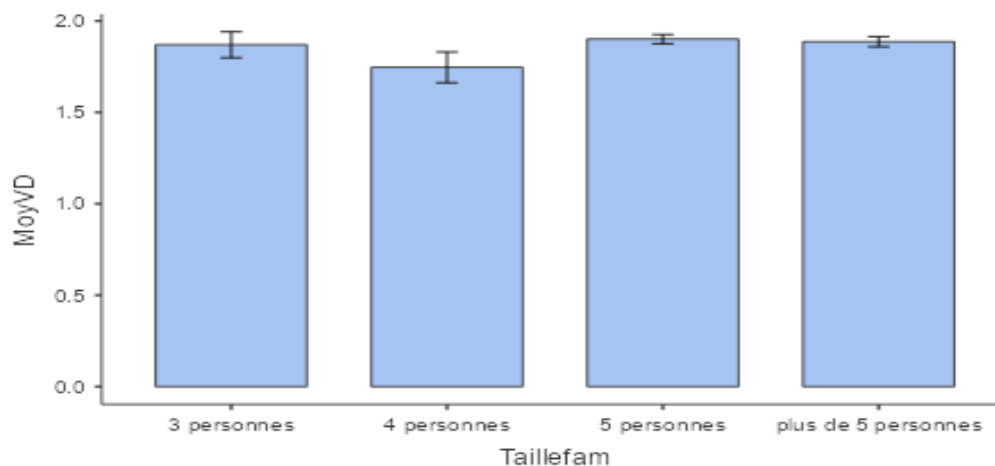
Les données suggèrent que le type de famille influence la resocialisation. Les familles recomposées (N=14, M=1.90, ET=0.1116), les familles d'accueil (N=14, M=1.90, ET=0.0589) et les familles avec antécédent de toxicomanie (N=16, M=1.91, ET=0.0958) affichent les moyennes de resocialisation les plus élevées et sont très similaires, suggérant une

bonne resocialisation dans ces contextes. L'environnement familial instable (N=24, M=1.89, ET=0.1422) présente une moyenne très proche de ces groupes. En revanche, les familles monoparentales (N=20, M=1.80, ET=0.1976) montrent la moyenne de resocialisation la plus basse parmi tous les groupes, avec également l'écart-type le plus élevé, indiquant une plus grande hétérogénéité des scores et potentiellement un défi plus grand pour la resocialisation dans ce type de famille. La plus faible dispersion est observée dans les familles d'accueil.

### 5.1.6. Variations de la resocialisation en fonction de la taille de famille

**Tableau 16 : Variations de la resocialisation en fonction de la taille de la famille**

	Taillefam	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	3 personnes	10	1.87	0.158
	4 personnes	12	1.75	0.206
	5 personnes	36	1.90	0.107
	Plus de 5 personnes	34	1.89	0.115



**Figure 15 : Diagramme en bar chart de la moyenne de la resocialisation selon la taille de la famille**

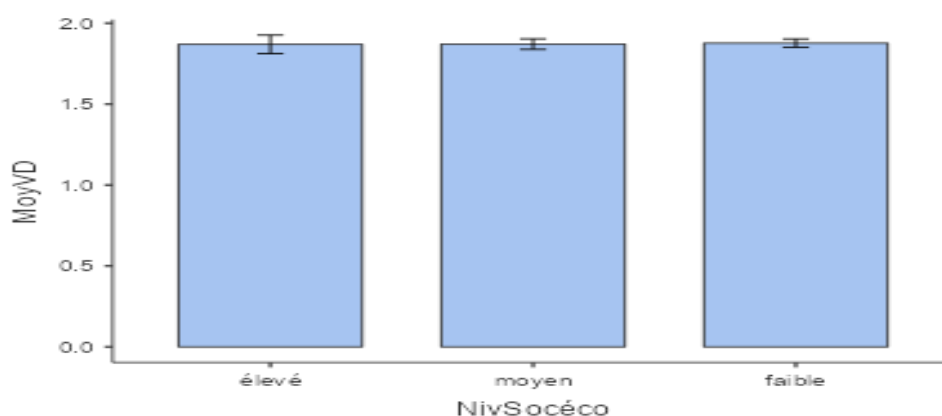
Les données indiquent une relation non linéaire entre la taille de la famille et la resocialisation. Les familles de 5 personnes (N=36, M=1.90, ET=0.107) et de plus de 5 personnes (N=34, M=1.89, ET=0.115) affichent les moyennes de resocialisation les plus élevées et très similaires, suggérant que ces tailles de famille sont associées à une bonne resocialisation. Les familles de 3 personnes (N=10, M=1.87, ET=0.158) présentent une moyenne légèrement inférieure. La moyenne la plus basse est observée pour les familles de 4

personnes (N=12, M=1.75, ET=0.206), avec l'écart-type le plus élevé, indiquant une plus grande variabilité et potentiellement un défi plus important pour la resocialisation dans cette taille de famille.

### 5.1.7. Variations de la resocialisation en fonction de leur niveau socio-économique.

**Tableau 17 : Variations de la resocialisation en fonction du niveau socio-économique**

	NivSocéco	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Élevé	12	1.87	0.139
	Moyen	48	1.87	0.160
	Faible	30	1.88	0.102



**Figure 16 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le niveau socio-économique**

L'analyse des données révèle que le niveau socio-économique semble avoir un impact minimal, voire quasi nul, sur la resocialisation dans cette étude. En effet, les moyennes de resocialisation sont extrêmement proches pour les trois catégories : Élevé (N=12, M=1.87, ET=0.139), Moyen (N=48, M=1.87, ET=0.160) et Faible (N=30, M=1.88, ET=0.102). Les écarts-types sont également comparables, indiquant des dispersions similaires des scores au sein de chaque groupe. Cette similitude des moyennes suggère que le statut socio-économique n'est pas un facteur discriminant significatif de la resocialisation pour cette population.

### 5.1.8. Identification des participants en fonction de leur rang dans la fratrie

Tableau 18 : Variations de la resocialisation en fonction du rang dans la fratrie

	RanFam	N	Moyenne	Ecart-type
MoyVD	Aîné	20	1.85	0.128
	Cadet	52	1.89	0.114
	Benjamin	18	1.87	0.203
	Autre	2	1.75	NaN

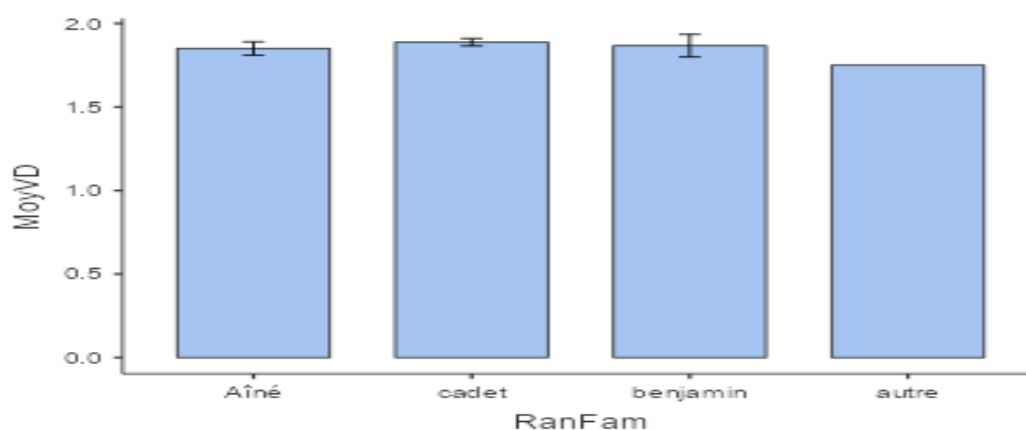


Figure 17 : Diagramme en bande de la moyenne de resocialisation selon le rang familial

L'analyse des données révèle des différences subtiles dans la resocialisation selon le rang familial. Les cadets (N=52) présentent la moyenne de resocialisation la plus élevée (M=1.89, ET=0.114), suggérant une resocialisation légèrement meilleure pour ce groupe. Les benjamins (N=18, M=1.87, ET=0.203) et les aînés (N=20, M=1.85, ET=0.128) affichent des moyennes très proches et légèrement inférieures à celles des cadets. Le groupe « Autre » (N=2) présente la moyenne la plus basse (M=1.75), mais l'absence d'écart-type (NaN) due à la très petite taille de l'échantillon rend cette donnée peu fiable et difficile à interpréter. Globalement, les différences entre les aînés, cadets et benjamins sont minimales, bien que les cadets semblent avoir un léger avantage en termes de resocialisation.

### 5.2. Analyse inférentielle

L'analyse corrélationnelle permet d'examiner les relations entre différentes variables étudiées afin d'identifier les liens significatifs et la force de ces associations. Cette étape est essentielle pour comprendre comment les facteurs étudiés interagissent entre eux et pour orienter les interprétations des résultats dans une perspective globale.

### 5.2.1. Analyse de corrélation

**Tableau 19 : Matrice de corrélation entre identité personnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

		MoyIDperso	MoyVD
MoyIDperso	r de Pearson	—	
	Valeur p	—	
MoyVD	r de Pearson	0.454 **	—
	Valeur p	0.002	—

Note. \*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ , \*\*\*  $p < .001$

Le tableau 19 présente la matrice de corrélation issue du croisement entre l'identité personnelle et la resocialisation. Il ressort de ces résultats que l'identité personnelle est corrélée positivement et moyennement à la resocialisation ( $r=0.454$  ;  $p < 0.01$ ). De manière concrète, cela signifie que plus un ex-détenu toxicomane a une forte estime de lui-même, de nouvelles aspirations et des compétences acquises élevées, plus ses chances de réinsertion sociale seront grandes. Pour connaître le poids explicatif de ce facteur dans la variabilité de la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, une analyse de régression a été implémentée.

**Tableau 20 : Matrice de corrélation entre identité relationnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

		MoyVD	MoyIDrela
MoyVD	r de Pearson	—	
	valeur p	—	
MoyIDrela	r de Pearson	0.409 **	—
	valeur p	0.005	—

Note. \*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ , \*\*\*  $p < .001$

Le tableau révèle une corrélation positive et statistiquement significative entre l'identité relationnelle et la resocialisation. Le coefficient de corrélation de Pearson est de 0.409, indiquant une relation modérée. La valeur p associée est de 0.005, ce qui est inférieur à 0.01 (signifié par "\*\*\*" dans la note du tableau), confirmant la signification statistique de cette corrélation. Cela suggère que, chez les ex-détenus toxicomanes, plus l'identité relationnelle est forte (c'est-à-dire, plus ils se sentent connectés et valorisés dans leurs relations), plus leur niveau de resocialisation est élevé.

**Tableau 21 : Matrice de corrélation entre identité publique et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

		MoyVD	MoyIDpubl
MoyVD	r de Pearson	—	
	valeur p	—	
MoyIDpubl	r de Pearson	0.435 **	—
	valeur p	0.003	—

Note. \*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ , \*\*\*  $p < .001$

Le tableau 21 présente la matrice de corrélation issue du croisement entre l'identité publique et la resocialisation. Il transparaît de ces résultats que l'identité publique est corrélée positivement et moyennement à la resocialisation ( $r=0.435$  ;  $p < 0.01$ ). De manière concrète, cela signifie que plus un ex-détenu toxicomane perçoit que les jugements et l'image que les autres ont de lui est positive, plus ses chances de resocialisation seront grandes. Pour connaître le poids explicatif de ce facteur dans la variabilité de la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, une analyse de régression a été implémentée.

**Tableau 22 : Matrice de corrélation entre identité collective et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

		MoyVD	MoyIDcoll
MoyVD	r de Pearson	—	
	valeur p	—	
MoyIDcoll	r de Pearson	0.165	—
	valeur p	0.272	—

Note. \*  $p < .05$ , \*\*  $p < .01$ , \*\*\*  $p < .001$

Le tableau 22 présente la matrice de corrélation issue du croisement entre l'identité collective et la resocialisation. Il transparaît de ces résultats qu'il n'existe aucune relation entre l'identité collective et la resocialisation ( $r=0.165$  ;  $p= 0.272$ ). De manière concrète cela signifie que les affiliations culturelles et sociales n'influencent pas les chances de resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Compte tenu de cette absence de corrélation entre ces deux variables, l'analyse de régression ne pourra pas être effectuée. Par conséquent nous concluons que cette hypothèse est infirmée.

### 5.2.2. Analyse régressionnelle

**Tableau 23 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité personnelle**

Coefficients du modèle – MoyVD  $R=0.454$  ;  $R^2=0.206$  ;  $F=11.4$ ,  $P=0.002$

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	t	p
Ordonnée à l'origine	1.324	0.1634	8.10	<.001
MoyIDperso	0.123	0.0364	3.38	0.002

Ce tableau de régression linéaire simple montre une relation positive et statistiquement significative entre l'identité personnelle et la resocialisation. Le modèle est globalement significatif ( $F=11.4$ ,  $p=0.002$ ), indiquant que l'identité personnelle est un prédicteur pertinent de la resocialisation. Le coefficient de corrélation multiple ( $R=0.454$ ) révèle une corrélation modérée, et le  $R^2$  (0.206) signifie que l'identité personnelle explique 20,6% de la variance de la resocialisation. Le coefficient non standardisé pour l'identité personnelle (MoyIDperso) est de 0.123 ( $p=0.002$ ), ce qui indique que pour chaque augmentation d'une unité de l'identité personnelle, la resocialisation augmente en moyenne de 0.123 unités. L'ordonnée à l'origine (1.324,  $p<.001$ ) est également significative.

**Tableau 24 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité relationnelle**

Coefficients du modèle – MoyVD  $R=0.409$  ;  $R^2=0.167$  ;  $F=8.84$ ,  $P=0.005$

Prédicteur	Estimation	Erreur standard	t	p
Ordonnée à l'origine	1.425	0.1516	9.40	<.001
MoyIDrela	0.103	0.0347	2.97	0.005

Le modèle dans son ensemble est statistiquement significatif ( $F=8.84$ ,  $p=0.005$ ), ce qui indique que l'identité relationnelle a un impact non négligeable sur la resocialisation. La valeur de  $R$  est de 0.409, signalant une corrélation positive modérée entre l'identité relationnelle et la resocialisation. De plus, le  $R^2$  de 0.167 signifie que 16,7% de la variance observée dans la resocialisation peut être expliquée par l'identité relationnelle. En ce qui concerne les prédicteurs individuels, l'ordonnée à l'origine est de 1.425 et est hautement significative ( $p < .001$ ). Le coefficient d'estimation pour MoyIDrela est de 0.103 avec une valeur  $p$  de 0.005, ce qui est statistiquement significatif. Cela veut dire que pour chaque augmentation d'une unité

**Tableau 25 : Régression de la resocialisation par rapport à l'identité publique**Coefficients du modèle – MoyVD  $R=0.435$  ;  $R^2=0.189$  ;  $F=10.3$ ,  $P=0.003$ 

<b>Prédicteur</b>	<b>Estimation</b>	<b>Erreur standard</b>	<b>t</b>	<b>p</b>
Ordonnée à l'origine	1.5155	0.1129	13.42	< .001
MoyIDpubl	0.0844	0.0264	3.20	0.003

Le modèle montre une relation positive et statistiquement significative entre l'identité publique et la resocialisation. Les statistiques globales indiquent que le modèle est significatif ( $F=10.3$ ,  $p=0.003$ ). Le coefficient de corrélation multiple ( $R=0.435$ ) suggère une corrélation positive modérée, et le  $R^2$  (0.189) signifie que l'identité publique explique 18,9% de la variance de la resocialisation. Le coefficient de régression pour l'identité publique (MoyIDpubl) est de 0.0844 ( $p=0.003$ ), ce qui est statistiquement significatif. Cela implique que pour chaque augmentation d'une unité dans l'identité publique, la resocialisation augmente en moyenne de 0.0844 unités. L'ordonnée à l'origine (1.5155) est également hautement significative ( $p < .001$ ).

#### **5.4. Interprétations des résultats**

##### **5.4.1 Vérification de l'hypothèse (HOR1) : lien entre identité personnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.**

L'hypothèse (HOR1) que « l'identité personnelle est liée à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes » suggère l'existence d'une corrélation ou d'une association entre ces deux concepts. Les données de régression précédentes (Tableau 21) ont clairement montré une relation positive et statistiquement significative entre l'identité personnelle et la resocialisation (coefficient de régression de 0.123,  $p=0.002$ ). Ceci signifie que plus un ex-détenu toxicomane a une identité personnelle bien définie, stable ou positive, plus il tend à être resocialisé avec succès. L'identité personnelle n'est pas seulement « liée » à la resocialisation, elle en est un prédicteur significatif. Les résultats indiquent que l'identité personnelle explique une part non négligeable de la variance de la resocialisation ( $R^2 = 20.6\%$ ), soulignant son rôle crucial dans le processus de réintégration sociale de cette population.

##### **5.4.2. Vérification de l'hypothèse (HOR2) : lien entre identité relationnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

L'hypothèse (HOR2) stipule qu'il existe un lien positif et significatif entre l'identité relationnelle et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Les données issues de l'analyse de régression confirment cette hypothèse. Nous avons observé un coefficient de régression de

0.103 avec une valeur p de 0.005 pour l'identité relationnelle (MoyIDrela), ce qui est statistiquement significatif. Cela indique que l'identité relationnelle n'est pas seulement liée à la resocialisation, elle en est un prédicteur significatif. Autrement dit, plus les ex-détenus toxicomanes ont une identité relationnelle forte c'est-à-dire qu'ils se définissent positivement à travers leurs liens et rôles sociaux (famille, amis, groupes sociaux légitimes), plus leur processus de resocialisation tend à être réussi. L'identité relationnelle joue donc un rôle important en facilitant l'intégration sociale de cette population.

#### **5.4.3. Vérification de l'hypothèse (HOR3) : lien entre identité publique et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

L'hypothèse (HOR3) postule qu'il existe un lien positif et significatif entre l'identité publique et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Les résultats de votre analyse de régression viennent confirmer cette hypothèse. Le modèle a révélé un coefficient de régression de (0.0844) pour l'identité publique (MoyIDpubl) avec une valeur p de (0.003), ce qui est statistiquement significatif. Cette donnée cruciale indique que l'identité publique n'est pas simplement corrélée à la resocialisation ; elle en est un prédicteur important. En d'autres termes, une perception plus positive et une meilleure gestion de l'image de soi aux yeux de la société par les ex-détenus toxicomanes sont associées à un processus de resocialisation plus réussi. La capacité à reconstruire et à maintenir une identité sociale acceptable et reconnue par le public joue donc un rôle déterminant dans leur réintégration.

#### **5.4.4. Vérification de l'hypothèse (HOR4) : lien entre identité collective et resocialisation des ex-détenus toxicomanes**

L'hypothèse (HOR4) proposait l'existence d'un lien entre l'identité collective et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Cependant, les résultats obtenus de la matrice de corrélation (Tableau 22) ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Le coefficient de corrélation de Pearson était de (0.165), indiquant une très faible tendance positive. Plus important encore, la valeur p associée était de (0.272). Étant donné que cette valeur p est bien supérieure au seuil de signification généralement accepté de (0.05), la corrélation observée n'est pas statistiquement significative. Cela signifie que, dans le cadre de cette étude, il n'y a pas de preuve suffisante pour affirmer que l'identité collective (par exemple, le sentiment d'appartenance à un groupe ou une communauté) influence de manière significative la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. La relation observée pourrait être due au hasard plutôt qu'à un véritable lien dans la population étudiée.

## **5.5. Discussion des résultats**

### **5.5.1. Discussion des facteurs secondaire**

La prise en compte des facteurs sociodémographiques tels que le genre, l'âge, le style parental, le niveau d'éducation, le type de famille, la taille de la famille, le niveau socioéconomique et le rang dans la famille est essentielle pour comprendre leur influence à la fois sur l'identité sociale et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes.

- **Le genre**

Selon Durkheim (1893), la famille, premier agent de socialisation, joue un rôle déterminant dans la formation des identités sexuées, et cette différenciation impacte aussi bien l'identité sociale que le processus de resocialisation. Hall (1960) évoque la manière dont l'identité est construite à travers les interactions sociales, et cela diffère selon qu'on soit homme ou femme, en raison des normes attribuées à chaque sexe. Selon Tajfel et Turner (1979), le genre influence non seulement la perception que l'individu a de lui-même, mais également la façon dont il est perçu par la société et le rôle qui lui est assigné. La recherche montre que les femmes et les hommes peuvent vivre différemment leur parcours de réinsertion, notamment en raison des attentes sociales et des stéréotypes de genre. Les femmes peuvent, avoir une identité sociale plus fragile ou plus stigmatisée que les hommes, ce qui peut constituer un obstacle supplémentaire à leur resocialisation (Tajfel & Turner, 1979).

- **L'âge**

L'âge influence la perception de l'identité sociale, avec les jeunes de 15-21 ans ayant une meilleure identité sociale que les autres groupes d'âge. La théorie du développement psychologique d'Erikson (1950) stipule que l'adolescence et la jeunesse sont des périodes cruciales pour la formation et la consolidation de l'identité, notamment par la recherche d'appartenance aux groupes sociaux. Tajfel & Turner (1979), dans leur modèle, soulignent que cette appartenance facilite la résilience face à la stigmatisation. Par exemple, la capacité des jeunes à se reconnecter socialement après une incarcération dépend largement de leur sentiment d'intégration dans des groupes positifs, ce que corroborent Putnam (2020), parlant de l'importance des réseaux sociaux dans la cohésion et la résilience.

- **Le style parental**

Nos résultats montrent que les styles parentaux jouent un rôle crucial dans la construction de l'identité et dans le processus de resocialisation. Selon Gazelix (2019), des styles parentaux permissifs ou négligents peuvent entraîner une construction identitaire fragile, ce qui pourrait compliquer la réinsertion sociale. La théorie de l'attachement (Bowlby, 1969) précise que des liens parentaux sécurisants favorisent une meilleure intégration dans les

groupes sociaux futurs, conformément à Lévy (2020), qui insiste sur le rôle de la famille dans la stabilité affective et la capacité d'adaptation à de nouvelles normes sociales. Par ailleurs, Sroufe (2005) souligne que des styles parentaux incohérents ou négligents peuvent augmenter le risque de marginalisation et de construction de représentations négatives de soi. En ce sens, nos observations confirment qu'un environnement familial stable, soutenant et cohérent apparaît comme un facteur clé dans la prévention de comportements déviants et dans la facilitation de la réintégration sociale. À l'inverse, un style parental inadéquat, marqué par un manque de soutien ou de cohérence, peut renforcer la marginalisation et les perceptions négatives de soi, lesquelles peuvent être difficiles à dépasser dans le contexte de la réinsertion sociale.

- **Niveau d'éducation**

Nos résultats ont montré que le niveau d'éducation influence significativement la construction de l'identité sociale. En effet, les participants ayant un niveau d'éducation plus faible (primaire ou secondaire) présentent des scores d'identité sociale plus élevés que ceux ayant poursuivi des études universitaires, ce qui pourrait sembler contre-intuitif. Cette observation peut s'expliquer par la perception de leur statut social, conformément à Lévy (2020), qui souligne que l'éducation façonne la capacité d'intégration et l'adoption de rôles sociaux diversifiés. Par ailleurs, nos données suggèrent que cette faible valorisation de leur niveau d'éducation pourrait fragiliser leur processus de resocialisation.

- **Type de famille**

Les résultats indiquent que les participants issus de familles recomposées, d'accueil ou avec antécédents toxiques ont une identité sociale plus élevée, notamment avec la famille d'accueil qui présente la moyenne la plus haute. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que ces contextes offrent souvent de nouvelles opportunités de reconstruction identitaire, comme le soulignent (Durkheim, 1893) et (Putnam, 2020), en particulier par un soutien social renforcé. La stabilité ou l'instabilité familiale influence considérablement la capacité à se réinsérer socialement.

- **Taille de la famille**

Nos résultats ont montré que, en ce qui concerne la taille de la famille, celle-ci peut également influencer l'identité sociale. Bien que peu détaillée dans la section fournie, la taille de la famille peut jouer un rôle significatif, où des familles nombreuses ont le potentiel de favoriser le développement de compétences sociales, comme le suggère Lévy (2020). De plus, la cohésion familiale au sein des familles nombreuses ou unies contribue à une meilleure résilience face aux défis liés au processus de resocialisation.

- **Niveau socioéconomique**

Les conditions socioéconomiques jouent un rôle déterminant sur l'identité sociale. Une faible position socioéconomique, comme le soulignent (Page 150), peut renforcer la stigmatisation et limiter le sentiment d'appartenance à des groupes sociaux valorisés. Selon (Bourdieu, 1980), ces individus disposent souvent de ressources symboliques faibles, ce qui complique leur processus de resocialisation. La théorie de l'habitus de Bourdieu montre que ces positions influencent la perception de soi et des autres, affectant la capacité à s'intégrer ou à se réinsérer socialement.

- **Rang dans la famille**

Le rang familial influence également le développement identitaire, avec, par exemple, les aînés développant souvent une plus grande autonomie ou responsabilité. (Lévy, 2020) évoque que cette position peut pousser à adopter des stratégies sociales différentes, impactant la capacité à s'insérer ou à se reconstruire socialement. La théorie de la reproduction sociale (Bourdieu, 1980) souligne que le rang au sein du groupe familial peut soit favoriser, soit limiter, l'accès à des ressources symboliques et sociales facilitant la résilience.

### **5.5.2. Discussions**

- **Hypothèse HOR1 : Lien entre identité personnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes (confirmée)**

Dans le cadre de cette recherche, les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'identité personnelle et la resocialisation sociale post-carcérale. En d'autres termes, plus l'ex-détenu parvient à se (re)construire une image de lui-même valorisante, stable et orientée vers le changement, plus il est en mesure de s'engager dans des comportements prosociaux, d'éviter la rechute, et de se réinsérer de manière constructive dans la société. Erikson (1968) souligne que l'identité personnelle est essentielle pour affronter les défis de la vie adulte et prendre des décisions conformes à une trajectoire de développement saine. Lorsqu'un ex-toxicodépendant développe une nouvelle perception de lui-même non plus comme un « drogué » ou un « délinquant », mais comme une personne en rémission, utile et responsable il pose les bases psychologiques nécessaires à un changement durable. Marcia (1980), dans sa théorie des statuts identitaires, insiste sur le fait qu'un individu ayant exploré et assumé une identité (statut d'« identité accomplie ») est mieux équipé pour faire face aux pressions sociales, y compris celles liées à la stigmatisation ou à la tentation de rechute.

En parallèle, les travaux de Giordano et al. (2002) sur le changement cognitif chez les ex-détenus montrent que l'engagement dans une nouvelle identité narrative par exemple, se

définir comme « un survivant » ou « une personne en reconstruction » facilite le désengagement des anciennes conduites déviantes. De plus, Bandura (1997) insiste sur l'importance du sentiment d'efficacité personnelle dans le changement de comportement : plus l'individu croit en sa capacité à changer, plus il mobilise des ressources internes pour réussir sa resocialisation. La resocialisation implique une redéfinition du soi dans des contextes sociaux nouveaux ou réhabilités (famille, emploi, communauté, etc.). Lorsque l'ex-détenu a une identité personnelle renforcée, il est plus apte à se repositionner dans ces cercles sociaux avec confiance, autonomie et responsabilité. À l'inverse, une identité floue, instable ou négative peut favoriser la marginalisation et la rechute.

- **Hypothèse HOR2 : Lien entre identité relationnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes (confirmée)**

La confirmation de l'hypothèse 2 met en évidence le rôle fondamental de l'identité relationnelle dans la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. Cette forme d'identité, définie à travers les relations de l'individu avec autrui (en tant que parent, ami, conjoint ou membre d'un groupe), contribue activement à sa reconstruction personnelle et sociale. Cobb (1976), avec sa théorie du soutien social, souligne que le soutien affectif et matériel de l'entourage aide à faire face au stress et encourage des comportements d'adaptation, éléments clés dans le processus de réinsertion. Dans la même logique, Giordano, Cernkovich et Rudolph (2002) avancent l'idée des « *hooks for change* » (crochets du changement), illustrant comment des relations positives comme une relation amoureuse stable ou des mentors peuvent motiver un changement identitaire et comportemental. Ces apports rejoignent les concepts de Mead (1934), pour qui le soi se construit à travers le regard d'autrui, ainsi que ceux de Tajfel et Turner (1986), selon lesquels l'appartenance à un groupe valorisé améliore l'estime de soi et pousse à adopter des normes sociales positives. Cependant, des obstacles existent : Sherif (1966), à travers la théorie des conflits réels, montre que l'exclusion sociale et les tensions intergroupes peuvent freiner la resocialisation. Néanmoins, lorsqu'une coopération autour d'objectifs communs est rendue possible (dans le travail, les groupes communautaires, etc.), une reconfiguration identitaire est envisageable. En complément, Hirschi (1969), dans sa théorie du contrôle social, démontre que des liens solides avec des institutions prosociales réduisent la probabilité de comportements déviants. Enfin, Erikson (1968) rappelle que le développement de l'identité relationnelle nécessite sécurité, reconnaissance et engagement, des conditions souvent absentes chez les ex-détenus, mais indispensables à leur resocialisation.

- **Hypothèse 3 (HOR3) : Lien entre identité publique et resocialisation des ex-détenus toxicomanes (confirmée)**

Les résultats relatifs à l'hypothèse 3, selon laquelle l'identité publique est lié à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, trouvent un appui solide dans la littérature scientifique. Goffman (1963) souligne que lorsqu'un individu est publiquement étiqueté par son passé, notamment judiciaire ou addictif, cela peut engendrer une exclusion sociale et une honte intériorisée, menant à l'auto-exclusion et à l'échec de la réinsertion. Cette perspective est renforcée par Becker (1963), qui, à travers la théorie de l'étiquetage, démontre que la société fabrique la déviance par les identités qu'elle impose, en assignant des rôles négatifs (comme « toxicomane » ou « ancien détenu ») susceptibles de provoquer la récidive. Toutefois, des mécanismes de reconnaissance publique tels que l'accès à l'emploi, au logement, ou l'engagement dans des activités communautaires permettent à l'individu de reconstruire une image sociale valorisée. C'est ce que Paternoster et Bushway (2009) nomment la transformation identitaire prosociale, soit le moment où l'individu renonce à l'étiquette déviante pour adopter un soi socialement acceptable. Tyler et Huo (2002) confirment également que le sentiment de justice et de respect dans les interactions institutionnelles (par exemple, en étant traité avec dignité dans un cadre d'insertion) favorise un sentiment d'appartenance et renforce l'identité publique positive. Enfin, la théorie de l'identification sociale de Tajfel et Turner (1986) complète ces apports en montrant que les individus cherchent à appartenir à des groupes valorisés pour maintenir une image de soi positive ; permettre aux ex-détenus de s'intégrer à des groupes non-stigmatisants (associations, groupes religieux ou professionnels) augmente leur sentiment de légitimité sociale et soutient leur réinsertion. Ainsi, la reconnaissance sociale, la justice perçue et l'appartenance à des groupes positifs constituent des leviers essentiels pour que l'identité publique devienne un catalyseur de resocialisation.

- **Hypothèse 4 (HOR4) : Lien entre identité collective et resocialisation des ex-détenus toxicomanes (infirmer)**

L'infirmer de l'hypothèse 4 selon laquelle l'identité collective contribuerait à la resocialisation des ex-détenus toxicomanes révèle que l'appartenance groupale n'a pas nécessairement d'effet positif dans ce contexte. En effet, Tajfel et Turner (1986) soulignent que l'identification à des groupes valorisés renforce l'estime de soi, mais les ex-détenus s'identifient souvent à des groupes stigmatisés (anciens toxicomanes, marginaux), ce qui limite cet effet bénéfique. Becker (1963) et Goffman (1963) rappellent que l'étiquetage et la stigmatisation peuvent piéger l'individu dans une identité déviante, renforçant l'exclusion

plutôt que la réinsertion. De plus, Brewer et Gardner (1996) précisent que l'identité collective est protectrice seulement si le groupe est reconnu socialement ce qui n'est pas toujours le cas ici. Selon Sherif (1966), les tensions intergroupes peuvent entraver l'identification positive, notamment si les ex-détenus perçoivent les groupes dominants (institutionnels ou professionnels) comme inaccessibles. Enfin, Ungar (2011) insiste sur l'importance de réseaux communautaires sains et valorisants pour soutenir la résilience ; or, dans des environnements précaires, ces structures sont souvent absentes ou dysfonctionnelles. Ainsi, les ex-détenus, parfois marqués par des expériences collectives négatives (violence, trahison, abandon), peuvent préférer s'appuyer sur des relations individuelles plus sécurisantes (comme un mentor ou un proche), rendant l'identité relationnelle ou personnelle plus efficace que l'identité collective dans leur parcours de resocialisation.

## **5.6. Suggestions et perspectives de recherches futures**

À l'issue de cette recherche portant sur l'identité sociale (personnelle, relationnelle, publique et collective) et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes, plusieurs constats ont pu être dégagés, tant sur le plan empirique que théorique. Si certains résultats confirment les hypothèses initiales, d'autres soulèvent des questionnements et ouvrent des pistes de réflexion. Cette section se propose ainsi de formuler des suggestions pratiques pour améliorer les politiques et programmes de réinsertion, d'identifier les limites méthodologiques et contextuelles ayant pu influencer les résultats, et enfin de proposer des orientations pour des recherches futures, afin d'enrichir la compréhension de ce phénomène complexe.

### **5.6.1. Suggestions pratiques**

Au regard des résultats obtenus, plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'intention des institutions pénitentiaires, des structures de réinsertion et des acteurs sociaux accompagnant les ex-détenus toxicomanes. Il apparaît prioritaire de renforcer le soutien relationnel, car l'identité relationnelle s'est révélée significativement liée à la resocialisation. Ainsi, les dispositifs permettant de réparer ou de créer des liens significatifs, tels que la médiation familiale, les groupes de parole ou l'accompagnement psychosocial, doivent être encouragés et développés. Par ailleurs, l'intégration d'intervenants de proximité, comme les anciens détenus réhabilités, les mentors ou les psychologues sociaux, est essentielle pour instaurer une relation de confiance durable avec les bénéficiaires. Parallèlement, la valorisation de l'identité publique doit être mise en avant : les programmes de réinsertion gagneraient à promouvoir la reconnaissance sociale des efforts fournis par les ex-détenus, par le biais de témoignages publics, de projets communautaires visibles, ou de prix symboliques. Cela contribue à reconstruire une image sociale positive et à réinscrire les individus dans des

normes collectives valorisées. En ce qui concerne l'identité collective, dont le rôle a été moins évident dans notre étude, il est nécessaire de repenser les interventions communautaires proposées. Il ne suffit pas d'intégrer un groupe, il faut que ce groupe soit perçu comme valorisant, inclusif et porteur de sens, ce qui implique un travail approfondi sur la qualité des dynamiques collectives et l'environnement social. Enfin, un appui psychologique ciblé sur la construction d'une identité narrative cohérente et valorisante, via des approches telles que la thérapie narrative, l'entretien motivationnel ou la logothérapie, peut faciliter le repositionnement identitaire indispensable à la réussite du processus de réinsertion sociale.

### **5.6.2. Perspectives de recherches futures**

Au vu des résultats obtenus et des limites identifiées, plusieurs pistes de recherches futures peuvent être envisagées pour approfondir la compréhension du lien entre identité et resocialisation chez les ex-détenus toxicomanes. Il serait particulièrement pertinent d'adopter une démarche de recherche mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, afin de bénéficier à la fois de la rigueur statistique et de la richesse descriptive des expériences vécues. Par exemple, associer des analyses statistiques à des entretiens semi-directifs, récits de vie ou focus groups permettrait de mieux saisir les processus subjectifs, les conflits identitaires, ainsi que les contextes personnels et sociaux qui sous-tendent la réinsertion.

Par ailleurs, la réalisation d'études longitudinales sur plusieurs mois ou années offrirait une vision dynamique de l'évolution identitaire et du parcours de réinsertion, rendant possible l'identification des facteurs de maintien ou de rechute dans la toxicomanie ou la déviance. Cela permettrait aussi d'observer comment les stratégies identitaires se transforment dans le temps.

L'exploration de variables médiatrices ou modératrices représente également un axe majeur pour enrichir la compréhension du phénomène. Au-delà du soutien spirituel, de la résilience psychologique et de l'estime de soi, il serait intéressant d'intégrer des facteurs comme le capital social, le sentiment de sécurité, la motivation à changer, le niveau d'éducation, le vécu traumatique, le sentiment d'efficacité personnelle, les ressources économiques, ou encore la qualité des réseaux sociaux et familiaux. L'étude combinée de ces variables pourrait révéler des interactions complexes et des profils spécifiques facilitant ou entravant la resocialisation.

En outre, la mise en place d'études comparatives interculturelles serait précieuse pour tester la robustesse des modèles identitaires dans différents contextes socio-culturels. Confronter des sociétés plus individualistes à des sociétés collectivistes, ou encore des pays avec des systèmes pénitentiaires et de réinsertion variée, permettrait d'affiner les

recommandations et les stratégies d'intervention. Enfin, la prise en compte des dimensions liées au genre, avec des recherches ciblées sur les femmes ex-détenues toxicomanes, s'avère indispensable. Les dynamiques identitaires, les besoins psychosociaux et les parcours de réinsertion peuvent en effet différer sensiblement selon le genre, influençant ainsi la pertinence des dispositifs d'accompagnement. Intégrer aussi d'autres facteurs intersectionnels comme l'âge, l'appartenance ethnique ou le statut socioéconomique pourrait enrichir encore la compréhension globale du phénomène.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette recherche consacrée à l'examen du lien entre l'identité sociale et la resocialisation des ex-détenus toxicomanes de la prison centrale de Kodengui, plusieurs enseignements majeurs se dégagent. Pour cerner la complexité de l'identité sociale, nous avons mobilisé l'outil de mesure élaboré par Cheeks et ses collègues (Cheek et Briggs, 1982 ; Cheek, 1989 ; Cheek, Smith et Tropp, 2002 ; Cheek et Briggs, 2013 ; Cheek et al., 2014), qui distingue quatre dimensions principales : l'identité personnelle (10 items), l'identité relationnelle (10 items), l'identité publique (7 items) et l'identité collective (8 items). La resocialisation, quant à elle, a été appréhendée à travers l'outil de Cao et al. (2022), structuré autour de quatre aspects : les relations interpersonnelles (17 items), les modèles de comportement (19 items), l'intégration culturelle (14 items) et les rôles sociaux (10 items).

Les résultats obtenus montrent que l'identité personnelle ( $r=0.454$  ;  $p < 0,01$ ), l'identité relationnelle ( $r=0.409$  ;  $p < 0,01$ ) et l'identité publique ( $r=0.435$  ;  $p < 0,01$ ) entretiennent des liens significatifs avec la resocialisation des ex-détenus toxicomanes. En revanche, aucune relation significative n'a été observée entre l'identité collective ( $r=0.165$  ;  $p=0.272$ ) et la resocialisation, soulignant ainsi l'importance des dimensions individuelles et interpersonnelles dans le processus de réinsertion.

Ces constats appellent à renforcer prioritairement le soutien relationnel, puisque l'identité relationnelle s'avère déterminante dans la réussite de la resocialisation. Il apparaît essentiel de développer des dispositifs favorisant la création ou la restauration de liens significatifs, tels que la médiation familiale, les groupes de parole ou l'accompagnement psychosocial. L'implication d'intervenants de proximité – anciens détenus réhabilités, mentors, psychologues sociaux – est également recommandée pour instaurer une relation de confiance durable avec les bénéficiaires. Parallèlement, la valorisation de l'identité publique doit être encouragée à travers des programmes de réinsertion qui promeuvent la reconnaissance sociale des efforts fournis par les ex-détenus, notamment via des témoignages publics, des projets communautaires visibles ou des distinctions symboliques. De telles initiatives contribuent à la reconstruction d'une image sociale positive et à la réintégration dans des normes collectives valorisées.

Pour approfondir la compréhension de ces dynamiques, il serait pertinent d'adopter une démarche de recherche mixte, associant méthodes quantitatives et qualitatives. L'articulation d'analyses statistiques et d'entretiens semi-directifs, de récits de vie ou de focus

groups permettrait de mieux saisir les processus subjectifs, les conflits identitaires et les contextes personnels et sociaux qui façonnent la réinsertion. Des études longitudinales offriraient par ailleurs une vision dynamique de l'évolution identitaire et des trajectoires de resocialisation, tout en identifiant les facteurs de maintien ou de rechute.

L'exploration de variables médiatrices ou modératrices – telles que le capital social, le sentiment de sécurité, la motivation au changement, le niveau d'éducation, le vécu traumatique, l'estime de soi, les ressources économiques ou la qualité des réseaux sociaux et familiaux – ouvrirait la voie à une compréhension plus fine des profils facilitant ou entravant la resocialisation. Enfin, la conduite d'études comparatives interculturelles et la prise en compte des dimensions de genre et d'autres facteurs intersectionnels (âge, appartenance ethnique, statut socioéconomique) permettraient d'affiner les recommandations et d'adapter les dispositifs d'accompagnement aux réalités spécifiques des différents sous-groupes d'ex-détenus toxicomanes.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abrams, D., & Hogg, M. A. (2001). *Social identity and social cognition*. Blackwell Publishers.
- Akam, E. (2020). "Les relations entre détenus dans les prisons camerounaises : entre rivalité et solidarité." *Journal de la jeunesse et du droit*, 8(2), 78-90.
- Amabile, TM et Kramer, SJ (2011). *Le principe du progrès : utiliser les petites victoires pour susciter la joie, l'engagement et la créativité au travail*. Harvard Business Review Press.
- André, C. (2005). L'estime de soi. *Recherche en soins infirmiers*, 82(3), 26-30
- André, C. et Shankland, R. (2023). *Pourquoi l'interdépendance positive est-elle si essentielle dans nos vies*. France Inter.
- Anguiamba, J. (2019). *Crise d'identité et réinsertion sociale des adolescents de la rue de la ville de Yaoundé*. Mémoire FSE/UY1
- Ateba, E. (2022). *Situation de détention et état dépressif chez le mineur incarcéré*. Mémoire master/FSE/UY1
- Banen, J. T., & Chaffi, C. I. (2023). *Pratiques rééducatives coercitives en contexte de prégnance carcérale et perspectives de réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus mineurs de la prison centrale de Yaoundé*. [Publication].
- Bauer, H. (2007.). *La réconciliation sociale, un symbole essentiel pour la construction de paix au Guatemala après le conflit armé interne : les raisons, et les conséquences, de son absence*. Guatemala.
- Bazemore, G., & Erbe, C. (2003). Operationalizing the community variable in offender reintegration: Theory and practice for developing intervention social capital. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 1(3), 247-267. <https://doi.org/10.1177/1541204003001003005>
- Becker, S., & Marecek, J. (2018). Identity and Rehabilitation: Social Structures and Psychological Recovery. *Journal of Social Psychology*, 158(4), 367-383.
- Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Doubleday.
- Bloghoptoys. (2023). *10 conseils pour développer l'autonomie au quotidien*. Bloghoptoys.
- Blumer H. et Riot L. (2004). *Les problèmes sociaux comme comportements collectifs*

- Bonta, J., & Peters, R. D. (Eds.). (2012). *Psychology and Criminal Justice: International Review of Theory and Practice*. Elsevier Academic Press.
- Boujut, E. (2007). *Le soutien social reçu fait référence à la perception qu'a un individu de l'aide efficace apportée par son entourage*. AGRH, 107-125.
- Bourhis, R. Y., & Leyens, J. P. (2004). Psychologie de la discrimination et des préjugés. In *Cognitions, attitudes et comportements intergroupes* (pp. 37-58).
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and Loss: Volume I*. Attachment. Basic Books.
- Brault-Labbé, A. et Dubé, L. (2009). Mieux comprendre l'engagement psychologique : revue théorique et proposition d'un modèle intégratif. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 81(1), 115-131.
- Brière, M. (2020, 12 février). *Développer l'engagement organisationnel : quelles pratiques de gestion des ressources humaines ?* Éditions Tissot. <https://www.editions-tissot.fr/actualite/sante-securite/developper-l-engagement-organisationnel-quelles-pratiques-de-gestion-des-ressources-humaines>.
- Brown, P., & Levinson, R. (2020). *Resocialization and Social Integration: A Sociological Perspective*. Cambridge University Press.
- Buster, B. (2024). *L'art de l'écoute peut transformer une entreprise*. Pyramid Editions. <https://pyramid-editions.com/blogs/news/entretien-avec-bobette-buster>
- Canat, A.-B. (2012). *Facteurs influençant la toxicomanie en milieu carcéral : étude qualitative chez d'anciens recrutés en Centres de Soins pour Toxicomanes*. DUMAS.
- Capponi, I., Bacro, F., & Boudoukha, A.-H. (2013). Effets différentiels des types de soutien social sur l'anxiété maternelle périnatale. *Bulletin de psychologie*, 525(3), 209-224. <https://doi.org/10.3917/bupsy.525.0209>
- Caron, J., & Guay, S. (2005). Le soutien social peut-il reprendre sa juste place dans la problématique de la santé mentale ? *Santé mentale au Québec*, 30(2), 15-41. <https://doi.org/10.7202/012136ar>
- Castra, M. (2012). Identité. In P. *Sociologie (Ed.)*, *Les 100 mots de la sociologie*.
- Charef, I. (2021, avril). Resocialization of youth offender: Evaluation and Efficiency. *Revue EL-TAKAMOL*, 5(1), 2588-168x.
- Cherlin, A. J. (2020). *Labor's Love Lost: The Rise and Fall of the Working-Class Family in America*. Russell Sage Foundation.
- Clear, T. R., & Cole, G. F. (2000). *American Corrections*. Wadsworth Publishing.
- Clear, TR et Frost, NA (2014). *L'impératif de punition : l'essor et l'échec de l'incarcération de masse aux États-Unis*.

- Cobb, S. (1976). Social Support as a Moderator of Life Stress. *Psychosomatic Medicine*, 38(5), 300-314.
- Cohen, S., & Wills, T. A. (1985). Stress, Social Support, and the Buffering Hypothesis. *Psychological Bulletin*, 98(2), 310-357.
- Cole, N. L. (2019, août 28). *Définition, discussion et exemples de resocialisation*.
- Coleman, P. T. (2011). *The Five Percent: Finding Solutions to Seemingly Impossible Conflicts*. Public Affairs.
- Comité Consultatif National d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé - Avis n° 94  
La santé et la médecine en prison - Page titre 2.A : La proportion des personnes malades au moment de leur incarcération est, à âge égal, plus importante que dans la population générale
- Crocker, Jennifer, et Lora E. Park (2004). "The Costly Pursuit of Self-Esteem." *Personality and Social Psychology Bulletin*, 30(12), 1531-1540.
- Cross Knowledge. (2024, 15 juillet). *La responsabilisation dans la culture d'équipe augmente la performance*. <https://www.crossknowledge.com/fr/blog/culture-responsabilisation/>
- Cullen, F. T., & Jonson, C. L. (2017). *Correctional Theory: Context and Consequences*. SAGE Publications.
- Cusson, M. (2014). Dissuasion, justice et communication pénale. *Revue française de criminologie et de droit pénal*, 2014(1), 3-37.
- Cusson, Maurice (2005). *La criminologie (4ème éd)*. Hachette livre.
- Debuyst, C. (1992). Les paradigmes du droit pénal et les criminologies cliniques. *Criminologie*, 25(2), 49-72
- Décret de 2010/365 du 29 Novembre 2010 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire au Cameroun.
- Décret n° 92/054 du 27 mars 1992 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.
- Deveau, K., Landry, R., & Allard, R. (2005). Au-delà de l'autodéfinition. Composantes distinctes de l'identité ethno-linguistique. *Francophonies d'Amérique*, (20), 93-105.
- Doré, C. (2017). L'estime de soi : analyser de concept. *Recherche en soins infirmiers*, (2), 18-26.
- Dortier, J. (2015). Karl Marx (1818-1883). Capital et Travail. Dans Xavier Molénat éd., *Les penseurs de la société (pp. 30-33)*. Éditions Sciences Humaines.

- Drury, J., & Reicher, S. (1999). The Intergroup Dynamics of Collective Empowerment: Substantiating the Social Identity Model of Crowd Behavior. *Group Processes and Intergroup Relations*, 2(4), 381-402.
- Dubar, C. (2007). *La crise des identités. Le lien social*. Presses Universitaires de France.
- Duckworth, A., et al. (2015). *Grit: The Power of Passion and Perseverance*. Scribner.
- Ducos-Restagno, C. (2022, 2 mai). 6 moyens efficaces de valoriser vos collaborateurs (sans argent!). Appvizer. <https://www.appvizer.fr/magazine/ressources-humaines/engagement-collaborateurs/valoriser-les-collaborateurs>
- Durkheim, É. (1893). *De la Division du Travail Social*. Félix Alcan.
- Duwe, G., & Clark, V. (2013). Blessed Be the Social Tie That Binds: The Effects of Prison Visitation on Offender Recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 24(3), 271-296.
- Ensemble des effectifs dans les prisons principales selon la Direction de l'Administration Pénitentiaire, citée par Cameroon Tribune du 27/08/2008 ;
- Erikson, E. H. (1968). *Identity: Youth and Crisis*. Norton & Company.
- Farrall, S. (2002). *Rethinking what works with offenders: Probation, social context and distance from crime*. Willan Publishing.
- Farrall, S., & Calverley, A. (2006). *Understanding Desistance from Crime. Crime and Justice Series*. McGraw-Hill Education.
- Farrington, D. P. (2000) "Explaining and Preventing Crime: The Globalization of Knowledge- The American Society of Criminology 1999 Presidential Address". *Criminology*, 38(1), 1-24.
- Fazel, S., Bains, P. et Doll, H. (2006). Toxicomanie et troubles psychiatriques chez les détenus : Une revue systématique. *Dépendance*, 101(2), 181-191.
- Feeley, M. et Simon, J. (2012). *La nouvelle pénologie : notes sur la stratégie émergente des services correctionnels et ses implications*. Criminalité
- Festinger, L. (1954). *A theory of social comparison processes*. Human Relations.
- Fischer, G.-N. (2020). L'identité sociale. Dans *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale (7e éd., pp. 237-266)*. Dunod.
- Fischer, G.-N., Tarquinio, C. et Dodeler, V. (2020). Chapitre 6. Soutien social, santé et maladie. Dans *C. Tarquinio & C. Tarquinio, Psychologie de la santé : fondements et actualités (p. 173-200)*. Éditions Sciences Humaines
- Fischer, G.-N., Tarquinio, C., & Dodeler, V. (2020). Soutien social, santé et maladie. Dans *Les bases de la psychologie de la santé (p. 143-166)*. Dunod

- Fredrickson, B. L. (2001). The role of positive emotions in positive psychology: The broaden-and-build theory of positive emotions. *American Psychologist*, 56(3), 218-226.
- Gaertner, S. L., & Dovidio, J. F. (2010). *Reducing intergroup bias: The common ingroup identity model*. Psychology Press.
- Gassin, Raymond (2007). *Criminologie (6eme éd)*. Éditions Dalloz
- Gatto, C. (2014). *Le pardon en droit pénal*. Sciences pénales et Criminologie.
- Gauthier, A. (2018). *Sciences de l'occupation de la théorie à la pratique : Petit guide d'une écriture professionnelle centrée sur les occupations*.
- Gazelix, J. (2019, décembre 3). La prise en compte des éléments de personnalité du délinquant par le droit pénal [Thèse de doctorat, non publiée].
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A., & Rudolph, J. L. (2002). Gender, Crime, and Desistance: Toward a Theory of Cognitive Transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990-1064.
- Giordano, P. C., Schroeder, R. D., & Cernkovich, S. A. (2013). "Mechanisms Underlying Desistance from Crime: The Role of Identity Transformation". *Criminology*,
- Girandola, F. (2003). *Psychologie de la persuasion et de l'engagement*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- Girandola, F. (2022). Engagement (théorie de l'). Dans *Psychologie environnementale : 100 notions clés* (pp. 103-105)
- Goffman, C. (2006, 15 février). Interactionnisme symbolique. Dans *CST, chapitre 8 et deux lectures de Goffman dans le document de classe*.
- Goffman, E. (1961). *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*. Anchor Books.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Simon & Schuster.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Prentice-Hall.
- Goffman, E. (1963). *Stigmate : Les usages sociaux des handicapés*. Les Éditions de Minuit.
- Griffiths, C. T. (PhD). (2007, Avril). Yvon Dandurand, Danielle Murdoch, et Le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale (CIRDC).
- Griffiths, C. T., Dandurand, Y., & Murdoch, D. (2007). *La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime*. Sécurité publique Canada, Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale (CIRDC).

- Gros - Lanteri – Laura (1996). *De la mélancolie aux dépressions, La douleur morale*. Editions du Temps
- Guay, S., & Marchand, A. (2002). Soutien social et trouble de stress post-traumatique : théories, pistes de recherche et recommandations cliniques. *Santé mentale au Québec*, 27(1), 165-184.
- Guimond, S. (2023). *Prévalence, mécanismes et conséquences cumulatives des discriminations en raison de l'origine*. Dans S. Guimond (Éd.), *Les discriminations individuelles et institutionnelles : Apports théoriques et méthodologiques de la psychologie sociale*. <https://doi.org/10.4000/alterites.509>
- Guingouain, G., & Le Poutier, F. (dir.). (2019). *À quoi sert aujourd'hui la psychologie sociale ? Demandes actuelles et nouvelles réponses*. Éditeur.
- Hagan, J., & McCarthy, B. (2002). *Mean Streets: Youth Crime and Homelessness*. Cambridge University Press.
- Halsey, M., & De Jong, J. (2016). Family instability and juvenile delinquency: A quantitative study. *Journal of Youth Studies*
- Havard Duclos, B. et Nicourd, S. (2005). Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle. *Pensée plurielle*, 2005(1), 61-73.
- Henrotin, J. (2015). La dissuasion. In *Guerre et stratégie* (pp. 425-440).
- Hollands, G. J., Shemilt, I., Marinova, A., Wong, R., Tseng, M., Sutton, S., & Marteau, T. M. (2013). "The Effects of Pricing and Labeling Policies on the Healthiness of Food Purchases: A Systematic Review and Network Meta-Analysis of Randomized Trials." *Health Economics*, 22(7), 817-828.
- Human Rights Watch (2021). *"Cameroun : Les prisons surpeuplées aggravent la crise des droits de l'homme."*
- Inderbitzin, M., Bates, K. A., & Gainey, R. R. (2016). *Perspectives on Deviance and Social Control*. Sage Publications.
- International Committee of the Red Cross (2018). *Report on Overcrowded Prisons*.
- Jaeger, M. (2009). Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation. *Vie sociale*, 3(3), 71-81.
- Jain, N. (2023, 30 novembre). *Qu'est-ce que l'engagement communautaire ? Définition, principe, exemple, modèle, cadre, stratégies et bonnes pratiques*. IdeaScale. <https://ideascale.com/fr/blogues/quest-ce-que-lengagement-communautaire/>

- Jetten, J., Haslam, C., Haslam, S. A., & Branscombe, N. R. (2017). *The Social Cure: Identity, Health and Well-Being*. Psychology Press.
- Johnson, A. P., & Johnson, S. A. (2012). "Working Together: Cooperative Learning in the Classroom." *International Journal of Educational Research*, 56, 63-70.
- Johnson, DW et Johnson, RT. (2009). *Apprendre ensemble et seul : apprentissage coopératif, compétitif et individualiste*. 5e éd. Allyn et Bacon
- Juskenaitė, A., Becquet, C., Eustache, F. et Quinette, P. (2016). L'identité : une représentation de soi qui accommode la réalité. *Revue de neuropsychologie*, 8(4), 261-268. <https://doi.org/10.1051/nrp/2016032>
- Kahneman, D. (2011). *Thinking, Fast and Slow*. Farrar, Straus and Giroux.
- Kellens, G. (2000). *Punir*. Edition juridiques de l'université de Liège
- La Vigne, Nancy G., et al. (2018). "*Reducing Recidivism: States Deliver Results*." Urban Institute
- Lafaye, G. C., & Kieffer, A. (2012). Interprétations de la cohésion sociale et perceptions du rôle des institutions de l'État social. *L'Année sociologique*, 62(1), 195-241. [https://doi.org/10.3917/anso.121.0195\[3\]](https://doi.org/10.3917/anso.121.0195[3])
- Latimer, J., Dowden, C., & Muise, D. (2005). The Effectiveness of Restorative Justice Practices: A Meta-Analysis. *The Prison Journal*, 85(2), 127-144.
- LeBel, T. P., & Maruna, S. (2010). The Desistance Paradigm in Correctional Practice: From Programs to Lives. In F. McNeill, P. Raynor, & C. Trotter (Eds.), *Offender Supervision: New Directions in Theory, Research and Practice* (pp. 65-89). Willan.
- Les toxicomanes vers la prison hôpital - Les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France - Rapport de commission d'enquête n° 449 du Sénat (1999-2000) -
- Levine, M., & Crowther, S. (2008). *The responsive bystander: How social group membership and group size can encourage as well as inhibit bystander intervention*.
- Lévy, G. (2020). *La résilience familiale : entre vulnérabilité et force*. Éditions Dunod.
- Link, B. G., & Phelan, J. C. (2001). Conceptualizing Stigma. *Annual Review of Sociology*, 27, 363-385.
- Lipsey, M. W., Landenberger, N. A., & Wilson, S. J. (2007). Effects of cognitive-behavioral programs for criminal offenders. *Campbell Systematic Reviews*, 3(6). <https://doi.org/10.4073/csr.2007.6>

- López Viets, D., Walker, W. R., & Miller, W. R. (2002). What is motivation to change? A scientific analysis. In M. McMurrin (Éd.), *Motivating offenders to change: A guide to enhancing engagement in therapy* (pp. 15-30). Wiley.
- Louche, C. (2022). Fiche 30. Les conflits intergroupes. Dans *Introduction à la psychologie du travail et des organisations* (pp. 170-175). Dunod.
- Lyubomirsky, Sonja, et al. (2005). "Pursuing Happiness: The Architecture of Sustainable Change." *Journal of Personality and Social Psychology*, 89(5), 846-855.
- Macy, M. W. (2001). "Learning from Social Influence: Robust Convention Dynamics in Social Coordination Games". *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 98(9),
- Malewska-Peyre, H. (1998). Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires. Dans C. Camilleri, J. Kastersztejn, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez, *Stratégies identitaires* (p. 111-141). Presses Universitaires de France.
- Martuccelli, D. (2009). Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pour quoi, pour qui, comment ? *Sociologie et sociétés*, 41(1), 15-33. <https://doi.org/10.7202/037905ar>
- Martuccelli, D. (2014). La responsabilisation, nouvelle forme de domination. Dans *L'Individu contemporain* (pp. 206-208). Editions Armand Colin.
- Maruna, S. (2001). *Making Good: How Ex-Convicts Reform and Rebuild Their Lives*. American Psychological Association.
- Maslow, A. H. (1943). Une théorie de la motivation humaine. *Psychological Review*, 50(4), 370-396.
- Mayer, B. (2000). *The dynamics of conflict resolution: A practitioner's guide*.
- Mayer, R. & Laforest, M., (1990). Problème social : le concept et les principales écoles théoriques. *Service social*, 39(2), 13-43. <https://doi.org/10.7202/706475ar>
- McGill Alert. (2024, July 15). *Gradual reopening continues on downtown campus. See Campus Public Safety website for details. La réouverture graduelle du campus du centre-ville se poursuit*. Complément d'information : Direction de la protection et de la prévention.
- McLanahan, S., & Sandefur, G. (2001). *Growing Up with a Single Parent: What Hurts, What Helps*. Harvard University Press.
- Mead, G. H. (2006). *L'Esprit, le soi, et la société* (6e éd.). Presses Universitaires de France.
- Mears, D. P., & Cochran, J. C. (2015). *Prisoner Reentry in the Era of Mass Incarceration*. Sage Publications.

- Mengoua, P. (2024). *Sens du travail et engagement au travail des enseignants des écoles publiques de Yaoundé* [Yaoundé public school teacher's sense of duty and commitment to work].
- Mérineau, S., Roberge, V., Provost Savard, Y., Najem, J., & Londei-Shortall, J. (2020). Soutien social et bien-être psychologique au travail. *Humain et Organisation*, 6(1),
- Merle, P. (2016, novembre 22). En haut, en bas. Les stratifications sociales selon Weber. *La Vie des idées*.
- Morel-Bracq, M. C. (2017). *Les modèles conceptuels en ergothérapie : Introduction aux concepts fondamentaux (2e édition)*. De Boeck supérieur. ISBN 978-2-35327-377-5.
- Morelle, M. (2013). La prison centrale de Yaoundé : l'espace au cœur d'un dispositif de pouvoir. *Annales de géographie*, 691, 332-356.
- Morelle, M. (2013). La prison centrale de Yaoundé : l'espace au cœur d'un dispositif de pouvoir. *Annales de géographie*, 691, 332-356.
- Morelle, M., Awondo, P. & al. (2018). *Politique de réforme et matérialité de la prison au Cameroun*. Politique africaine.
- Morrison, L. (2007, February 15). Resocialisation. In L. Morrison (Ed.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements (pp. 1-10)*. Wiley-Blackwell.
- Mote A., Mbame J.P., Mekong Zeh D.O. & Mgbwa V. (2025). Vécu de la réalité post carcérale et réinsertion socio-professionnelle des ex-détenus de la prison centrale de Yaoundé. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.5.2025.p139>.
- Mucchielli, A. (2013). Problèmes et crises de l'identité psychosociale. Dans *L'identité (p. 93-118)*. Presses Universitaires de France.
- Mucchielli, A. (2021). Chapitre III. Problèmes et crises de l'identité psychosociale. Dans *L'identité (pp. 89-117)*. Presses Universitaires de France.
- Mvessomba, E. A. (2013). *Guide méthodologique pour une initiation à la méthode expérimentale en psychologie et à la diffusion de la recherche en sciences sociales*. Groupe Inter Press.
- Nations Unies. (2002). *Droits de l'homme : Recueil d'instruments internationaux, Volume I (Première partie), Instruments universels* (Publication des Nations Unies, Vente No. E.02.XIV.4, Vol. I, Part 1). <https://www.un.org/french/documents/udhr/>
- Naugrette, F., & Drouet, J. (2022). *Juliette Drouet, compagne du siècle*. Flammarion.
- Ngono Bounoungou, R. (2014). *La réforme du système pénitentiaire camerounais*. Droit et politique, 329-337.

- Ngono Bounougou, R. (2014). *La réforme du système pénitentiaire camerounais : entre héritage colonial et traditions culturelles*. [Thèse de doctorat] Université de Grenoble
- Nkeng, A. (2020). "Culture carcérale et toxicomanie chez les adolescents en milieu pénitentiaire au Cameroun." *Revue Pénitentiaire Africaine*
- Noubossé, D. (2010). *Contraintes de l'environnement social carcéral et le sentiment d'épuisement appris chez les détenus*. Mémoire Psychologie/ UYI
- Noumbo, F. (2012). *Identité socioprofessionnelle et déviance statutaire dans les secteurs de la prévention et de la sécurité*. Mémoire de psychologie/ UYI
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2007). *Recueil des règles et des normes de l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention du crime et de la justice pénale*. [https://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium\\_2007.pdf](https://www.unodc.org/pdf/compendium/compendium_2007.pdf)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2008). *Manuel sur les programmes de justice réparatrice*. Série de manuels sur la réforme de la justice pénale.
- Omoto, A. M., & Snyder, M. (2002). Considerations of community: The context and process of volunteerism. *American Behavioral Scientist*, 45(5), 846-867.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2014). *Health in Prisons: A WHO Guide to the Essentials in Prison Health*.
- Oskamp, S., & Jones, S. (2000). *Reducing prejudice and discrimination: The role of education*.
- Pager, D. (2003). The Mark of a Criminal Record. *American Journal of Sociology*, 108(5), 937-975.
- Pager, D. (2007). *Marked: Race, Crime, and Finding Work in an Era of Mass Incarceration*. University of Chicago Press.
- Pager, Devah, et Bruce Western. (2009). "The Mark of a Criminal Record." *American Journal of Sociology*, 108(5), 937-975.
- Paillé, P. (2005). Engagement organisationnel et modes d'identification. Dimensions conceptuelle et empirique. *Bulletin de psychologie*, 480(6), 705-711.
- Park, CL et Stanton, AL (2011). Gestion, émotions et adaptation psychologique aux événements stressants de la vie : avancées dans la théorie de la gestion du stress. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 30(9), 949-971.
- Pasquier, P. (2005). *Cognitive Aspects of Agent Communication: The Cognitive Coherence Approach*.
- Penal Reform International. (2020). *Global Prison Trends 2020*.

- Petersilia, J. (2003). Quand les prisonniers rentrent chez eux : libération conditionnelle et réinsertion des prisonniers.
- Pugh, A. J. (2015). *The Tumbleweed Society: Working and Caring in an Age of Insecurity*. Oxford University Press.
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster.
- Quirion, B. (2012). Réformer, réadapter ou responsabiliser le détenu : Analyse des enjeux normatifs rattachés à l'intervention correctionnelle au Canada. *Déviance et Société*, 3(3), 339-355. <https://doi.org/10.3917/ds.363.0339>
- Ramsay, T. K. & Turner, J. T. (2015). "Resource Scarcity and Intergroup Conflict: A Realistic Group Conflict Theory Perspective." *Journal of Social Issues*, 71(3), 543-561.
- Rapport commission sénat « Une nouvelle population pénale pour une prison inchangée » <http://www.senat.fr/rap/199-449/199-4493.html#toc13>
- Reicher, S., & Haslam, S. A. (2006). Rethinking the Psychology of Tyranny: The BBC Prison Study. *British Journal of Social Psychology*, 45(1), 1-40.
- Reicher, S., Cassidy, C., Wolpert, I., Hopkins, N., et Levine, M. (2006). Saving Bulgaria's Jews: an analysis of social identity and the mobilisation of social solidarity. *European Journal of Social Psychology*, 36(1), 49-72.
- Reicher, S., Spears, R., & Haslam, S. A. (2010). The Social Identity Approach in Social Psychology. In M. A. Hogg & J. Cooper (Eds.), *The SAGE Handbook of Social Psychology* (pp. 45-62). Sage Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446268261.n3>
- Robidoux, S. (1996). *Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières comme exigence partielle de la maîtrise en psychologie*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Rosa, H. (2019). *La compétition comme mode d'interaction : La société concurrentielle et ses conséquences sur la culture et sur les structures sociales*. Dans J. Terrier (Trad.), *Sociologie*. Revues OpenEdition.
- Rosenbaum, M. (2015). "Beyond Zero Tolerance: A Reality-Based Approach to Drug Education and Student Assistance". *Youth & Society*,
- Ryan, F., & Morrison, T. (2023). Social Movements, Disability Rights, and Identity Formation. *Journal of Social Issues*,

- Ryan, R. M., & Deci, E. L. (2000). Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American Psychologist*, 55(1), 68-78.
- S. L. Gaertner & J. F. Dovidio. (2005). "Understanding and Addressing Contemporary Racism: From Aversive Racism to the Common Ingroup Identity Model." *Journal of Social Issues*, 61(3), 615-639
- Sahraoui, S., Sellam, N. et Tegua, A. (2011). Fabrique de la crise et de l'identité. *Spécificités*, 1(4), 35-42.
- Santé Magazine. (2022, juin 13). *Comment renforcer l'estime de soi ?* Conseil médical validé par la Direction médicale de Livi France.
- Santé Magazine. (2022, juin 13). *Quelles techniques pour renforcer l'estime de soi*. Santé Magazine.
- Schaefer, L., & Moir, M. (2016). The Role of Social Support in Reducing the Risk of Recidivism: Implications for Offender Reentry Programs. *Corrections*, 1(1), 50-66.
- Schaufeli, W. B., & Bakker, A. B. (2004). Job demands, job resources, and their relationship with burnout and engagement: A multi-sample study. *Journal of Organizational Behavior*, 25(3), 293-315.
- Schreiber, J. (2024, 5 avril). *Valorisation du personnel : signification, effets et 15 idées de réalisation*. Durabilité pour les PME. <https://www.durabilite-pme.ch/valorisation-du-personnel/>
- Scott, C., Hutchinson, P., et Dury, J. (2001). Hooligans abroad? Inter-group dynamics, social identity and participation in collective disorder at the 1998 World Cup Finals. *British Journal of Social Psychology*, 40, 359-384.
- Sherman, L. W., Farrington, D. P., Welsh, B. C., & MacKenzie, D. L. (Eds.). (2002). *Evidence-Based Crime Prevention*. Routledge.
- Sidanius, J. D. & Pratto, F. (2001). *Social Dominance: An Intergroup Theory of Social Hierarchy and Oppression*. Cambridge University Press.
- Siegel, Larry J., et John L. Worrall. (2018). *Criminology*. Cengage Learning
- Siennick, S. E., & Osgood, D. W. (2008). The role of family and peer relationships in adolescent delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*
- Simon, J. (2007). *Gouverner par le crime : comment la guerre contre le crime a transformé la démocratie américaine et créé une culture de la peur*.
- Souissi, S. (2018). Réception télévisuelle et resocialisation des immigrants d'origine tunisienne à la société québécoise. *Communiquer*, 24, 81-94. <https://id.erudit.org/iderudit/1060091aradresse>.

- Steele, C. M. (1997). A threat in the air: How stereotypes shape intellectual identity and performance. *American Psychologist*, 52(6), 613-629.
- Tajfel, H. (1970). Expériences de discrimination intergroupe. *Scientific American*, 223(5), 96-102.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In W. G. Austin & S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations* (pp. 33-47). Brooks/Cole Publishing Company.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). *The Social Identity Theory of Intergroup Behavior*
- Tétreault, S. (2014). Méthode du groupe nominal (Nominal group technique). Dans *Guide pratique de recherche en réadaptation* (pp. 345-354).
- Thoits, P. A. (2011). Mechanisms linking social ties and support to physical and mental health. *Journal of Health and Social Behavior*, 52(2), 145-161.
- Travis, J. (2014). *Mais ils reviennent tous : relever les défis de la réinsertion des détenus*.
- Travis, J., & Petersilia, J. (2001). Reentry Reconsidered: A New Look at an Old Question. *Crime and Delinquency*, 47(3), 291-313.
- Travis, J., & Visher, C. (2005). *Prisoner Reentry and Crime in America*. Cambridge University Press.
- UNICEF. (2016). *Les enfants et la violence : rapport mondial sur la situation des enfants*.
- Van de Ven, AH et Delbecq, AL (2000). Le groupe nominal comme instrument de recherche pour les études exploratoires sur la santé. *American Journal of Public Health*, 90(1)
- Vary, T. (2023). *Accompagnement psychosocial et réinsertion sociale des enfants orphelins du VIH/SIDA*. Mémoire master FSE/UY1
- Wacquant, L. (2001). La pénalisation de la pauvreté et la montée du néolibéralisme. *Revue européenne de politique criminelle et de recherche*
- Ward, J. (2012). Comprendre l'engagement dans l'aide : le modèle d'engagement processuel. *Vie sociale*, 4, 163-174.
- Weber, M. (2021, septembre 15). *Sociologue de la stratification sociale*. Lumni.
- Western, B., & Pettit, B. (2010). Incarceration & social inequality. *Daedalus*, 139(3), 8-19.
- Wilson, J. (2000). Volunteering. *Annual Review of Sociology*, 26(1), 215-240.
- Zehr, H. (2001). *The Little Book of Restorative Justice*. Good Books.
- Zimmerman, M. A. (2000). Empowerment theory: Psychological, organizational and community levels of analysis. In J. Rappaport & E. Seidman (Eds.), *Handbook of Community Psychology* (pp. 43-63). Springer.

Zukin, C., Keeter, S., Andolina, M., Jenkins, K., & Delli Carpini, M. X. (2006). *A New Engagement? Political Participation, Civic Life, and the Changing American Citizen*. Oxford University Press.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Autorisation de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I  
*The University of Yaoundé I*  
\*\*\*\*\*  
FACULTÉ DES SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION  
*Faculty of Education*  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE  
*Department of Specialized of Education*



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Republic of Cameroon  
\*\*\*\*\*  
Paix - Travail - Patrie  
*Peace - Work - Fatherland*  
\*\*\*\*\*

N° 019 /25/D-FSE/D-EDS

LE DOYEN  
*The Dean*

Yaoundé, le **05 FEB 2025**

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE), autorise l'étudiante **NGO NOUNGA Stéphanie Flore** Matricule **22V3947**, inscrite en Master II dans le Département de l'Éducation Spécialisée, option : **HANDICAPS SOCIAUX ET CONSEILS**, avec pour encadrant, le **Dr MENGOUA Placide Bertrand**, à réaliser ses travaux de recherche sur le thème intitulé : « **IDENTITÉ SOCIALE ET RESOCIALISATION DES EX-DÉTENUS DE LA PRISON CENTRALE DE NKODENGUI** ».

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. /-

Pour le Doyen et Par Ordre



## Annexe 2 : Questionnaire de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT D'EDUCATION  
SPECIALISEE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
THE FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

### Recherche scientifique sur la resocialisation des ex-détenus toxicomanes

Cette enquête vise à explorer les concepts de la resocialisation, un processus essentiel pour les individus cherchant à se réintégrer dans la société après des périodes d'isolement ou de marginalisation. Nous tenons à vous assurer que vos réponses resteront totalement confidentielles et anonymes. Aucun lien ne sera établi entre vos réponses et votre identité. Nous respectons pleinement votre vie privée, conformément à la loi n°2020/010 du 20 Juillet 2020 sur les enquêtes statistiques au Cameroun. Votre participation est cruciale pour mieux comprendre ce processus et améliorer les approches de soutien aux personnes en quête de resocialisation.

#### Section 1

**A/ Consigne :** Ces items décrivent différents aspects de l'identité. Veuillez lire attentivement chaque élément et réfléchir à la manière dont il s'applique à vous. Remplissez l'espace situé à côté de chaque question en choisissant un chiffre un chiffre dans l'échelle ci-dessus.

**NB :** Votre avis est essentiel, il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses.

1	2	3	4	5
Pas important pour moi	Légèrement important pour moi	Un peu important pour moi	Très important pour moi	Extrêmement important pour moi

Q1	Mes valeurs personnelles et morales	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q2	Mes rêves et mon imagination	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q3	Mes objectifs personnels et mes espoirs pour l'avenir	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q4	Mes émotions et mes sentiments	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q5	Mes réflexions et mes idées	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 6	La façon dont je gère mes peurs et mes angoisses	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q7	Mon sentiment d'être une personne unique, distincte des autres	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q8	Savoir que je reste essentiellement le même à l'intérieur, même si la vie implique de nombreux changements extérieurs	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q9	Ma connaissance de moi-même, mes idées sur le type de personne que je suis vraiment	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q10	Mon auto-évaluation personnelle, l'opinion privée que j'ai de moi-même	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q11	Mes relations avec les personnes dont je me sens proche	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q12	Etre un bon ami pour ceux qui me sont chers	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5

Q13	Mon engagement à être un partenaire concerné	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q14	Partager des expériences significatives avec mes amis proches	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q15	Avoir une relation personnelle mutuellement satisfaisante	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q16	Se connecter à un niveau intime avec une autre personne	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q17	Développer une relation bienveillante avec les autres	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q18	Mon désir de comprendre les pensées et les sentiments de mon meilleur ami ou partenaire romantique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q19	Avoir des liens étroits avec d'autres personnes	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 20	Mon sentiment d'appartenance à mes proches	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 21	Ma popularité auprès des autres	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 22	La réaction des autres à ce que je dis et à ce que je fais	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 23	Mon apparence physique : ma taille, ma largeur et la forme de mon corps	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 24	Ma réputation, ce que les autres pensent de moi	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 25	Mes attraits pour les autres	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 26	Mes gestes et mes manières, l'impression que je fais aux autres	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 27	Mon comportement social, c'est-à-dire la façon dont j'agis lorsque je rencontre les gens	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 28	Faire partie des nombreuses générations de ma famille	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 29	Ma race ou mon origine ethnique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 30	Ma religion	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 31	Les lieux où je vis et où j'ai été élevé	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 32	Mon sentiment d'appartenance à ma communauté	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 33	Mon sentiment ou ma fierté à l'égard de mon pays, ma fierté d'être citoyen	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q 34	Mes engagements sur des questions politiques ou mes activités politiques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5
Q35	Ma langue comme l'accent ou le dialecte de ma région ou une deuxième langue que je connais	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5

## Section 2

### B/ Consigne

Instructions pour remplir le formulaire : veuillez lire attentivement les questions du test suivantes et cochez «  » dans la case correspondante. « Oui » pour 2 points, « non » pour 1 point

	<b>oui</b>	<b>non</b>
1. Voyagez-vous avec de nouveaux amis ?		
2. Allez-vous à des fêtes avec de nouveaux amis ?		
3. Avez-vous suivi un programme d'apprentissage dans votre nouveau lieu de résidence (par exemple : collège, art, cuisine, composition florale, cours de formation en musique, danse, calligraphie et formation à la peinture en		

classe) ?		
4. Participez-vous aux échecs, à la musique, à l'art, aux sports, à la santé et à d'autres activités associatives dans votre nouveau milieu ?		
5. avez-vous adhérer à une association dans votre nouveau lieu de résidence ?		
6. Occupez-vous une position sociale importante dans votre nouvelle résidence ?		
7. Avez-vous participé à des activités bénévoles dans votre nouveau lieu de résidence ?		
8. Avez-vous participé à d'autres activités d'aide sociale bénévoles/groupes de bénévoles dans votre nouveau lieu de résidence?		
9. Participez-vous aux travaux des unités locales d'emploi dans votre nouvel endroit ?		
10. Participez-vous à des activités rémunérées ou à d'autres types d'emplois dans votre nouveau lieu de résidence (par exemple, vendre des restes et/ou des légumes, assisté à des conférences, des classes etc) ?		
11. aidez-vous un membre de votre famille à gérer une entreprise familiale?		
12. avez-vous commandé ou lu des livres, des magazines, des journaux après votre libération ?		
13. utilisez-vous des téléphones portables, l'internet, la télévision pour vous tenir au courant des dernières informations ou connaissances après votre sortie?		
14. aimez-vous votre situation actuelle?		
15.êtes-vous prêt à faire quelque chose pour les autres, votre communauté ou votre nouveau lieu de travail?		
16. récemment, êtes-vous prêt à travailler pour le bénéfice des autres sans vous soucier de vos propres gains et pertes?		
17. récemment, lorsque vous écoutez les autres, ressentez-vous la différence tout en étant tolérant réceptif aux opinions des autres?		
18. écoutez-vous les autres lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec vous après votre libération?		
19. essayez-vous de vous mettre à la place des autres depuis votre sortie de prison		
20. souhaitez-vous contribuer à des activités sociales (autres que les activités de voisinage) depuis votre libération?		
21. souhaitez-vous contribuer à des activités locales telles que les communautés de voisinage ?		
22. pensez-vous pouvoir vivre le vie que vous souhaitez après votre libération ?		
23. voulez-vous vivre une vie privée depuis votre libération?		
24. avez-vous des difficultés dans certaines activités pour vivre la vie privée que vous souhaitez après votre libération ?		
25. attendez-vous avec impatience ou participez- vous à certaines activités ou excursions (telles que des réunions de famille ou des rencontres sociales)?		
26. estimez-vous qu'il vous incombe de transmettre la sagesse, les connaissances et la technologie aux plus jeunes depuis votre sortie?		

27. pensez-vous que vous devez communiquer activement avec les plus jeunes depuis votre libération?		
28. Pensez-vous qu'il faille respecter les normes sociales établies dans votre nouveau pays ?		
29. Pensez-vous que les opinions des dirigeants et des experts (dans une association) doivent être respectées après votre libération ?		
30. prendrez-vous l'initiative d'apprendre le dialecte dans votre nouveau lieu de résidence c		
31. êtes-vous en mesure de communiquer avec votre entourage?		
32. prendrez-vous l'initiative de comprendre et de vous intéresser aux politiques locales et au développement dans votre nouveau lieu de travail ?		
33. prenez- vous l'initiative de vous intéresser à la politique, et règlement intérieur de votre nouveau lieu de résidence ?		
34. suivrez-vous les politiques / réglementations locales en vigueur dans votre nouveau lieu de résidence, comme cela est exigé dans la société ?		
35. prenez- vous l'initiative de vous renseigner sur les coutumes et les habitudes des résidents de votre nouveau lieu de résidence?		
36. pouvez-vous suivre les coutumes des habitants de votre nouveau lieu de vie ?		
37. Avez-vous essayé de faire en sorte que votre entourage respecte ou reconnaisse vos anciennes coutumes ?		
38. Prendriez-vous l'initiative de comprendre les valeurs culturelles des habitants de votre nouveau lieu de vie ?		
39. Pouvez-vous suivre les valeurs humanistes des résidents de votre nouveau lieu de vie ?		
40. Essayez-vous de faire en sorte que les habitants respectent ou reconnaissent vos valeurs humanistes ?		
41. Prendrez-vous l'initiative de vous renseigner sur le mode de vie des résidents de votre nouveau lieu de résidence ?		
42. Êtes-vous en mesure de vivre selon le mode de vie unique des habitants de votre nouveau lieu de vie ?		
43. Essayez-vous de faire en sorte que votre entourage respecte ou reconnaissent votre mode de vie ?		
44. Menez-vous votre vie comme prévu pour respecter les souhaits de votre famille après votre libération ?		
45. Êtes-vous prêt à sacrifier votre vie pour le bien-être de votre famille après votre sortie ?		
46. Prenez-vous souvent des repas avec votre famille depuis votre sortie de prison ?		
47. Vivez-vous avec un partenaire/conjoint après votre sortie ?		
48. Prenez-vous soin de votre partenaire après la libération ?		
49. Avez-vous reçu de l'aide de votre partenaire après la libération?		
50. Avez-vous récemment passé du temps avec de nouveaux amis ?		
51. Avez-vous pris contact avec vos nouveaux amis récemment ?		
52. Avez-vous de nouveaux amis vers lesquels vous pouvez vous tourner lorsque vous rencontrez des difficultés dans la vie quotidienne ?		
53. Avez-vous déjà participé à un rassemblement, un événement ou une plateforme dans votre nouveau quartier dans un but précis ? nouveau quartier dans un but précis ? (comme la fête du quartier)		

Festival)		
54. Avez-vous des contacts avec des voisins dans votre entourage ?		
55. Accueillez-vous les gens avec le sourire dans votre nouveau lieu de vie ?		
56. Vous entendez-vous bien avec les autres dans votre nouveau lieu de vie ?		
57. Est-ce que vous vous entendez avec les autres avec une attitude humble et studieuse?		
58. Avez-vous de nouveaux amis qui partagent les mêmes intérêts ?		
59. Pouvez-vous discuter de vos problèmes avec de nouveaux amis qui ont les mêmes centres d'intérêt et les mêmes loisirs ?		
60. Avez-vous pris contact avec l'un ou l'autre de vos nouveaux amis de de vos activités préférées ?		

### Section 3 : Profil sociodémographique :

**Instructions :** *Veillez cocher ou compléter la réponse qui correspond à votre situation.*

<b>61</b>	Genre	1. <input type="checkbox"/> Garçon      2. <input type="checkbox"/> Fille
<b>62</b>	Age	-----ans
<b>63</b>	Style parental	1. <input type="checkbox"/> Négligent      2. <input type="checkbox"/> Démocratique      3. <input type="checkbox"/> Permissif 4. <input type="checkbox"/> Autoritaire      5. <input type="checkbox"/> Coercitif
<b>64</b>	Niveau d'éducation	1. <input type="checkbox"/> Primaire      2. <input type="checkbox"/> Secondaire      3. <input type="checkbox"/> Universitaire
<b>65</b>	Type de famille	1. <input type="checkbox"/> Familles monoparentales      2. <input type="checkbox"/> Familles recomposées 3. <input type="checkbox"/> Familles d'accueil      4. <input type="checkbox"/> Environnement familial instable 5. <input type="checkbox"/> Familles avec antécédents de toxicomanie
<b>66</b>	Taille de la famille	1. <input type="checkbox"/> Deux personnes      2. <input type="checkbox"/> Trois personnes      3. <input type="checkbox"/> Quatre personnes 4. <input type="checkbox"/> Cinq personnes 5. <input type="checkbox"/> Plus de cinq personnes
<b>67</b>	Niveau socio-économique de la famille	1. <input type="checkbox"/> Elevé 2. <input type="checkbox"/> Moyen 3. <input type="checkbox"/> Faible
<b>68</b>	Rang dans la famille	1. <input type="checkbox"/> Aîné      2. <input type="checkbox"/> Cadet 3. <input type="checkbox"/> Benjamin      4. <input type="checkbox"/>

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE .....	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	iv
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE .....	3
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE RECHERCHE .....	4
1.1. Contexte de recherche .....	4
1.1.1. Contexte historique .....	4
1.1.2. Contexte juridique.....	6
1.1.3. Contexte social.....	7
1.2. Problème de recherche.....	7
1.2.1. Observations .....	7
1.2.2. Constats .....	10
1.2.2. Lien théorique .....	12
1.3. Formulation du problème .....	14
1.4. Problématique spécifique .....	15
1.5. Questions de recherche .....	19
1.5.1. Question principale de recherche .....	19
1.5.2. Questions secondaires .....	20
1.6. Objectifs de recherche .....	20
1.6.1. Objectif général .....	20
1.6.2. Objectifs spécifiques .....	20
1.7. Pertinence de la recherche .....	21
1.8. Intérêt de la recherche.....	22
1.9. Objet et champ de la recherche.....	22
1.9.1. Objet de la recherche.....	22

1.9.2.	Champs de la recherche.....	23
1.10.	Limite de la recherche.....	23
1.11.	Type de recherche .....	24
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE .....		25
2.1.	Identité sociale.....	25
2.1.1.	Historique et émergence de l'identité sociale .....	25
2.1.2.	Analyse notionnelle de l'identité sociale .....	28
2.1.3.	Caractéristiques de l'identité sociale .....	29
2.1.4.	Modèle de l'identité sociale .....	31
2.1.4.1.	Modèle de l'identité sociale .....	31
2.1.4.2.	Modèle élaboré de l'identité sociale .....	33
2.1.5.	Dimension de l'identité sociale.....	34
2.1.5.1.	Identité personnelle .....	34
2.1.5.2.	Identité relationnelle.....	35
2.1.5.3.	Identité publique.....	35
2.1.5.4.	Identité collective .....	36
2.1.6.	Facteurs d'identité sociale.....	36
2.1.7.	Types d'identité sociale .....	38
2.1.7.1.	Identité sociale positive .....	38
2.1.7.2.	Identité sociale négative .....	38
2.1.8.	Les conséquences d'une identité sociale.....	39
2.1.8.1.	Les conséquences d'une identité sociale positive .....	39
2.1.8.2.	Les conséquences d'une identité sociale négative .....	40
2.2.	La resocialisation.....	42
2.2.1	Historique et émergence de la resocialisation.....	42
2.2.2.	Analyse notionnelle de la resocialisation.....	43
2.2.3.	Caractéristiques de la resocialisation .....	44
2.2.4.	Modèles de resocialisation .....	45
2.2.4.1.	L'engagement social.....	45
2.2.4.2.	L'occupation humaine ou model of human occupation .....	46
2.2.4.3.	Le modèle de la justice réparatrice.....	48
2.2.5.	Dimensions de resocialisation.....	49
2.2.5.1.	Le changement de la personnalité du délinquant .....	49
2.2.5.2.	La non-récidive .....	49
2.2.5.2.	L'intérêt du mineur.....	50
2.2.5.3.	Le pardon et la réconciliation.....	50
2.2.5.4.	Les mesures non punitives .....	50
2.2.6.	Types de resocialisation.....	50

2.2.6.1. La resocialisation volontaire .....	51
2.2.6.2. La resocialisation involontaire .....	51
2.2.6.3. La resocialisation spontanée.....	52
2.2.7. Objectifs de la resocialisation .....	52
2.2.8. Les défis de la resocialisation .....	53
2.2.8.1. La stigmatisation sociale .....	53
2.2.8.2. La récidive.....	53
2.2.8.3. Les défis économiques et professionnels .....	54
2.2.8.4. Les enjeux psychologiques.....	55
2.3. L’incarcération.....	56
2.3.1 Historique des prisons.....	56
2.3.2. Etat de l’incarcération dans le monde .....	57
2.3.2.1. Population carcérale. ....	57
2.3.2.2. La détention provisoire.....	57
2.3.2.3. Condamnations à perpétuité. ....	58
2.3.3. Typologie de prisons dans le monde.....	58
2.3.4. Fonction des prisons .....	59
2.3.5. Bref aperçu de la prison centrale de Yaoundé .....	60
2.3.6. Défis des institutions pénitentiaires .....	62
2.3.7. Processus d’incarcération.....	63
2.3.8. La situation des droits de l’Homme en milieu carcéral camerounais .....	63
2.4. Résultats de quelques recherches antérieures en lien avec les variables de l’étude .....	65
2.4.1. Résultats des travaux en lien avec l’identité sociale .....	65
2.4.2. Résultat des travaux en lien avec la resocialisation .....	65
2.4.3. Résultat des travaux en lien avec l’incarcération.....	66
2.5. Synthèse de la revue de la littérature .....	67
<b>CHAPITRE 3 : THÉORIES EXPLICATIVES.....</b>	<b>70</b>
3.1. La théorie du soutien social .....	70
3.1.1. Démarche d’élaboration de la théorie .....	70
3.1.2. Postulat de la théorie .....	71
3.1.3. Dimensions de la théorie.....	71
3.1.4. Modèles théoriques du soutien social .....	74
3.1.4.1. Modèle des effets directs.....	74
3.1.4.2. Modèle d’atténuation du stress.....	74
3.1.4.3. Modèle de l’effet modérateur ou atténuateur.....	75
3.1.5. Applications de la théorie .....	75
3.2. La théorie des conflits réalistes TCR (Sherif, 1966) .....	78

3.2.1. Démarche d'élaboration de la théorie .....	78
3.2.2. Postulat de la théorie .....	78
3.2.3. Dimensions de la théorie.....	79
3.2.3.1. Les Implications Pratiques .....	79
3.2.3.2. La Dynamique de Coopération .....	79
3.2.3.3. Les Préjugés et les Stéréotypes .....	79
3.2.3.4. La Structure des Groupes et des Relations Intergroupes.....	79
3.2.3.5. La Concurrence pour les Ressources.....	79
3.2.4. Modèles théoriques des conflits réels .....	79
3.2.4.1. Modèle de la Compétition Sociale .....	79
3.2.4.2. Modèle de la Cohésion Sociale et de l'Interdépendance Positive .....	80
3.2.4.3. Modèle des groupes minimaux .....	80
3.2.5. Applications de la théorie .....	81
3.3. Théorie de l'engagement social .....	82
3.3.1. Démarche d'élaboration de la théorie .....	82
3.3.2. Postulat de la théorie .....	83
3.3.3. Dimensions de la théorie.....	83
3.3.3.1. Dimension comportementale.....	83
3.3.3.2. Dimension cognitive .....	83
3.3.3.3. Dimension affective .....	83
3.3.3.4. Dimension identitaire .....	84
3.3.4. Modèles théoriques de l'engagement social .....	84
3.3.4.1. Le modèle de l'engagement processuel .....	84
3.3.4.2. Le modèle de l'engagement individuel.....	84
3.3.4.3. Le modèle de l'engagement organisationnel .....	85
3.3.4.4. Le modèle de l'engagement communautaire .....	85
3.3.5 Applications de la théorie .....	86
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....	89
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	90
4.1. Site de la recherche.....	90
4.2. Variables de la recherche.....	91
4.2.1. Variable indépendante .....	91
4.2.2. Variable dépendante.....	92
4.3. Hypothèses de recherche .....	93
4.3.1. Hypothèse générale de recherche.....	93
4.3.2. Opérationnalisation de la variable indépendante .....	94
4.3.3. Hypothèses opérationnelles de recherche (HOR) .....	96

4.4. Population de la recherche .....	98
4.5. Échantillonnage .....	98
4.6. Critères de sélection des participants.....	99
4.6.1. Critères d'inclusion .....	99
4.6.2. Critères d'exclusion .....	99
4.7. Participants .....	100
4.8. Outils de collecte de données : le questionnaire sous échelle de mesure .....	103
4.9. Élaboration du questionnaire .....	104
4.10. Procédure de collecte de données .....	105
4.11. Technique d'analyse de données .....	106
CHAPITRE 5 : ANALYSES, INTERPRÉTATIONS ET DISCUSSIONS DES RÉSULTATS	
.....	107
5.1. Analyses descriptives .....	107
5.1.1. Variation de la resocialisation en fonction du genre.....	107
5.1.2. Variation de la resocialisation en fonction de l'âge.....	108
5.1.3. Variation de la resocialisation en fonction du style parental .....	108
5.1.4. Variation de la resocialisation en fonction du niveau d'éducation.....	109
5.1.5. Variations de la resocialisation en fonction du type de famille .....	110
5.1.6. Variations de la resocialisation en fonction de la taille de famille .....	111
5.1.7. Variations de la resocialisation en fonction de leur niveau socio-économique....	112
5.1.8. Identification des participants en fonction de leur rang dans la fratrie.....	113
5.2. Analyse inférentielle.....	113
5.2.1. Analyse de corrélation .....	114
5.2.2. Analyse regressionnelle .....	116
5.4. Interprétations des résultats .....	117
5.4.1 Vérification de l'hypothèse (HOR1) : lien entre identité personnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	117
5.4.2. Vérification de l'hypothèse (HOR2) : lien entre identité relationnelle et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	117
5.4.3. Vérification de l'hypothèse (HOR3) : lien entre identité publique et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	118
5.4.4. Vérification de l'hypothèse (HOR4) : lien entre identité collective et resocialisation des ex-détenus toxicomanes.....	118
5.5. Discussion des résultats .....	119
5.5.1. Discussion des facteurs secondaire .....	119

5.5.2. Discussions .....	121
5.6. Suggestions et perspectives de recherches futures .....	124
5.6.1. Suggestions pratiques.....	124
5.6.2. Perspectives de recherches futures.....	125
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	127
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	129
ANNEXES .....	IX
TABLE DES MATIÈRES .....	XV